



elnagh

MANUEL D'UTILISATION

2 0 2 5

FRA

INDEX

1 INTRODUCTION.....	6	3 AVANT LE VOYAGE	16
1.1 Objectif du manuel.....	6	3.1 Contrôles du moteur.....	16
1.2 Identification du constructeur.....	6	3.2 Contrôle des pneus.....	16
1.3 Comment lire le manuel	6	3.3 Contrôle des freins	16
1.4 Identification du véhicule	7	3.4 Contrôle de l'éclairage.....	16
1.5 Équipements fournis.....	8	3.5 Contrôle des batteries	16
1.6 Normes générales.....	8	3.6 Contrôle des consommateurs	16
1.7 Garantie	9	3.7 Contrôles à l'extérieur.....	17
2 SÉCURITÉ	10	3.8 Contrôles à l'intérieur.....	17
2.1 Consignes générales de sécurité.....	10	3.9 Le premier voyage	17
2.2 Pendant le voyage	11	3.10 Charge utile	18
2.3 Prévention des incendies	12	3.10.1 Masse en ordre de marche	18
2.4 Installation de gaz.....	13	3.11 Comment bien charger le véhicule	18
2.5 Installation électrique.....	14	3.12 Charges sur le toit	19
2.6 Installation d'eau	15	3.13 Garage arrière - Soute arrière.....	19
		3.14 Remorques.....	19
		3.15 Réglages	20
		3.15.1 Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique	20
		3.15.2 Baie coulissante côté passager (camping-car intégral)	20

3.15.3	Sièges à plaques pivotantes (camping-car intégral)	21	5.5.2	Bouchon du réservoir de carburant (camping-car intégral)	31
3.15.4	Sièges avant (camping-car intégral)	22	5.6	Capot moteur (camping-car intégral)	32
3.16	Ceintures de sécurité	23	6	HABITER LE VÉHICULE.....	34
3.16.1	Utilisation correcte des ceintures de sécurité	23	6.1	Aération	34
3.17	Fixations ISOFIX (en option)	24	6.1.1	Condensation.....	35
4	EN ROUTE.....	25	6.2	Baies à blocage automatique	36
4.1	Conduite du véhicule.....	25	6.3	Lanterneaux	37
4.2	Rétroviseurs extérieurs.....	26	6.3.1	Lanterneau avec volant d'ouverture.....	37
4.3	Freins.....	26	6.3.2	Lanterneau basculant	38
5	EN STATIONNEMENT	27	6.3.3	Lanterneau panoramique muni de bras à enclenchement manuel.....	39
5.1	Normes générales.....	27	6.4	Stores occultants pliables.....	41
5.2	Cales d'arrêt.....	27	6.4.1	Baies latérales (camping-car intégral)	41
5.3	Portes d'entrée habitacle.....	27	6.4.2	Pare-brise (camping-car intégral)	41
5.3.1	Ouverture/Fermeture de la porte d'entrée de l'extérieur	28	6.5	Lits pavillons.....	43
5.3.2	Ouverture/Fermeture de la porte d'entrée de l'intérieur.....	28	6.5.1	Lit pavillon avant.....	43
5.4	Compartiment garage.....	29	6.5.2	Lit pavillon au-dessus de la dinette (camping-car intégral)	44
5.5	Ravitaillement en carburant.....	30	6.5.3	Filet de sécurité	46
5.5.1	Trappe à carburant (camping-car intégral)	30	6.6	Transformation dinette	47
			6.6.1	Rallonge	47
			6.6.2	Table	47

6.7	Installation de gaz.....	49	6.11.1	Plan de cuisson.....	72
6.7.1	Consignes d'utilisation	49	6.11.2	Four	72
6.7.2	Centrale de distribution gaz	49	6.11.3	Réfrigérateur	73
6.7.3	Bouteilles de gaz.....	50	6.11.4	Panneau de commande	74
6.7.4	Duo Control CS Vertikal - Horizontal (en option).....	51	6.11.5	Panneau solaire (selon les modèles).....	75
6.7.5	Détecteur de monoxyde de carbone et de fumée (selon les modèles).....	52	7	ENTRETIEN	75
6.8	Installation électrique.....	53	7.1	Pièces de rechange d'origine	75
6.8.1	Consignes d'utilisation	53	7.2	Nettoyage extérieur	76
6.8.2	Alimentation 220 V.....	53	7.2.1	Surfaces extérieures.....	76
6.8.3	Alimentation 12 V.....	54	7.2.2	Verres acryliques	77
6.8.4	Batteries	56	7.2.3	Charnières	77
6.8.5	Conseils et vérifications à effectuer sur l'installation électrique	60	7.3	Nettoyage intérieur	77
6.9	Installation d'eau	61	7.3.1	Housses des coussins, rideaux et autres tissus ..	77
6.9.1	Réservoir d'eau propre.....	61	7.3.2	Mobilier	77
6.9.2	Réservoir d'eaux grises	64	7.3.3	Éviers, lavabos et réchauds	78
6.9.3	Cassette WC	65	7.3.4	Baies	78
6.10	Installation de chauffage.....	67	7.3.5	Toilettes, douche et thermoformés.....	78
6.10.1	Avertissements importants.....	67	7.3.6	Plancher	78
6.10.2	Réglage des aérateurs.....	67	7.4	Installation de gaz.....	79
6.10.3	Réchauffeur Combi (selon les modèles)	68	7.4.1	Détecteur de monoxyde de carbone et de fumée	79
6.10.4	Installation de chauffage Alde (selon les modèles)....	69	7.5	Installation d'eau	80
6.10.5	Chauffage électrique par le plancher (en option)....	71	7.5.1	Nettoyage du réservoir d'eau propre	80
6.11	Appareils du véhicule	72	7.5.2	Nettoyage du réservoir d'eaux grises	81

7.5.3	Nettoyage de la cassette WC	81
7.5.4	Nettoyage du filtre externe de la pompe à eau.....	82
7.6	Roues et pneus.....	82
7.6.1	Pression des pneus.....	83
7.6.2	Remplacement des roues	83
7.7	Installation électrique.....	84
7.7.1	Fusibles.....	84
7.7.2	Groupes optiques arrière.....	85
7.7.3	Feux de gabarit latéraux	85
7.7.4	Batterie d'appoint.....	86
7.8	Périodes d'immobilisation	87
7.8.1	Courte immobilisation	87
7.8.2	Immobilisation prolongée.....	87
7.8.3	Hivernage	88
7.9	Installation d'accessoires	89
8	GARANTIE	89
8.1	Garantie conventionnelle.....	89
8.2	Le service d'assistance et garantie.....	90
8.3	Conditions de garantie.....	90
8.4	Garantie contre les infiltrations	91
9	ANNEXE	92
9.1	Composition du lit dînnette avant	92

1 INTRODUCTION

1.1 OBJECTIF DU MANUEL

Ce manuel contient des instructions d'utilisation et d'entretien des véhicules de la société SEA.

1.2 IDENTIFICATION DU CONSTRUCTEUR

Le constructeur des véhicules décrits dans ce manuel, dans chaque variante et modèle, est :

SEA Società Europea Autocaravan SpA à actionnaire unique
Via Val d'Aosta, 4
53036 Poggibonsi (SI), ITALIE
Tél. +39 0577 99511
info@trigano.it

1.3 COMMENT LIRE LE MANUEL

Le manuel est divisé en chapitres et paragraphes. Chaque paragraphe est un sous-niveau du chapitre concerné. Les références aux titres ou aux paragraphes sont indiquées par l'abréviation chap. ou par. suivie du numéro correspondant. Exemple : « chap. 2 » ou « par. 2.1 ».

Les figures de ce manuel suivent une numérotation progressive en fonction du chapitre concerné, par exemple la figure 1.3 est la troisième figure du premier chapitre. Les références aux figures sont indiquées par l'abréviation fig. suivie du numéro correspondant. Exemple : « fig. 1.3 ». Les composants indiqués sur les figures sont marqués de lettres ou de chiffres, selon le cas. Une

référence au composant C dans la figure 2 du chapitre 3 est indiquée comme suit : « voir C - fig. 3.2 » ou simplement « (C - fig. 3.2) ».

En plus des instructions d'utilisation et d'entretien, ce manuel contient des informations relatives à la sécurité qui nécessitent une attention particulière. Ces informations sont signalées par les symboles décrits ci-dessous :



DANGER

Le non-respect de l'indication implique une situation de risque imminent qui, si elle n'est pas évitée, entraîne la mort instantanée ou des dommages graves ou permanents.



AVERTISSEMENT

Le non-respect de l'indication implique une situation de risque potentiel qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner la mort ou des dommages graves à la santé.



ATTENTION

Le non-respect de l'indication implique une situation de risque potentiel qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des dommages mineurs au véhicule.

AVIS

Indication qui fait référence à une conduite nécessaire pour traiter les pratiques non liées à des blessures physiques.

**ENVIRONNEMENT**

Indication relative à la protection de l'environnement.

NOTE

Fournit des informations supplémentaires aux indications des messages de sécurité précédents.

1.4 IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le véhicule est identifié par deux codes alphanumériques, respectivement du châssis et de la caisse, positionnés comme suit :

- **Numéro d'identification du châssis**

Pour l'emplacement du numéro du châssis, consulter le manuel d'utilisation édité par le constructeur du châssis fourni avec le véhicule.

NOTE

Le numéro du châssis est également indiqué sur la carte grise.

- **Numéro d'identification de la caisse**

Le numéro d'identification de la caisse figure sur la plaquette de récapitulation, fixée à l'intérieur de l'habitacle du véhicule. Sur la plaque figurent les données d'identification du véhicule :

- A. Numéro d'homologation
- B. Numéro d'identification du modèle
- C. Numéro progressif de fabrication du véhicule
- D. Poids maximum en charge autorisé du véhicule
- E. Poids maximum en charge autorisé du véhicule avec remorque
- F. Charge max. autorisée sur l'essieu avant
- G. Charge max. autorisée sur l'essieu arrière
- H. Constructeur du véhicule
- I. Numéro d'identification du châssis

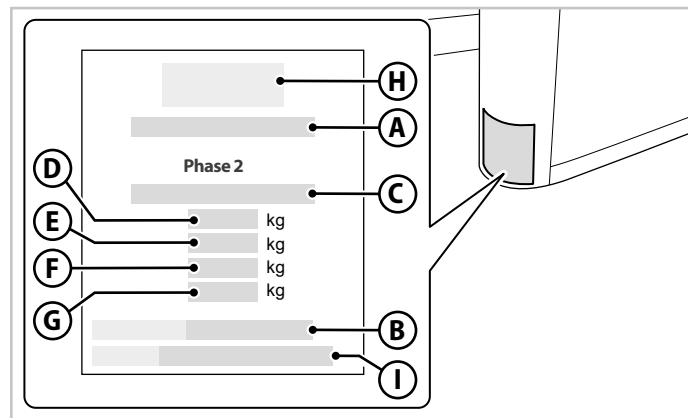


Fig.1.1 - Plaquette d'identification de la caisse

1.5 ÉQUIPEMENTS FOURNIS

Les équipements fournis pour chaque véhicule sont les suivants :

- Deux jeux complets de clés (démarrage et ouvertures habitacle).
- Documentation de bord comprenant, outre le présent manuel :
 - Manuel d'utilisation et carnet de garantie du constructeur du châssis
 - Carnet de Garantie SEA/TRIGANO
 - Notice d'emploi d'origine du panneau de commande
 - Notices d'emploi et carnets de garantie des appareils éventuellement installés.

1.6 NORMES GÉNÉRALES



AVERTISSEMENT

Le non-respect des indications relatives à la sécurité figurant dans le présent manuel et dans toute la documentation remise avec le véhicule, peut provoquer des dommages aux personnes et aux objets à l'intérieur du véhicule, ainsi qu'au véhicule.

- N'utiliser le véhicule que dans des conditions techniques optimales et suivre attentivement les instructions figurant sur ce manuel.
- S'adresser au personnel agréé indiqué par les divers fabricants pour exécuter immédiatement la réparation d'éventuelles pannes des composants ou des appareils embarqués pouvant compromettre la sécurité de l'utilisateur ou celle du véhicule.
- Faire effectuer périodiquement les contrôles programmés du véhicule exclusivement chez un concessionnaire ou dans un atelier agréé par le construc-

teur, comme indiqué dans le carnet de garantie.

- D'éventuelles modifications de la caisse doivent être uniquement exécutées auprès d'un concessionnaire ou d'un atelier agréé par le constructeur, qui en assumera la responsabilité directe.
- Respecter les échéances prescrites pour les interventions de contrôle indiquées dans les carnets de garantie du véhicule et de garantie contre les infiltrations.



ATTENTION

Les suspensions pneumatiques ou hydrauliques ne peuvent pas être installées en présence du crochet d'attelage et vice versa. La présence de ces deux composants pourrait endommager la structure du véhicule.

NOTE

Les dommages résultant de l'installation d'accessoires non prévus par le constructeur ne sont pas couverts par la garantie.



ENVIRONNEMENT

- **Ne pas évacuer les eaux grises et les ordures ménagères dans la nature ou dans les puisards routiers. Le réservoir d'eaux grises et la cassette WC ne doivent être vidangés que dans les aires de service prévues dans les campings ou dans d'autres aires de service expressément indiquées. Respecter la réglementation des lieux où l'on séjourne et se renseigner sur les points d'élimination disponibles.**
- **Ne jamais jeter ses ordures ménagères dans les poubelles des parkings. Au cours du voyage, trier les ordures en séparant verres, boîtes de conserve, plastiques et déchets humides. Se renseigner sur les points d'élimination disponibles dans les lieux où l'on séjourne.**
- **Pour les WC, n'utiliser que des substances chimiques écologiques et biodégradables à des doses minimales. Si des substances chimiques non conçues pour les toilettes sont utilisées, l'opération de vidange doit être effectuée plus fréquemment.**
- **Lors des arrêts, ne pas laisser le moteur tourner. Le moteur émet davantage de substances toxiques lorsqu'il tourne à vide.**

AVIS

Il est interdit d'imprimer, de traduire ou de reproduire, même partiellement, le présent manuel d'utilisation sans l'autorisation préalable du constructeur.

1.7 GARANTIE

L'endommagement éventuel du véhicule résultant du non-respect des indications figurant dans le présent manuel entraîne la déchéance du droit de garantie à l'égard du constructeur.

De plus, l'utilisation incorrecte, l'altération ou la modification des installations d'origine du véhicule entraîne la perte du droit à la garantie.

Aucune intervention sous garantie ne sera reconnue pour des dommages dus au gel.

Le constructeur du véhicule et le constructeur du châssis perfectionnent en permanence leurs modèles ; ils se réservent donc le droit d'introduire à tout moment des modifications techniques et esthétiques, y compris pour les équipements fournis. Dans le présent manuel d'utilisation figurent les équipements fournis répertoriés et montés sur les véhicule lors de son édition ; par conséquent, le contenu de ce manuel ne pourra en aucun cas constituer un élément probant d'un droit à compensation à l'égard du constructeur.

NOTE

- **Pour les appareils installés sur le véhicule, se reporter à la garantie des fabricants correspondants.**
- **Pour plus d'informations sur la garantie qui couvre le véhicule et ses composants, consulter le chapitre 8 de ce manuel, le carnet de garantie du châssis et des appareils installés sur le véhicule.**

2 SÉCURITÉ

Lire attentivement toutes les consignes de sécurité figurant dans ce chapitre.

2.1 CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Pour une utilisation du véhicule en toute sécurité, respecter scrupuleusement les consignes de sécurité ci-dessous :

- Ne jamais utiliser de radiateurs ou réchauds à l'intérieur du véhicule, car ils présentent des facteurs de risque d'incendie et d'intoxication.
- Pour garantir une aération constante à l'intérieur du véhicule, il est indispensable d'assurer des ouvertures permanentes, obtenues au moyen des doubles trappes au plafond et des grilles d'aération situées dans la partie basse du véhicule.



DANGER

L'augmentation du pourcentage de dioxyde de carbone augmente le risque d'asphyxie. Pour cette raison, il est interdit de fermer ou d'obstruer de quelque manière que ce soit les ouvertures d'aération permanente.

- S'assurer de bien connaître l'emplacement et le fonctionnement des sorties du véhicule (portes et baies).
- Ne pas encombrer les espaces utilisés pour l'évacuation.



AVERTISSEMENT

Pour toutes les informations relatives à la sécurité anti-incendie, se reporter au paragraphe « 2.3 Prévention des incendies ».

- Pour une utilisation correcte de chaque composant du véhicule (moteur, circuit de freinage, etc.) et de tout équipement installé à bord, se référer toujours à la documentation technique correspondante fournie par les constructeurs respectifs.
- Le poids et le comportement du véhicule pendant la marche peuvent être influencés, même de manière significative, par l'installation d'accessoires non inclus dans la configuration initiale du véhicule. Vérifier la compatibilité des accessoires installés avec la stabilité du véhicule.
- N'utiliser les lits en hauteur que pour dormir ; installer le filet de protection antichute si les lits sont utilisés par des enfants, surtout s'ils ont moins de 6 ans.
- Si un crochet d'attelage est installé, la vitesse maximale autorisée est réduite.

AVIS

En cas d'utilisation du crochet d'attelage, se référer au code de la route du pays où circule le véhicule.

- Respecter les dimensions des jantes et des pneus homologués pour le véhicule reportées sur la carte grise.
- Lors d'un arrêt, même sur terrain plat, toujours serrer le frein de stationnement et engager la première vitesse.



AVERTISSEMENT

Perte de stabilité. En cas de stationnement sur un terrain en pente ou de remplacement d'une des roues, bloquer le véhicule avec des cales appropriées à insérer sous les roues.

- Les modifications et réparations sur les appareils ou installations électriques ou à gaz ne peuvent être effectuées que par du personnel autorisé par le constructeur. Toute modification non autorisée annulera la garantie.

2.2 PENDANT LE VOYAGE

Avant de prendre la route :

- Vérifier le bon fonctionnement de la direction, des freins et des dispositifs d'éclairage et de signalisation. Vérifier également le blocage des éventuelles assises pivotantes des sièges cabine.

Pendant la circulation, pour une utilisation du véhicule en toute sécurité, suivre les instructions ci-dessous :

- Respecter le nombre de places indiqué sur la carte grise. Le véhicule n'est pas homologué pour le transport d'un plus grand nombre de personnes.
- S'assurer que les passagers restent assis avec leur ceinture de sécurité bouclée pendant le voyage.

NOTE

Pour le bouclage des ceintures de sécurité, se reporter aux différentes dispositions nationales.

- En cas d'utilisation de sièges pour enfants, utiliser uniquement des sièges équipés de ceintures de sécurité à trois points.



AVERTISSEMENT

Les sièges orientés dans le sens contraire à la marche ne peuvent pas être équipés de systèmes de retenue pour enfants.

- En cas de transit dans des passages souterrains, tunnels, arcades, parkings couverts, etc. tenir compte de la garde au sol maximale du véhicule.

NOTE

La garde au sol maximale du véhicule est indiquée sur la carte grise.



AVERTISSEMENT

- **Perte de stabilité. Modérer la vitesse en cas de vent fort ou à la sortie des tunnels, sur les viaducs et lors des dépassements de camions et d'autocars.**
- **Le conducteur est tenu de respecter les valeurs maximales de charge indiquées sur la carte grise ainsi que le code de la route.**
- Lors du chargement du véhicule, pour éviter une perte de stabilité ou des situations dangereuses pendant la conduite :
 - Vérifier la masse de tous les objets chargés.
 - Répartir la charge uniformément.
 - La charge sur le véhicule ne doit pas dépasser les valeurs de charge maximale indiquées sur la carte grise.
 - Avant de prendre la route en hiver, libérer le toit de la neige ou du verglas qui s'y serait déposé.

NOTE

La masse déclarée sur la carte grise du véhicule est susceptible d'une variation de +/- 5 %.

- Après une immobilisation prolongée du véhicule, faire contrôler le circuit de freinage, l'installation de distribution du gaz et l'installation électrique par un atelier agréé par le constructeur.

2.3 PRÉVENTION DES INCENDIES

Bien que les dispositifs portatifs et fixes de prévention des incendies, maintenus en bon état de fonctionnement, soient normalement suffisants, s'ils sont bien signalés et utilisés correctement et promptement, pour éteindre rapidement les incendies, le meilleur moyen disponible pour éviter le risque d'incendie à bord du véhicule est la prévention.

Le conducteur est donc tenu d'informer les passagers des règles de bonne conduite à respecter à cet effet :

- Ne pas obstruer les issues de secours du véhicule et laisser libres les espaces destinés à l'évacuation.
- Ne jamais laisser des enfants ou des animaux seuls à l'intérieur du véhicule.
- Ne jamais utiliser de radiateurs ou réchauds portables à l'intérieur du véhicule.
- Garder les matériaux inflammables à l'écart des sources de chaleur (par exemple, les plafonniers) et des flammes nues (par exemple, les radiateurs et les réchauds).
- Ne pas transporter de carburants facilement inflammables (par exemple, essence, kérosène, diesel) dans le véhicule.
- S'assurer que les réservoirs de tout autre moyen de transport chargé sur le véhicule sont vides.

- Conserver les clés du compartiment à bouteilles de gaz dans un endroit facilement accessible.

Dans tous les cas, le constructeur recommande de s'équiper des dispositifs suivants :

- Extincteur à poudre du type homologué selon la norme ISO 7165 (non fourni par le constructeur), d'une capacité minimale de 1 kg, à garder à proximité de la porte principale du véhicule.



AVERTISSEMENT

Faire contrôler régulièrement l'extincteur et le faire recharger au besoin par du personnel qualifié et agréé. Respecter scrupuleusement les dates prévues pour le contrôle.

- Garder une couverture anti-feu (non fournie par le constructeur) près de la cuisine.



AVERTISSEMENT

Risque d'incendie. Consulter les instructions relatives à l'extincteur et les précautions contre l'incendie du véhicule et s'entraîner à utiliser l'équipement de lutte contre l'incendie.

En cas d'incendie à bord, il est important de rester calme et de procéder comme suit :

1. Évacuer les passagers en les éloignant du véhicule.
2. Fermer la vanne principale des bouteilles de gaz et retirer les bouteilles si possible.

3. Donner l'alerte et demander l'intervention des pompiers.
4. Si nécessaire, débrancher la prise extérieure du secteur d'alimentation 220 V et débrancher la batterie d'appoint avec l'interrupteur coupe-batterie.
5. Éloigner les autres véhicules stationnés à proximité.

AVERTISSEMENT

- **Ne tenter d'éteindre l'incendie avec l'extincteur que s'il s'agit d'un petit incendie et que cela ne présente aucun risque. S'assurer de toujours disposer d'une issue de secours.**
- **Ne jamais sous-estimer la présence de fumée, même en quantité modeste : la fumée limite la visibilité, provoque l'asphyxie et peut contenir des substances hautement toxiques.**

2.4 INSTALLATION DE GAZ

AVERTISSEMENT

Risque d'explosion :

- **Lorsque le véhicule circule, l'installation de gaz, si elle n'est pas équipée d'une soupape de sécurité, doit être complètement fermée.**
- **Lors du ravitaillement en carburant, tous les appareils à gaz (réchauds, réchauffeur Combi, chaudière Alde et alimentation au gaz du réfrigérateur) doivent rester éteints.**

NOTE

Tout appareil à gaz est doté d'un robinet de fermeture. Les robinets de distribution du gaz sont installés en général à l'intérieur du meuble de cuisine.

Pour éviter les situations dangereuses liées au fonctionnement de l'installation de gaz, suivre les instructions ci-dessous :

- Au moins une fois par an, faire vérifier la parfaite étanchéité des tuyaux et raccords par un concessionnaire ou un atelier agréé par le constructeur.
- Vérifier périodiquement que le tuyau flexible de raccordement de la bouteille de gaz ne présente aucune anomalie ou porosité. Dans tous les cas, remplacer le tuyau flexible avant la date de péremption indiquée sur le tuyau lui-même. Le remplacement doit être effectué avec un tuyau conforme aux réglementations de sécurité en vigueur sur les appareils à gaz.
- En cas de défauts de l'installation (par exemple, odeur de gaz, consommation anormale), fermer immédiatement la vanne principale de la bouteille et bien aérer l'intérieur en ouvrant les portes, fenêtres et lanterneaux. Ne pas allumer d'allumettes ni de briquets et ne pas fumer. N'actionner aucun interrupteur électrique (par exemple, appareils de service, lumières, démarreur). Faire contrôler et réparer la panne exclusivement par des opérateurs autorisés par le constructeur.
- Vérifier qu'une aération suffisante est garantie à l'intérieur du véhicule en ouvrant une baie ou un lanterneau avant d'allumer les réchauds à gaz.
- Ne pas utiliser les réchauds à gaz pour chauffer l'intérieur.
- Fermer le robinet principal de la bouteille de gaz lorsque le véhicule ou les appareils à gaz ne sont pas utilisés.
- Si un appareil à gaz individuel n'est pas utilisé, fermer le robinet correspondant.
- Vérifier à intervalles réguliers le fonctionnement des dispositifs de sécurité contre le dégagement de gaz imbrûlés. Le dispositif de sécurité doit se fermer automatiquement dans la minute qui suit l'extinction de la flamme de l'appareil à gaz correspondant. La fermeture est signalée par un déclic.

AVIS

Pour garantir le fonctionnement du réchauffeur Combi, de la chaudière Alde et des autres appareils à gaz pendant la période hivernale, il est recommandé de n'utiliser que des bouteilles de gaz propane.

NOTE

Le gaz propane reste à l'état gazeux jusqu'à une température de -32 °C, le gaz butane seulement jusqu'à 0 °C. En dessous de ces températures, les gaz ne sont plus sous pression.

**AVERTISSEMENT**

Risque d'explosion :

- Vérifier que les bouteilles de gaz sont solidement fixées aux supports du compartiment spécifique, en position verticale et de manière à ce qu'elles ne puissent pas bouger.
- Ne pas stocker ni transporter de bouteilles de gaz dans d'autres compartiments du véhicule.

NOTE

Pour des raisons de sécurité, le compartiment à bouteilles est isolé par rapport à l'habitacle et n'est accessible que de l'extérieur. Le compartiment communique avec l'extérieur au moyen d'aérateurs qui servent aussi à évacuer l'humidité éventuellement accumulée.

**AVERTISSEMENT**

Risque d'explosion. Toujours vérifier toujours que le système d'aération du compartiment à bouteilles n'est pas obstrué ; cela empêcherait l'évacuation à l'extérieur d'éventuelles fuites de gaz.

- Ne pas utiliser le compartiment à bouteilles de gaz comme soute ou coffre à bagages.
- Le robinet principal de la bouteille doit toujours être facilement accessible.
- Toujours fermer le compartiment à bouteilles de gaz pour empêcher l'accès aux personnes non autorisées.
- Avant de prendre la route et au moins une fois par semaine, vérifier le bon fonctionnement du détecteur de monoxyde de carbone et du détecteur de fumée (voir par. 6.7.5), s'ils sont présents.

2.5 INSTALLATION ÉLECTRIQUE

- Avant d'effectuer des travaux sur l'installation électrique :
 - éteindre tous les appareils et toutes lumières ;
 - débrancher toute connexion au réseau externe 220 V ;
 - débrancher la batterie d'appoint à l'aide de l'interrupteur coupe-batterie approprié.

**ATTENTION**

Risque de court-circuit. Lors du retrait ou du débranchement de la batterie, débrancher d'abord la borne négative puis la borne positive. Inverser ces opérations lors du rebranchement de la batterie : le pôle positif en premier suivi et le pôle négatif ensuite.

AVERTISSEMENT

- Utiliser uniquement des batteries scellées (sans entretien) comme batterie d'appoint. Si une batterie au plomb non AGM est utilisée, il est nécessaire de raccorder à l'extérieur le tube servant à évacuer les vapeurs générées pendant la phase de charge.
- En cas d'utilisation d'une batterie au lithium comme batterie d'appoint, suivre attentivement les exigences relatives aux batteries au lithium indiquées au par. 6.8.4.

ATTENTION

Vérifier que le chargeur est correctement réglé pour le type de batterie utilisé.

- En cas de remplacement d'un fusible grillé, éteindre appareil concerné et utiliser pour son remplacement un fusible neuf du type d'origine de la même puissance que celle du fusible grillé (même couleur).

AVERTISSEMENT

Risque d'incendie. Ne jamais remplacer un fusible défectueux par des fils métalliques, d'autres matériaux recyclés ou des fusibles d'un calibre supérieur à celui prescrit.

2.6 INSTALLATION D'EAU

AVERTISSEMENT

Risque de contamination biologique :

- Même si elle est potable, l'eau présente dans le réservoir d'eau douce et dans les tuyaux peut rapidement développer des bactéries nocives pour l'organisme et devenir ainsi imbuvable. Avant d'utiliser le véhicule, rincer soigneusement le réservoir et les tuyaux avec beaucoup d'eau potable ou avec un produit approprié. Pour exécuter cette opération, ouvrir tous les robinets.
- Ne jamais utiliser comme eau potable, l'eau contenue dans le réservoir de l'eau propre.

- Pour éviter le gel dans l'installation d'eau pendant la période hivernale ou en cas de basse température, vidanger complètement l'installation en ouvrant et en laissant ouverts tous les mitigeurs, le robinet de vidange du réservoir de l'eau propre, la vanne du réservoir Combi et celle du réservoir d'eaux grises.

3 AVANT LE VOYAGE

AVERTISSEMENT

Avant chaque trajet, pour garantir la sécurité des occupants et l'efficacité du véhicule, il est nécessaire d'effectuer les contrôles indiqués ci-dessous. Pour la partie relative au châssis, suivre les instructions du constructeur figurant dans le manuel d'utilisation correspondant.

3.1 CONTRÔLES DU MOTEUR

Effectuer tous les contrôles de niveau de liquide demandés par le constructeur du châssis et répertoriés dans le manuel d'utilisation correspondant.

3.2 CONTRÔLE DES PNEUS

Vérifier la pression à froid, les conditions d'usure et l'état des pneus, en suivant les instructions du constructeur du châssis figurant dans le manuel d'utilisation correspondant.

AVERTISSEMENT

Perte de stabilité. Avant chaque départ et en tout cas à intervalles réguliers, vérifier la pression des pneus selon les valeurs figurant dans le manuel d'utilisation du constructeur du châssis. En particulier, si le véhicule est à pleine charge, il est nécessaire d'effectuer ce contrôle par rapport aux valeurs de référence pour la pression « à pleine charge ».

3.3 CONTRÔLE DES FREINS

Vérifier le niveau du liquide de frein en suivant les instructions indiquées dans le manuel d'utilisation du constructeur du châssis. Dès que le véhicule prend la route, vérifier que le freinage est efficace et uniforme.

AVERTISSEMENT

Effectuer le contrôle des freins dans des espaces où il n'y a aucun risque pour les autres usagers de la route et sans passagers à bord.

3.4 CONTRÔLE DE L'ÉCLAIRAGE

Vérifier que tous les feux fonctionnent correctement :

- Feux de croisement et feux de route
- Clignotants avant et arrière
- Feux de position avant, arrière et feux de gabarit
- Feux de stop
- Feux de recul

3.5 CONTRÔLE DES BATTERIES

Vérifier que les batteries moteur et auxiliaire sont chargées. Si le panneau de commande indique une tension insuffisante, recharger complètement les batteries avant de partir.

3.6 CONTRÔLE DES CONSOMMATEURS

Après une période d'immobilisation, s'assurer que les principaux consommateurs fonctionnent correctement, tels que : réfrigérateur, chauffage, installation électrique et d'eau.

3.7 CONTRÔLES À L'EXTÉRIEUR

Avant de partir, même pour de courts déplacements, effectuer tous les contrôles extérieurs énumérés ci-après.

- Antenne télé escamotée (si présente).
- Store extérieur entièrement escamoté (si présent).
- Câble de branchement électrique externe 220 V débranché.
- Béquilles d'appui extérieures, si présentes, relevées.
- Portes extérieures fermées et serrures verrouillées.
- Toit bien dégagé de verglas et de neige.



ENVIRONNEMENT

S'assurer d'avoir rangé à l'intérieur du véhicule tous les objets utilisés pendant l'arrêt (tables, chaises, poubelle, etc.).

3.8 CONTRÔLES À L'INTÉRIEUR

Avant de partir, même pour de courts déplacements, effectuer tous les contrôles à l'intérieur énumérés ci-après.

- Vannes des bouteilles de gaz fermées et correctement attachées dans le compartiment approprié.
- Robinets rouges de la centrale de gaz (située à l'intérieur du placard de la cuisine) fermés.
- Fonctionnement correct du détecteur de monoxyde de carbone et du détecteur de fumée (voir par. 6.7.5).
- Marchepied d'entrée extractible (si installé) rentré et bloqué.
- Porte d'entrée fermée et verrouillée.

- Portes internes et portes coulissantes fermées et verrouillées.
- Baies fermées et verrouillées avec leviers de verrouillage en position de sécurité.
- Lanterneaux de toit fermés, même durant la circulation.
- Lit mobile fixé et bloqué par les sangles (si présent).
- Portes d'armoires et tiroirs fermés.
- Porte du réfrigérateur verrouillée.
- Compartiments de rangement sans portes vidés.
- Objets divers placés dans les coffres ou bloqués, notamment la planche de la cuisine et tout autre objet pouvant représenter un danger pendant la conduite.
- Tables à manger fixées aux supports dédiés.
- Rideaux occultants avant et latéraux de la cabine enroulés et fixés sur les attaches appropriées.
- Plaques pivotantes des sièges (si présentes) orientées et bloquées dans le sens de la marche.
- Orientation des rétroviseurs adaptée au conducteur.

3.9 LE PREMIER VOYAGE

Deux jeux de clés (pour le démarrage, les portes, les volets et les embouts de charge) sont remis avec le véhicule. Toujours garder une clé de secours à l'extérieur du véhicule.



AVERTISSEMENT

Perte de stabilité. Lors du premier voyage du véhicule, contrôler le serrage des boulons des roues après les 100 premiers kilomètres. Par la suite, le contrôle du serrage des boulons doit être effectué tous les 5 000 km environ.



AVERTISSEMENT

Perte de stabilité. Afin d'éviter toute consommation anormale des pneus, faire exécuter, à ses propres frais, la mesure des valeurs de pincement des roues avant du véhicule en position de marche. Le constructeur ne peut être tenu responsable de tout inconvénient ou dommage résultant d'un contrôle non effectué.

3.10 CHARGE UTILE

Avant le départ, vérifier que :

- La charge utile ne dépasse pas la masse totale autorisée, indiquée sur la carte grise du véhicule.
- La charge est répartie en respectant la charge maximale sur les essieux.

La charge utile est indiquée dans la fiche technique du véhicule et correspond à la différence entre la masse totale autorisée et la masse en ordre de marche (voir par. 3.10.1).



AVERTISSEMENT

Perte de stabilité. Une charge excessive et la pression insuffisante des pneus peut engendrer l'éclatement de ces derniers et la perte de la maîtrise du véhicule par le conducteur.

NOTE

- La masse en ordre de marche, et par conséquent la charge utile et/ou le nombre de places, peuvent varier en fonction des accessoires installés.
- Le conducteur est tenu de respecter les valeurs maximales de charge prescrites dans le document d'homologation ainsi que le code de la route.
- Les masses indiquées dans la fiche technique du véhicule se réfèrent à ce qui est prévu dans le règlement européen 2018/858.

3.10.1 MASSE EN ORDRE DE MARCHÉ

La masse en ordre de marche est indiquée dans la fiche technique du véhicule et comprend :

- le poids du véhicule BASE à vide,
- le conducteur,
- 100% du carburant,
- les eaux claires,
- une bouteille de gaz à usage domestique.

3.11 COMMENT BIEN CHARGER LE VÉHICULE

- Répartir la charge uniformément sur les côtés droit et gauche.
- Bien arrimer les objets lourds pour les empêcher de glisser, en les rangeant dans les coffres sous le plancher, ou dans les coffres latéraux du sous-caisse, qui ne peuvent s'ouvrir dans le sens de la marche, ou alors directement sur le plancher.
- Ranger les objets légers dans les placards suspendus.

- Si le véhicule en est équipé, utiliser le porte-vélos uniquement pour le transport de vélos.
- Peser le véhicule chargé et avec les passagers pour un contrôle de sécurité.

3.12 CHARGES SUR LE TOIT

AVERTISSEMENT

Risque de chute. Le toit humide ou verglacé est très glissant.

- La charge maximale autorisée sur le toit est de 75 kg et doit être uniformément répartie sur toute sa surface.
- Arrimer correctement les charges sans utiliser de cordes élastiques.
- Marcher sur le toit en restant loin des trappes.

3.13 GARAGE ARRIÈRE - SOUTE ARRIÈRE

- Lors du chargement du garage ou de la soute arrière, respecter les charges axiales prévues et le poids homologué.

AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser la charge maximale de 300 kg sur le garage.

- La soute peut porter une charge distribuée de 300 kg, compte tenu des indications de la carte grise en ce qui concerne le rapport et la charge utile des essieux.

AVERTISSEMENT

Perte de stabilité :

- Répartir uniformément la charge utile. La concentration de charges excessives risque d'endommager le revêtement du plancher.
- La charge dans le coffre arrière réduit la charge utile totale du véhicule. Veiller à ne pas dépasser les valeurs maximales de charge autorisées pour le véhicule.

3.14 REMORQUES

AVERTISSEMENT

Faire attention à ce qu'aucune autre personne ou aucun enfant ne se trouve à proximité du véhicule et de la remorque pendant les opérations d'attelage et de dételage de la remorque elle-même.

- Seuls les types de crochets d'attelage homologués peuvent être installés. La vitesse maximale autorisée lors du remorquage de la remorque doit être réduite : consulter le code de la route du pays dans lequel le véhicule circule.
- Si le véhicule est équipé d'un crochet d'attelage, il est conseillé de retirer la boule du crochet en cas de non utilisation de la remorque.
- Vérifier les valeurs du poids autorisé sur l'essieu arrière et de la charge de l'attelage dans la documentation du véhicule et du crochet d'attelage. Ces valeurs ne doivent pas être dépassées.

3.15 RÉGLAGES



AVERTISSEMENT

Tout réglage doit être effectué exclusivement lorsque le véhicule est arrêté.

3.15.1 RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE

Le réglage des rétroviseurs électriques ne peut se faire qu'avec la clé de contact sur la position **MAR**. Pour régler les rétroviseurs, tourner le bouton (**A** - Fig.3.1) dans l'une des deux positions suivantes :

1. rétroviseur gauche
2. rétroviseur droit

Après le positionnement du bouton, le déplacer dans le sens indiqué par les flèches pour régler le rétroviseur choisi.

Une fois le réglage des rétroviseurs terminé, tourner le bouton (**A** - Fig.3.1) en position neutre (**3** - Fig.3.1).

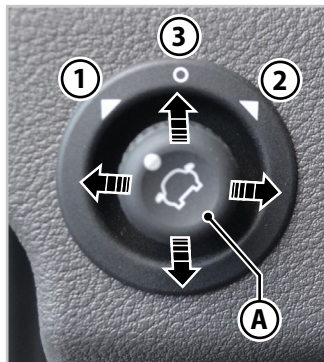


Fig. 3.1 - Réglage des rétroviseurs

3.15.2 BAIE COULISSANTE CÔTÉ PASSAGER (CAMPING-CAR INTÉGRAL)

NOTE

Pour plus d'informations sur les autres versions, consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis.

Pour ouvrir la baie :

1. Appuyer sur le crochet de la poignée arrière (**A** - Fig.3.2) et libérer celle-ci du dispositif de retenue pour débloquer la baie.
2. Tirer la poignée (**A** - Fig.3.2) en ouvrant la baie jusqu'à la position souhaitée.

Pour fermer la baie :

1. Tirer la poignée (**A** - Fig.3.2) en ramenant la vitre en position fermée jusqu'à ce que la poignée soit complètement accrochée au dispositif de retenue.

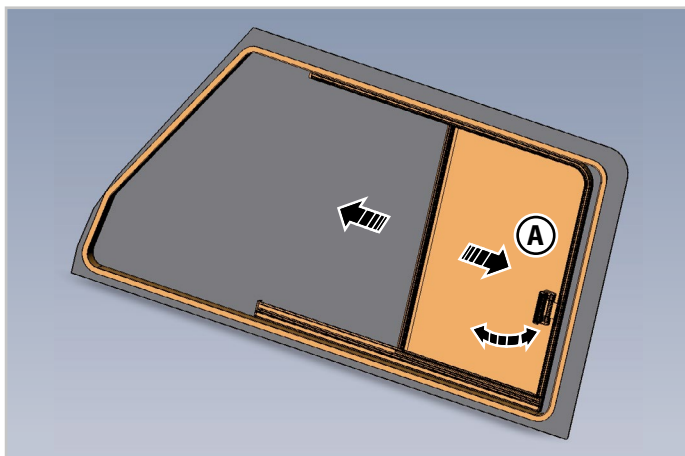


Fig. 3.2 - Baie coulissante côté passager

NOTE

Pour plus d'informations sur les autres versions, consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis.

Rotation du siège

La commande (A - Fig.3.3) pour la rotation du siège est située sur le côté extérieur du siège.

Avant d'effectuer la manœuvre, avancer complètement le siège, soulever la commande (A - Fig.3.3) pour permettre la rotation du siège puis la relâcher une fois la position souhaitée atteinte.

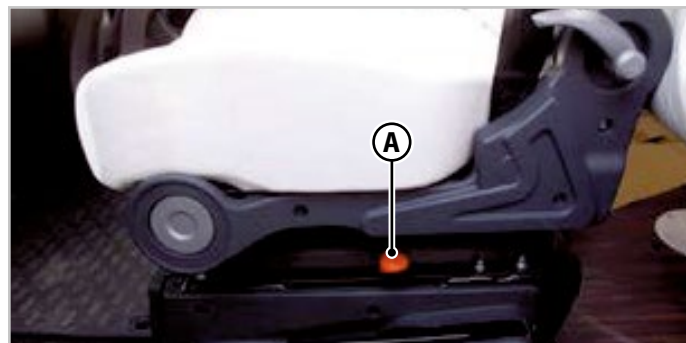


Fig. 3.3 - Rotation du siège

3.15.3 SIÈGES À PLAQUES PIVOTANTES (CAMPING-CAR INTÉGRAL)



AVERTISSEMENT

Avant de prendre la route, toujours vérifier que les deux plaques pivotantes des sièges (si présentes) sont orientées dans le sens de la marche et qu'elles sont bloquées.

3.15.4 SIÈGES AVANT (CAMPING-CAR INTÉGRAL)

NOTE

Pour plus d'informations sur les autres versions, consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis.

Les sièges avant disposent de 4 différents types de réglage :

- réglage de l'inclinaison du dossier (mouvement mécanique) ;
- réglage de l'inclinaison du coussin (mouvement mécanique) ;
- réglage de la position de l'accoudoir ;
- réglage du coulissement du siège.

Inclinaison du dossier

La commande (A - Fig.3.4) pour le réglage est située des deux côtés du siège, dans la zone inférieure du dossier.

Pour régler le siège, tout en restant assis, déplacer la manette (A - Fig.3.4) et amener le dossier dans la position souhaitée, puis relâcher la manette.



Fig.3.4 - Commande de réglage du dossier

Inclinaison du coussin

La commande (B - Fig.3.5) pour le réglage est située sur le côté intérieur du coussin du siège.

Pour régler la position, tourner la molette (B - Fig.3.5) dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse.

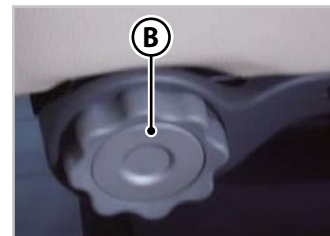


Fig.3.5 - Commande de réglage du coussin

Position de l'accoudoir

Déplacer la manette (C - Fig.3.6) jusqu'à atteindre la position souhaitée.



Fig.3.6 - Manette de réglage de l'accoudoir

Coulissement du siège

Le levier (**D** - Fig.3.7) pour le réglage de la position en sens longitudinal du siège est situé sous la surface d'assise.

Soulever le levier (**D** - Fig.3.7) pour permettre le mouvement du siège puis le relâcher une fois la position souhaitée atteinte.



Fig.3.7 - Levier de coulissement du siège

3.16 CEINTURES DE SÉCURITÉ

En fonction du modèle, le véhicule est équipé de ceintures de sécurité automatiques avec trois points d'ancrage ou deux points (ceinture ventrale). Le bouclage des ceintures dépend des normes en vigueur dans les différents pays.

Pour le bouclage des ceintures de sécurité, se reporter aux dispositions énumérées ci-après.

- Veiller à ne pas endommager, tordre ou nouer les ceintures de sécurité. Remplacer les ceintures de sécurité endommagées.

- N'effectuer aucune modification sur les fixations, les boucles ou l'enrouleur des ceintures de sécurité.
- Utiliser les ceintures de sécurité uniquement pour les adultes.
- Pour les enfants, vérifier que le siège enfant est compatible avec le siège du véhicule. Lors du montage, suivre attentivement les instructions fournies par le fabricant du siège enfant. Placer les sièges pour enfants sur les sièges équipés de ceintures de sécurité à trois points.
- Les sièges orientés dans le sens contraire à la marche ne peuvent pas être équipés de systèmes de retenue pour enfants.
- Ne pas attacher d'objets en même temps que la personne.
- Les ceintures de sécurité ne sont pas adaptées pour les personnes de taille inférieure à 150 cm. Lorsque cela est nécessaire, utiliser les dispositifs de sécurité supplémentaires requis par le code de la route.

3.16.1 UTILISATION CORRECTE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, lire attentivement les instructions et les avertissement figurant au paragraphe « 3.16 Ceintures de sécurité » du manuel d'utilisation du constructeur du châssis.

- Ne pas incliner excessivement le dossier du siège, car l'efficacité des ceintures est considérablement réduite.
- Ne pas enrouler la ceinture qui doit être posée bien à plat sur la poitrine ou sur le ventre.

- Prendre une position d'assise correcte avant de régler la ceinture.
- La ceinture est correctement positionnée lorsqu'elle adhère au corps : si un espace de 5 à 6 cm demeure entre le corps et la ceinture, celle-ci n'est pas bien réglée.
- Pour attacher la ceinture de sécurité, insérer le crochet (A - Fig.3.8) dans la boucle (B - Fig.3.8).
- Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyer sur le bouton (C - Fig.3.8).



Fig.3.8 - Ceinture de sécurité

3.17 FIXATIONS ISOFIX (EN OPTION)

Le véhicule a été homologué selon la réglementation ISOFIX la plus récente. Si le véhicule en est équipé, la position des fixations ISOFIX est indiquée au moyen d'étiquettes.

Lors de l'installation de sièges enfants, tenir compte des points suivants :

- Il est possible d'installer des sièges enfants équipés des deux ancrages de fixation ISOFIX à la base du siège et de la ceinture de sécurité trois points. L'ancrage positionné à l'arrière du siège appelé top-tether n'est pas prévu.
- Avant d'acheter ou d'installer le siège enfant avec ancrage ISOFIX, vérifier que la table de la dinette peut être abaissée et quelle ne gêne pas le siège enfant.

4 EN ROUTE

4.1 CONDUITE DU VÉHICULE

- Le conducteur est tenu de toujours contrôler que :
 - Pendant le voyage, les passagers restent assis dans les places homologuées et les ceintures de sécurité des sièges orientés dans le sens de marche et des sièges orientés dans le sens contraire à la marche sont bouclées.

NOTE

Le nombre total de places homologuées est indiqué sur la carte grise. Chacun des sièges à l'intérieur de la cellule est identifié par une étiquette spécifique.

- Les sièges pour enfants ne sont placés que sur les sièges équipés de ceintures de sécurité à trois points. Les sièges orientés dans le sens contraire à la marche ne peuvent pas être équipés de systèmes de retenue pour enfants.
- Les portes et les baies restent verrouillées lorsque le véhicule roule.
- Toutes les mesures de sécurité figurant dans les pages de ce manuel sont respectées.
- Avant chaque départ et même après de courts arrêts, si le véhicule est équipé d'un marchepied d'entrée extractible, vérifier qu'il est parfaitement escamoté et bloqué.
- Ne pas ouvrir les lanterneaux durant la conduite.
- Toujours conduire avec les portes de la cabine et la porte d'entrée fermées.



AVERTISSEMENT

Risque de chute. En route :

- **Il est rigoureusement interdit de se déplacer à l'intérieur du véhicule, d'utiliser des appareils, les lits et le cabinet de toilette.**
- **N'ouvrir en aucun cas les portes de la cabine ou la porte d'entrée, car l'air pourrait les ouvrir brusquement.**
- Les équipements fournis et les moyens de confort installés dans la partie habitable du véhicule n'ont été conçus que pour être utilisés lorsque le véhicule est à l'arrêt. Leur utilisation pendant la marche représente une violation du code de la route et engendre des risques. Le constructeur ne saurait être tenu pour responsable des accidents survenus pendant la marche.
- Ne pas oublier que le châssis est un véhicule utilitaire : Le style de conduite devra être adapté en conséquence. Toujours tenir compte des variations de poids et de gabarit par rapport à une voiture. En particulier :
 - Conduire prudemment pour éviter tout freinage brusque.
 - Prévoir des distances de freinage plus longues que ceux des voitures.
 - Dans les virages, faire attention au gabarit du véhicule et notamment à la partie arrière.
 - Considérer des temps de dépassement raisonnablement longs.
 - Prendre des précautions particulières lors du stationnement et du recul.

**AVERTISSEMENT**

Perte de stabilité. La vaste surface latérale du véhicule le rend particulièrement sensibles aux rafales de vent. Modérer la vitesse en présence de ce phénomène et faire particulièrement attention à la sortie des tunnels, sur les viaducs et lors des dépassements de camions et d'autocars.

- Faire preuve d'une prudence particulière lors de la traversée des passages souterrains et des passages de hauteur réduite.

**ATTENTION**

Risque d'endommagement du véhicule. Sur les chaussées accidentées, conduire lentement. Pour éviter d'endommager le sous-châssis ou les parties montées sur la partie basse du véhicule, ne pas oublier que le porte-à-faux arrière, important surtout dans les plus grands modèles, peut compliquer les manœuvres, avec le risque d'immobiliser le véhicule. Faire particulièrement attention à l'approche des côtes et des rampes d'accès aux garages, des bacs, des ralentisseurs, des aspérités sensibles du terrain et lors des manœuvres de recul.

4.2 RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS**AVIS**

Si le gabarit du rétroviseur crée des difficultés dans un passage étroit, le rabattre de la position 1 à la position 2 (Fig.4.1). Pour régler les rétroviseurs extérieurs, consulter le par. 3.15.1.

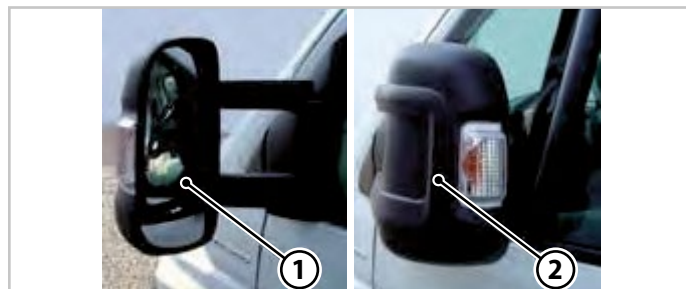


Fig.4.1 - Fermeture du rétroviseur

4.3 FREINS**AVERTISSEMENT**

D'éventuelles pannes ou anomalies de fonctionnement doivent immédiatement être réparées par des opérateurs qualifiés et agréés par le constructeur du châssis.

5 EN STATIONNEMENT

5.1 NORMES GÉNÉRALES

- Se renseigner au sujet des emplacements expressément prévus pour le stationnement des camping-cars ou des points d'arrêt disponibles, en cas d'arrêt prolongé dans les agglomérations.
- Installer stores extérieurs, tables, chaises et étendoirs en plein air uniquement dans les endroits autorisés (campings, zones de stationnement prévues, etc.).
- Ne pas s'arrêter devant des établissements publics ou dans des lieux d'intérêt touristique afin de ne pas être une cause de gêne pour les autres.



ENVIRONNEMENT

Ne pas laisser de déchets dans les parkings. Respecter la tranquillité publique, les voisins et l'environnement en général.



AVERTISSEMENT

Risque d'endommagement du véhicule et de dommages aux choses et aux personnes. Lors des arrêts du véhicule, toujours serrer le frein de stationnement et enclencher la première vitesse. Enclencher la marche arrière en cas d'arrêt temporaire en pente.

- N'obstruer en aucun cas les aérateurs et les prises d'air. Une bonne aération interne doit également être assurée pendant la période hivernale.
- Lorsque le chauffage est allumé, ouvrir légèrement les lanterneaux ou les baies.

- Ouvrir les portes des armoires et écarter les coussins des parois afin d'éviter la formation de condensation.
- Maintenir la cheminée d'évacuation des gaz d'échappement et d'amenée d'air de combustion, toujours propre.



ATTENTION

Risque d'endommagement du véhicule. Pendant les journées ensoleillées, lorsque les lanterneaux sont fermés, pour faire de l'ombre à l'intérieur du véhicule, ne pas fermer entièrement le store occultant, mais fermer la moustiquaire d'un tiers et le store de deux autres tiers ; dans le cas contraire la chaleur resterait piégée entre le lanterneau et le store et endommagerait le lanterneau et le cadre.

5.2 CALES D'ARRÊT

Il est conseillé d'équiper le véhicule de cales d'arrêt, à utiliser pour plus de sécurité en cas d'arrêt en pente ou en côte. Par ailleurs, les cales peuvent être utilisés dans les périodes d'immobilisation du véhicule (si garé en plein air) pour maintenir les roues avant soulevées et libérer plus rapidement le toit de l'eau de pluie ou de la neige.

5.3 PORTES D'ENTRÉE HABITACLE

- Activer le verrouillage de sécurité des portes de la cabine et de la porte d'entrée pour éviter qu'elles ne s'ouvrent accidentellement pendant la conduite ou en cas d'accident.
- Le verrouillage des portes permet d'éviter toute intrusion depuis l'extérieur, par exemple lorsque l'on s'arrête à un feu rouge. Néanmoins, en cas d'urgence,

le verrouillage rend plus difficile l'accès aux premiers secours.

- Lors de la fermeture des portes et des trappes, vérifier leur verrouillage total ; les serrures doivent émettre deux déclics.

5.3.1 OUVERTURE/FERMETURE DE LA PORTE D'ENTRÉE DE L'EXTÉRIEUR

Pour ouvrir la porte d'entrée de l'extérieur (Fig.5.1) :

1. Insérer la clé dans la serrure **A** et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au déverrouillage de la serrure.
2. Remettre la clé en position centrale **O** et la retirer.
3. Ouvrir la porte en tirant la poignée **B**.

Pour fermer la porte d'entrée de l'extérieur :

1. Fermer la porte d'entrée à l'aide de la poignée **B**.
2. Insérer la clé dans la serrure **A** et la tourner dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre jusqu'au verrouillage de la serrure.
3. Remettre la clé en position centrale **O** et la retirer.

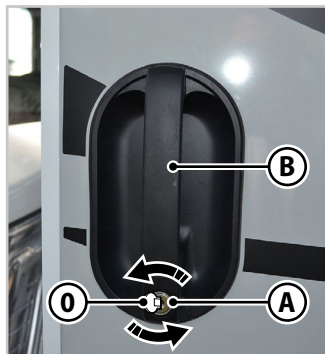


Fig. 5.1 - Ouverture/Fermeture de la porte d'entrée de l'extérieur

5.3.2 OUVERTURE/FERMETURE DE LA PORTE D'ENTRÉE DE L'INTÉRIEUR

Pour ouvrir la porte de l'intérieur (Fig.5.2) :

1. Tirer le levier **A** pour déverrouiller la serrure.

NOTE

En tirant le levier A, la porte s'ouvre même si elle est fermée de l'extérieur.

Pour fermer la porte de l'intérieur :

1. Fermer la porte en utilisant la poignée **B**.
2. Appuyer sur le levier **A** pour enclencher le verrouillage de sécurité.

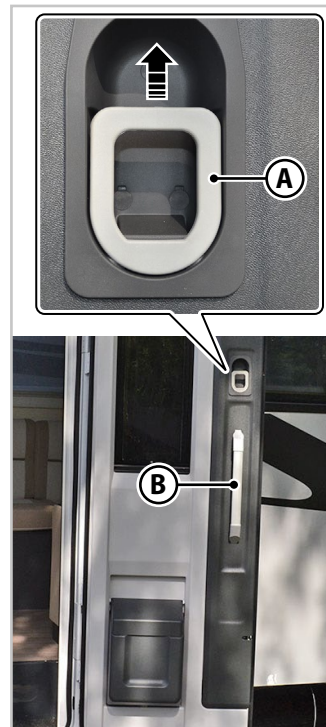


Fig. 5.2 - Ouverture/Fermeture de la porte d'entrée de l'intérieur

5.4 COMPARTIMENT GARAGE



AVERTISSEMENT

- Utiliser le garage conformément aux données d'homologation du véhicule relatives à la charge maximale autorisée pour le véhicule et à la charge maximale autorisée pour le compartiment garage.
- Avant de prendre la route, vérifier que le compartiment garage est fermé en verrouillant toutes les serrures (A - Fig.5.3) présentes. Une simple pression sur la porte n'assure pas son verrouillage.

Le compartiment garage est muni d'une ou de deux serrures (A - Fig.5.3).

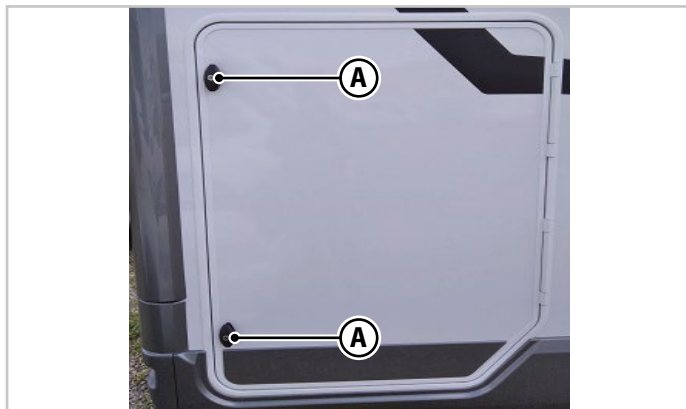


Fig.5.3 - Serrures du compartiment garage

Pour ouvrir le compartiment garage (Fig.5.4) :

1. Insérer la clé dans la serrure **A** et la tourner de 1/4 de tour dans le sens des aiguilles d'une montre pour déverrouiller la serrure ; répéter l'opération pour toutes les serrures **A** présentes.
2. Remettre la clé en position verticale **O** et la retirer.
3. Tirer simultanément les poignées **B** pour ouvrir la porte.

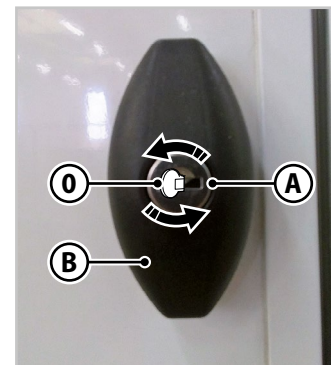


Fig.5.4 - Ouverture/fermeture du compartiment garage

Pour fermer le compartiment garage (Fig.5.4) :

1. Avant de fermer la porte, vérifier que la serrure n'est pas verrouillée.
2. Dégager l'arrêtoir (si prévu) et fermer porte.
3. Après avoir fermé la porte, insérer la clé dans la serrure **A** et la tourner de 1/4 de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour verrouiller la serrure ; répéter l'opération pour toutes les serrures **A** présentes.
4. Remettre la clé en position verticale **O** et la retirer.

Dans certains modèles, la porte du compartiment garage est dotée d'un piston d'arrêt (**C** - Fig.5.5) permettant de bloquer la porte en position d'ouverture maximale. Pour fermer la porte, il suffit d'exercer une légère pression pour libérer le piston. D'autres modèles sont équipés d'un ressort (**D** - Fig.5.5) ou d'une attache en plastique (**E** - Fig.5.5).

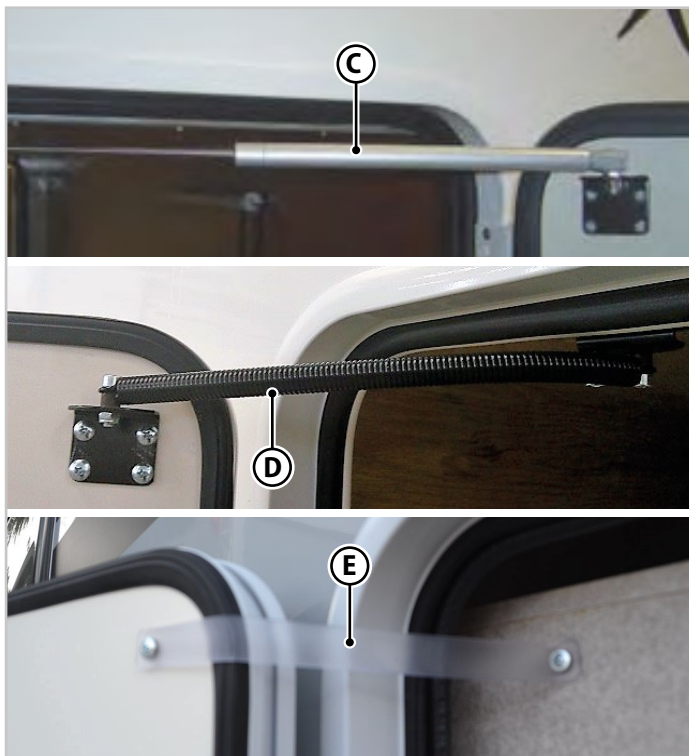


Fig.5.5 - Types de compartiment garage

5.5 RAVITAILLEMENT EN CARBURANT



AVERTISSEMENT

Risque d'explosion :

- Lors du ravitaillement en carburant, du transport par bac et lorsque le véhicule se trouve dans un garage ou dans des lieux fermés et non ventilés, tous les appareils à gaz présents dans l'habitacle doivent être éteints.
- Le point d'inflammabilité du gazole diminue avec l'ajout d'essence ou de pétrole. Par conséquent, le risque d'explosion est plus important en cas de mélange de carburants.

Le goulot de remplissage du carburant est situé à l'extérieur du véhicule, en général à l'avant, à gauche.

5.5.1 TRAPPE À CARBURANT (CAMPING-CAR INTÉGRAL)

NOTE

Pour plus d'informations sur les autres versions, consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis.

Pour ouvrir la trappe à carburant (Fig.5.6) :

1. Insérer la clé dans la serrure **A** et la tourner dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre jusqu'au déverrouillage de la serrure.
2. Remettre la clé en position centrale **O** et la retirer.
3. Ouvrir la trappe à carburant en tirant la poignée **B**.

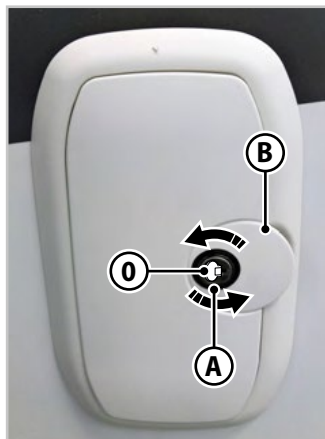


Fig.5.6 - Trappe à carburant

Pour fermer la trappe à carburant (Fig.5.6) :

1. Fermer la trappe à carburant à l'aide de la poignée **B**.
2. Insérer la clé dans la serrure **A** et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au verrouillage de la serrure.
3. Remettre la clé en position centrale **O** et la retirer.

5.5.2 BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT (CAMPING-CAR INTÉGRAL)

NOTE

Pour plus d'informations sur les autres versions, consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis.

Pour ouvrir le bouchon du réservoir de carburant (Fig.5.7) :

1. Insérer la clé dans la serrure **A** et la tourner dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre jusqu'au déverrouillage de la serrure.
2. Tourner le bouchon du réservoir de carburant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'ouvre. Il est alors possible de procéder au ravitaillement en carburant.

Pour fermer le bouchon du réservoir de carburant (Fig.5.7) :

1. Tourner le bouchon du réservoir de carburant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit complètement fermé.
2. Tourner la clé dans la serrure **A** dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au verrouillage de la serrure.
3. Remettre la clé en position centrale **O** et la retirer.

Additif pour carburant

Pour ouvrir le bouchon (**B** - Fig.5.7) de l'additif AD-BLUE, tourner le bouchon dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer. Procéder ensuite au ravitaillement. Effectuer l'opération inverse pour le fermer.

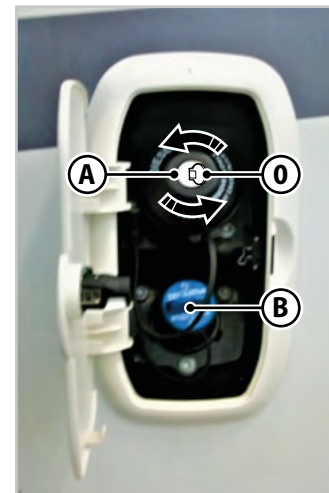


Fig.5.7 - Bouchon du réservoir de carburant

5.6 CAPOT MOTEUR (CAMPING-CAR INTÉGRAL)

NOTE

Pour plus d'informations sur les autres versions, consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis.

Ouverture du capot moteur

Ouvrir le capot moteur uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.



AVERTISSEMENT

- **Risque d'entraînement.** Éviter qu'écharpes, cravates et vêtements amples n'entrent en contact, même accidentellement, avec des pièces mobiles ; grave risque de happement pour les personnes qui les portent.
- **Risque de brûlure.** Avant d'effectuer tout type d'intervention à l'intérieur du compartiment moteur, attendre que le moteur refroidisse.

Pour ouvrir le capot moteur, procéder comme suit :

1. Tirer, dans le sens de la flèche, le levier **A** (Fig.5.7 et Fig.5.8, varie selon le type de véhicule), situé à gauche de la colonne de direction.
2. Soulever à l'avant le capot moteur en relevant le levier **B** (Fig.5.9).

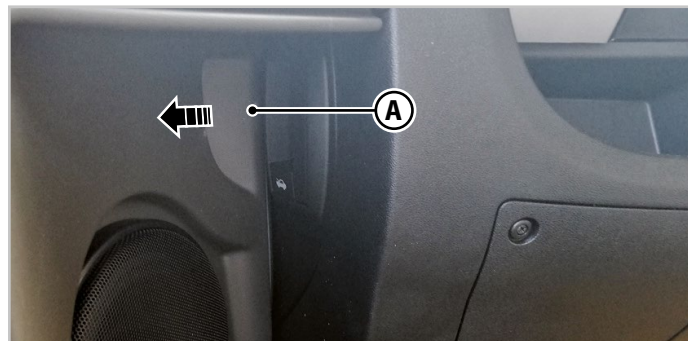


Fig. 5.8 - Levier d'ouverture du capot - Type A



Fig. 5.9 - Levier d'ouverture du capot - Type B

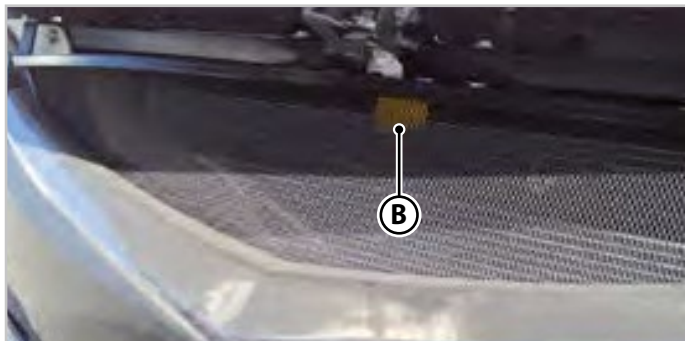


Fig.5.10 - Levier de levage du capot



AVERTISSEMENT

Pendant la marche, pour des raisons de sécurité, le capot doit toujours être bien fermé. Vérifier donc toujours que le capot est correctement fermé et verrouillé. Si, pendant la conduite, le verrouillage du capot n'est pas parfaitement enclenché, s'arrêter immédiatement et fermer correctement le capot.

Fermeture du capot moteur

Pour fermer le capot moteur, procéder comme suit :

1. Abaisser le capot à environ 20 centimètres du compartiment moteur.
2. Laisser retomber le capot et s'assurer, en essayant de le soulever, qu'il est complètement fermé et pas seulement accroché en position de sécurité.

Si le capot n'est pas complètement fermé, ne pas exercer de pression sur le capot, mais le soulever à nouveau et répéter la manœuvre.

6 HABITER LE VÉHICULE

6.1 AÉRATION

DANGER

Risque d'asphyxie. L'oxygène à l'intérieur du véhicule diminue par rapport au nombre de passagers, au chauffage en marche et à l'usage du réchaud et laisse la place à l'anhydride carbonique qui est un gaz pouvant provoquer la mort.

Il faut donc que :

- l'air à l'intérieur du véhicule doit être renouvelé en permanence ;
 - Les fentes d'aération (A - Fig.6.1) ne doivent pas être obstruées ou couvertes.
- Aérer régulièrement l'habitacle en ouvrant les portes, les baies et les lanterneaux. Pendant les périodes froides, un renouvellement d'air régulier en rapport avec la puissance de chauffage est nécessaire pour maintenir un climat optimal à l'intérieur du véhicule. Pendant les périodes chaudes, notamment avec des températures extérieures élevées, il permet de disperser l'air chaud qui a tendance à rester à l'intérieur de l'habitacle.
- Conformément aux dispositions en vigueur en matière de sécurité, le véhicule est équipé de fentes d'aération fixes (A - Fig.6.1), ne pouvant pas être fermées, pour garantir une entrée d'air constante, nécessaire pour éviter la formation de condensation et assurer une bonne aération à l'intérieur de l'habitacle.
- Pour maintenir une aération correcte de l'habitacle et de la cabine :
- Ne jamais couvrir les ventilateurs d'aération forcée intégrés à la caisse.

- Ne pas couvrir les lanterneaux avec une ventilation forcée ou des ventilateurs de toit à dôme (par exemple avec une protection thermique isolante pour l'hiver).
- Ne pas fermer/obstruer les fentes d'aération avec tout autre type de revêtement.
- Toujours garder les aérateurs de chauffage ouverts.



Fig.6.1 - Fentes d'aération

NOTE

Lorsque le véhicule roule, les passagers, notamment ceux qui sont assis dans la dinette arrière, peuvent sentir la présence de flux d'air. Ce phénomène, dépendant de la présence des ouvertures d'aération (ne pouvant pas être fermées) prévues par les normes, ne relève pas de défauts de fabrication ou de montage.

6.1.1 CONDENSATION



ATTENTION

Une exposition prolongée à la condensation peut endommager le véhicule et ses composants.

NOTE

Les dommages causés par la condensation dus à une mauvaise aération du véhicule ne sont pas couverts par la garantie.

- Pour éviter la formation de condensation :
 - Aérer régulièrement le véhicule en ouvrant les baies et les lanterneaux.
 - Maintenir une température optimale à l'intérieur du véhicule, notamment pendant la période hivernale.
 - Chauffer régulièrement le véhicule en gardant le système de recirculation de l'air allumé. Pendant la phase de chauffage, ouvrir toutes les portes des armoires, les volets rabattables et les tiroirs de rangement.
 - Aérer le véhicule durant son utilisation et pendant quelques heures après son utilisation, surtout s'il a été remisé dans un environnement fermé.
 - Utiliser des matériaux absorbants entre le pare-brise et le tableau de bord lors du stationnement, particulièrement en hiver.
 - Utiliser des pièges à condensation en cas de permanence prolongée à l'intérieur du véhicule.
 - Durant la période hivernale, utiliser un store occultant thermique extérieur sur le pare-brise et les baies ou un store occultant intégral.
 - Ouvrir une baie ou un lanterneau après chaque utilisation de la douche

pour permettre à la vapeur d'eau de s'échapper.

- Aérer régulièrement les rembourrages, les coussins et les matelas en les soulevant et en les plaçant en position verticale pour permettre à la condensation accumulée de sécher.
- Retirer le film protecteur après avoir utilisé des rembourrages, des coussins et des matelas.



ATTENTION

Si les rembourrages, les coussins ou les matelas sont recouverts d'un film protecteur, la condensation accumulée peut entraîner la formation de moisissures.

NOTE

En hiver, les températures très basses peuvent entraîner la formation de condensation à l'intérieur des doubles vitres. Ce phénomène est tout à fait normal. La condensation est éliminée à mesure que la température extérieure augmente.

6.2 BAIES À BLOCAGE AUTOMATIQUE

Ouverture

1. Appuyer sur le bouton de sécurité (**B** - Fig.6.2) présent sur les leviers de blocage (**A** - Fig.6.2).
2. Dégager tous les leviers de blocage (**A** - Fig.6.2) et les mettre en position verticale.
3. Ouvrir la baie en la poussant du centre jusqu'à atteindre la position souhaitée (Fig.6.3). La baie se bloque automatiquement.

Fermeture



ATTENTION

Accompagner toujours la baie qui se ferme, évitant de la laisser tomber.

1. Pousser au centre la baie pour la faire coulisser de quelques millimètres vers l'avant et permettre ainsi au mécanisme de se débloquer et libérer le mouvement.
2. Tirer la baie au centre jusqu'à la position de fermeture totale.
3. Accrocher tous les leviers de blocage (**A** - Fig.6.2) et les mettre en position de fermeture.
4. S'assurer que le bouton de sécurité (**B** - Fig.6.2) est sorti.

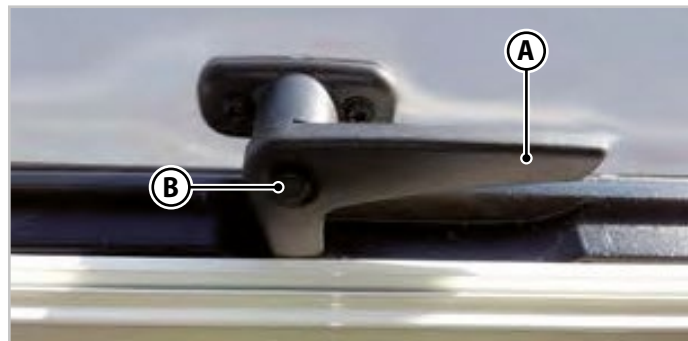


Fig.6.2 - Levier de blocage des baies



Fig.6.3 - Ouverture des baies

Moustiquaire et store occultant

Les baies sont munies de stores occultant et de moustiquaires. La moustiquaire et le store occultant peuvent être utilisés séparément.

! ATTENTION

Accompagner toujours la moustiquaire et le store jusqu'à leur enroulement complet afin d'éviter une action trop brusque qui pourrait endommager le mécanisme.

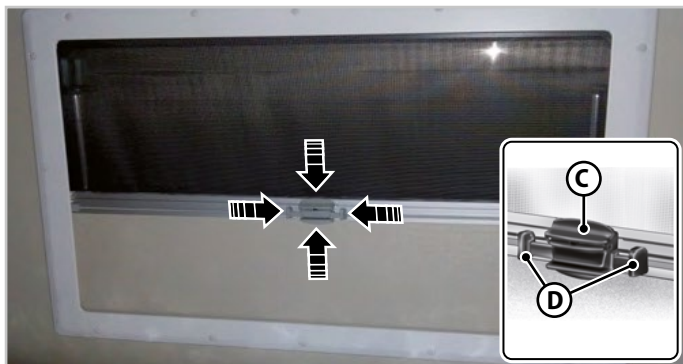


Fig.6.4 - Moustiquaire et store occultant des baies

Pour ouvrir ou fermer la moustiquaire, saisir la poignée (**C** - Fig.6.4) et l'abaisser jusqu'à ce que les crochets s'insèrent dans les butées du store.

Pour ouvrir ou fermer le store occultant, maintenir les boutons (**D** - Fig.6.4) en-

foncés et relever ou abaisser le store en tenant la poignée (**C** - Fig.6.4). Une fois la position souhaitée atteinte, relâcher les boutons et s'assurer que le store est bloqué dans l'une des positions prédéfinies.

6.3 LANTERNEAUX

- Avant de prendre la route, vérifier que les lanterneaux sont fermés et verrouillés.
- Ne pas ouvrir les lanterneaux durant la conduite.

! ATTENTION

- **Lorsque le véhicule roule, les lanterneaux doivent rester fermés avec le store occultant et la moustiquaire (si installés) ouverts/décrochés. Le store occultant et la moustiquaire doivent aussi rester ouverts/décrochés pendant les périodes d'immobilisation du véhicule.**

6.3.1 LANTERNEAU AVEC VOLANT D'OUVERTURE

Certains modèles sont équipés de deux versions de ce type de lanterneau, l'un pour la seule aération, l'autre muni d'un système d'aération et d'aspiration. Les deux types de lanterneaux sont dotés de moustiquaire.

En tournant le volant d'ouverture (**A** - Fig.6.5) dans les deux sens de rotation, le lanterneau se soulève (ouverture) ou se baisse (fermeture). Il est possible de régler l'ouverture du lanterneau sur la position intermédiaire choisie.

Pour utiliser la fonction d'aération et d'aspiration, ouvrir le lanterneau à l'aide du volant (**A** - Fig.6.5) et sélectionner la fonction d'aération avec entrée d'air (IN) ou d'aspiration (OUT) à l'aide des boutons de commande (**B** - Fig.6.5).

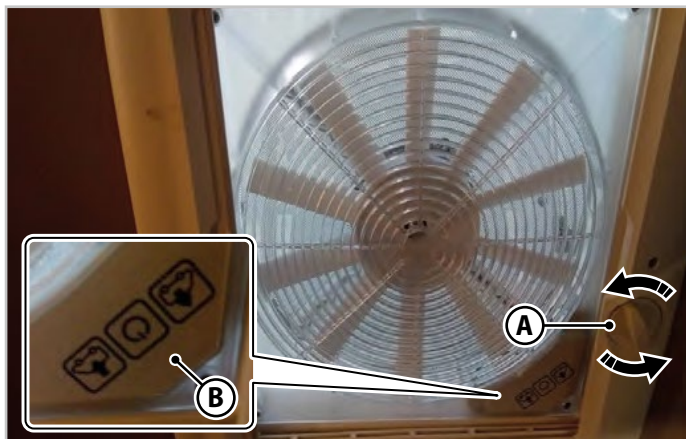


Fig.6.5 - Lanterneau avec volant d'ouverture

6.3.2 LANTERNEAU BASCULANT

Selon le modèle, le véhicule dispose d'un lanterneau basculant dans l'une de ses deux versions (type A ou type B).

Lanterneau basculant - Type A (Fig.6.6)

Ouverture

1. Appuyer sur le bouton de sécurité **A** et tirer la barre **B** vers le bas avec les deux mains.
2. Tirer la barre **B** en la faisant coulisser dans les glissières **C** jusqu'à la position la plus reculée.

Fermeture

1. Pousser la barre **B** légèrement vers le haut avec les deux mains.
2. Repousser la barre dans les glissières.
3. Pousser la barre vers le haut avec les deux mains jusqu'à ce que cette dernière se trouve au-dessus du bouton de sécurité **A**.

Position d'aération

Le lanterneau basculant peut être placé sur deux positions d'aération.

1. Appuyer sur le bouton de sécurité **A** et tirer la barre **B** vers le bas avec les deux mains.
2. Tirer la barre **B** en la faisant coulisser dans les glissières **C** jusqu'à la position souhaitée.
3. Pousser légèrement la barre **B** vers le haut et l'insérer dans la glissière choisie **D** ou **E**.

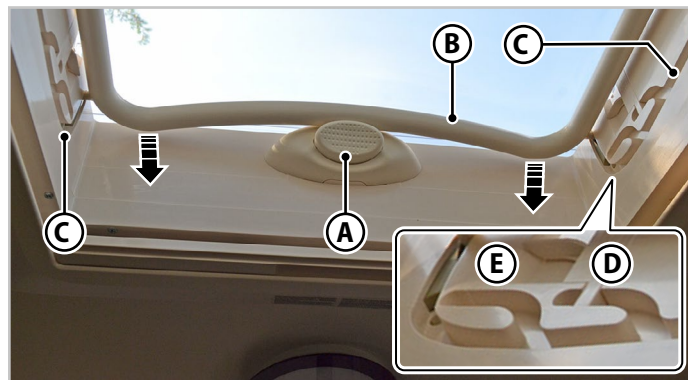


Fig.6.6 - Lanterneau basculant - Type A

Lanterneau basculant - Type B (Fig.6.7)

Position d'aération

Le lanterneau basculant peut être placé sur plusieurs positions d'aération.

- Soulever la poignée de sécurité (**F** - Fig.6.7) et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour relever le lanterneau dans la position souhaitée.
- Pour abaisser le lanterneau, tourner la poignée dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit complètement fermé.

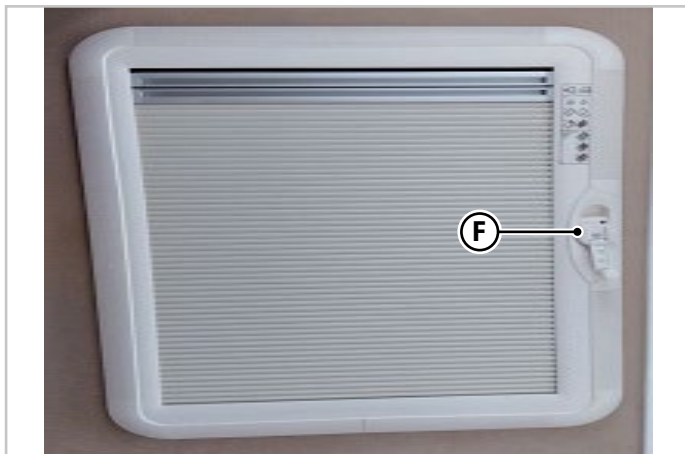


Fig.6.7 - Lanterneau basculant - Type B

Moustiquaire et store occultant

Le lanterneau basculant est équipé d'une moustiquaire et d'un store occultant. La moustiquaire et le store occultant peuvent être utilisés séparément.

Pour ouvrir et fermer la moustiquaire, saisir la poignée (**G** - Fig.6.8) et la tirer jusqu'à atteindre la position souhaitée, puis la relâcher. La moustiquaire reste alors sur cette position.

Pour ouvrir et fermer le store occultant, saisir la poignée (**H** - Fig.6.8) et la tirer jusqu'à atteindre la position souhaitée, puis la relâcher. Le store occultant reste alors sur cette position.

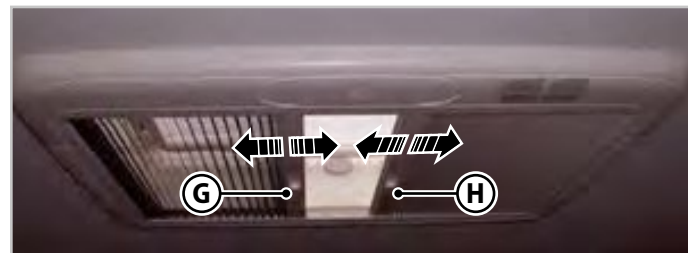


Fig.6.8 - Moustiquaire et store occultant du lanterneau basculant

6.3.3 LANTERNEAU PANORAMIQUE MUNI DE BRAS À ENCLENCHEMENT MANUEL

Ouverture

1. Tourner les leviers (**A** - Fig.6.9) et les mettre en position verticale.
2. Ouvrir le lanterneau en le poussant par le bas jusqu'à atteindre la position souhaitée.
3. Bloquer le lanterneau en vissant les manettes d'arrêt (**B** - Fig.6.9) des bras télescopiques.

Fermeture

1. Desserrer les manettes d'arrêt des bras (**B** - Fig.6.9) télescopiques.
2. Accompagner le lanterneau sur la position de fermeture.
3. Enclencher tous les leviers (**A** - Fig.6.9).

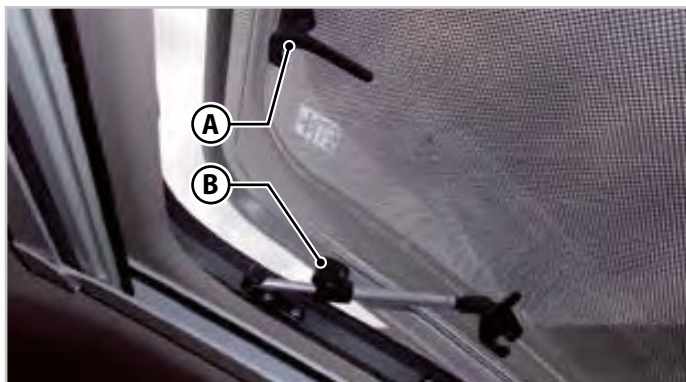


Fig.6.9 - Lanterneau panoramique

Moustiquaire et store occultant

Le lanterneau panoramique est muni de store occultant et de moustiquaire. La moustiquaire et le store occultant peuvent être utilisés séparément.

Pour ouvrir et fermer la moustiquaire, saisir le bord (**C** - Fig.6.10) au centre, la faire glisser jusqu'à la position souhaitée et la relâcher. La moustiquaire reste alors sur cette position.

Pour ouvrir et fermer le store occultant, saisir le bord (**D** - Fig.6.10) au centre,

faire glisser le store jusqu'à la position souhaitée et le relâcher. Le store occultant reste alors sur cette position.



ATTENTION

Accompagner toujours la moustiquaire et le store pendant l'enroulement.

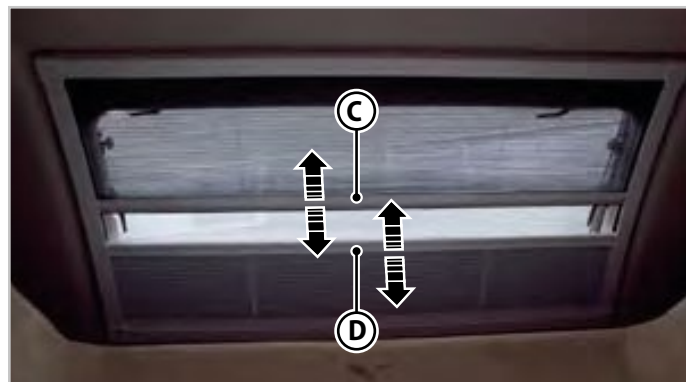


Fig.6.10 - Moustiquaire et store occultant du lanterneau basculant

6.4 STORES OCCULTANTS PLIABLES

6.4.1 BAIES LATÉRALES (CAMPING-CAR INTÉGRAL)

NOTE

Pour plus d'informations sur les autres versions, consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis.

Fermeture

Saisir la poignée et tirer le store occultant pliable (Fig.6.11) jusqu'à ce qu'il soit complètement fermé, puis l'enclencher dans son logement.

Ouverture

Saisir la poignée et tirer le store occultant pliable (Fig.6.11) jusqu'à l'ouvrir complètement ; le fixer à l'aide de l'aimant situé dans la poignée.



Fig. 6.11 - Stores occultant pliables pour baies latérales

6.4.2 PARE-BRISE (CAMPING-CAR INTÉGRAL)

NOTE

Pour plus d'informations sur les autres versions, consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis.



AVERTISSEMENT

Avant de prendre la route, vérifier que le store central est complètement abaissé et que les stores latéraux sont complètement fermés.

Fermeture et ouverture

Tirer le store occultant (Fig.6.12) à l'aide du profil central vers le haut pour un obscurcissement total. Tirer le store jusqu'en bas pour l'ouvrir et l'utiliser pendant la conduite.



Fig.6.12 - Store occultant pliable pour pare-brise

Exemples de positions

POSITION FERMÉE



POSITION INTIMITÉ



POSITION OUVERTE



Fig.6.13 - Positions du store occultant du pare-brise

6.5 LITS PAVILLONS



AVERTISSEMENT

- Utiliser les lits pavillons uniquement pour dormir.
- Avant d'abaisser les lits pavillons, s'assurer que personne, aucun animal ou objet ne se trouve dans l'encombrement du lit.
- Avant de refermer les lits pavillons, s'assurer que personne, aucun animal ou objet ne se trouve sur le lit.
- Ne pas utiliser de lits pavillons pour ranger des objets qui pourraient tomber pendant le voyage.
- Ne pas utiliser les lits pavillons sans filet de sécurité.
- Il est interdit aux enfants de moins de 6 ans d'utiliser les lits pavillons sans la surveillance d'un adulte.
- La charge statique avec le lit abaissé est de 250 kg pour le lit double et de 125 kg pour le lit simple. Le poids relevable est 60 kg max. Toujours respecter les limites de poids.

6.5.1 LIT PAVILLON AVANT



ATTENTION

Avant d'abaisser le lit pavillon, vérifier que la table située en dessous est positionnée en dehors de la zone d'action du lit afin d'éviter que le placard suspendu ne heurte la table.

Ouverture

Avant d'effectuer l'opération, s'assurer que :

- Les dossiers des sièges de la cabine sont tous les deux rabattus.
- Il n'y a pas de personnes, d'objets ou d'animaux pouvant gêner le mouvement du lit.

Pour abaisser le lit pavillon :

1. Déverrouiller le dispositif de sécurité (**A** - Fig.6.14).
2. Agir sur la poignée (**B**-Fig.6.14) et amener le lit en fin de course.

Fermeture

Avant d'effectuer l'opération, s'assurer que :

- Il n'y a pas de personnes, d'objets ou d'animaux pouvant gêner le mouvement du lit.

Pour refermer le lit pavillon :

1. Agir sur la poignée (**B**-Fig.6.14) et amener le lit en fin de course.
2. Fixer à nouveau le lit à l'aide du dispositif de sécurité (**A** - Fig.6.14).

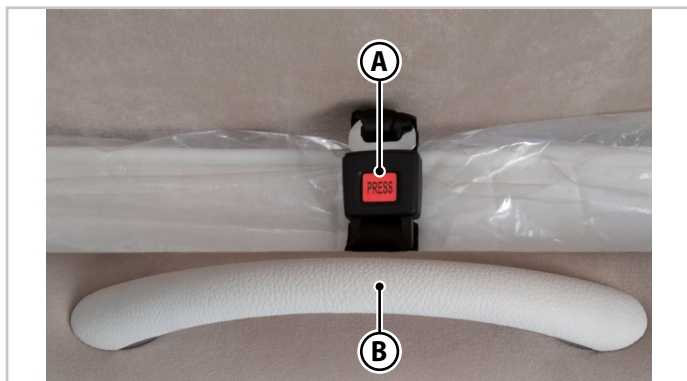


Fig.6.14 - Lit pavillon avant

6.5.2 LIT PAVILLON AU-DESSUS DE LA DÎNETTE (CAMPING-CAR INTÉGRAL)

NOTE

Pour plus d'informations sur les autres versions, consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis.

Avant d'abaisser le lit, s'assurer que :

- Il n'y a pas de personnes ni d'animaux sous la zone d'encombrement du lit.
- Il n'y a pas d'objets situés en dessous pouvant gêner la bonne utilisation du lit.

Avant de relever le lit, s'assurer que :

- Il n'y a ni personnes ni animaux sur le lit.
- Aucun objet ne peut empêcher la fermeture complète ou gêner le bon fonctionnement du lit.

Le lit peut être contrôlé à l'aide de commandes spécifiques (**A** - Fig.6.15) positionné directement sur le lit ou via le bouton de commande (**B** - Fig.6.15) situé sur le véhicule. Appuyer sur la flèche haut pour relever le lit et sur la flèche bas pour l'abaisser (Fig.6.15).

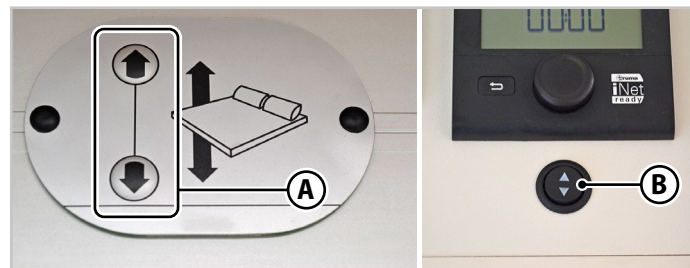


Fig.6.15 - Commande du lit pavillon au-dessus de la dînette



ATTENTION

Pendant un arrêt prolongé, le lit doit rester en position entièrement relevée : Laisser un espace de 10 cm environ entre le toit et le matelas du lit.

Débloccage manuel

Exécuter la procédure décrite ci-après si, à la suite d'une coupure de l'alimentation électrique du système de relevage/abaissement du lit pavillon, il faut procéder au rétablissement ou à l'usage manuel du lit.

Selon la version du lit présente sur le véhicule, procéder de la manière suivante :

Type A

1. Ouvrir le placard suspendu gauche pour accéder au moteur électrique du lit.
2. Sur l'avant du moteur, insérer la clé (**D** - Fig.6.16) à l'intérieur de la vis (**C** - Fig.6.16) pour un mouvement manuel.
3. Pour relever le lit, tourner la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, pour l'abaisser, la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

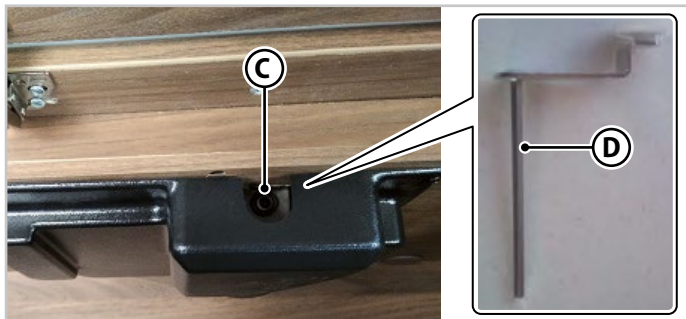


Fig.6.16 - Débloccage électrique du lit type A

Type B

1. Ouvrir le placard suspendu gauche pour accéder au moteur électrique du lit.
2. Au bas du moteur (**E** - Fig.6.17), insérer la clé Allen (**F** - Fig.6.17) dans son logement pour le mouvement manuel.
3. Pour relever le lit, tourner la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, pour l'abaisser, la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

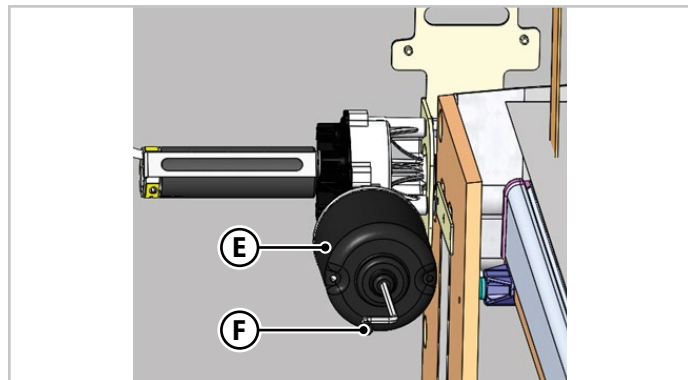


Fig.6.17 - Débloccage électrique du lit type B

6.5.3 FILET DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser les lits pavillons sans filet de sécurité.

- Tous les lits de véhicule positionnés à une hauteur supérieure à 1 mètre du sol sont équipés d'un filet de protection.
- Comme tous les dispositifs dédiés à la sécurité, le filet de sécurité doit également être utilisé et appliqué selon la réglementation en vigueur.
- Fixer le filet de sécurité (**A** - Fig.6.18) à l'aide des crochets (**B** - Fig.6.18 et Fig.6.19) dans les anneaux appropriés (**C** - Fig.6.19).

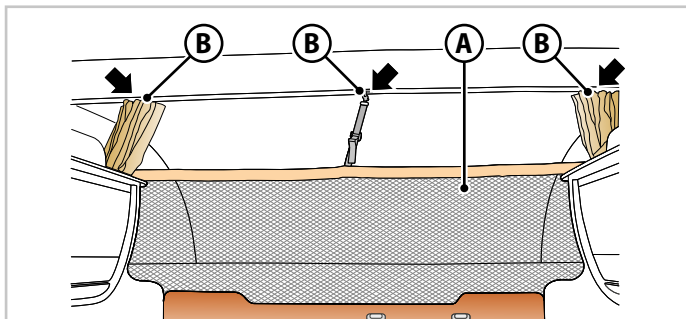


Fig.6.18 - Filet de sécurité du lit pavillon

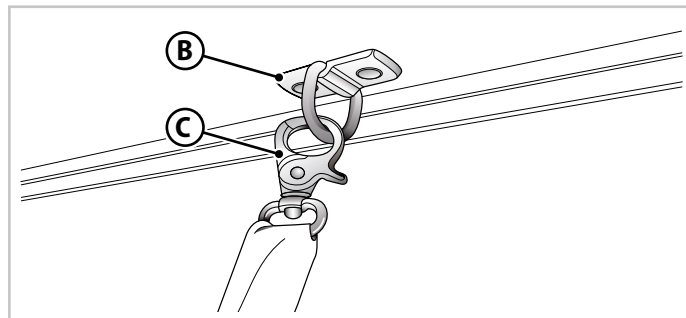


Fig.6.19 - Crochet pour filet de sécurité

6.6 TRANSFORMATION DÎNETTE

NOTE

Pour les différentes configurations possibles de la dînette pour le coin nuit, consulter le paragraphe 9.1 de ce manuel.

6.6.1 RALLONGE

La dînette de certains véhicules est munie d'une rallonge sur laquelle poser coussin. Abaisser la rallonge pour l'amener en position canapé (**A** - Fig.6.20) et la relever pour la mettre en position de marche (**B** - Fig.6.20).



Fig.6.20 - Rallonge de dînette

6.6.2 TABLE

Selon le modèle de véhicule, l'habitacle est équipé de tables pouvant être rabattues pour améliorer le confort d'habitation et transformer la dînette de la version jour à la version nuit.

Table à pied télescopique (en option)

Pour abaisser la table :

1. Appuyer avec le pied sur le bouton (**A** - Fig.6.21) situé à la base de la table.
2. Simultanément, pousser la table vers le bas jusqu'à l'abaisser complètement.

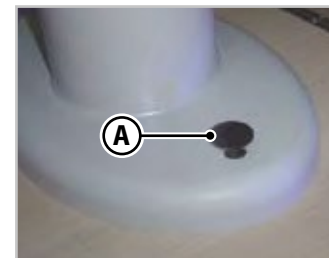


Fig.6.21 - Pied télescopique

Système de déplacement (selon les modèles)

La poignée (**B** - Fig.6.22) permet de déplacer le plateau de la table dans n'importe quelle position :

1. Maintenir la poignée **B** pressée avec la paume de la main tournée vers le haut.
2. Placer la table dans la position souhaitée.
3. Relâcher la poignée **B**.



Fig.6.22 - Système de déplacement table

Table pliante (selon les modèles)

1. Dégager les loquets situés sous la table et faire pivoter le plateau de 90°.



2. Ouvrir le plateau de la table en le laissant reposer sur la structure en dessous.



Table à pied repliable (selon les modèles)

1. Appuyer sur le bouton **C** sur l'articulation du pied de table.
2. Replier le pied de table.

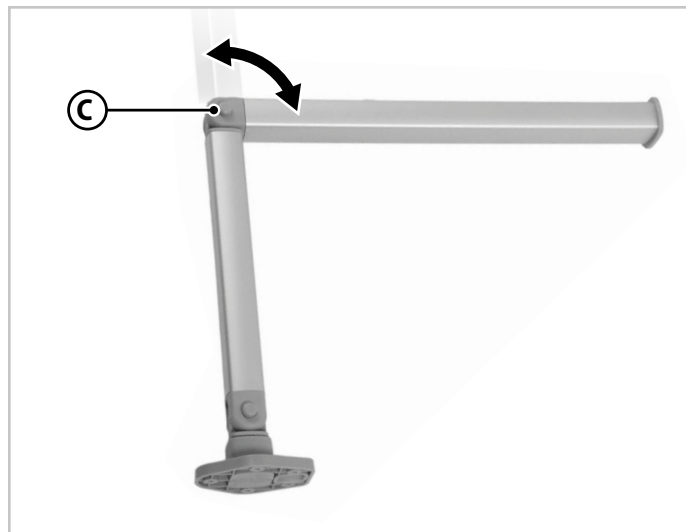


Fig.6.23 - Table à pied repliable

6.7 INSTALLATION DE GAZ

6.7.1 CONSIGNES D'UTILISATION

AVERTISSEMENT

La loi prévoit que l'installation de gaz doit être complètement fermée lorsque le véhicule roule. Avant de prendre la route, il faut fermer la vanne sur la bouteille et tous les robinets rouges de la centrale de distribution du gaz dans l'habitacle.

- Faire contrôler au moins une fois par an l'étanchéité des tuyaux et des raccords de l'installation. Pour cette opération, il est nécessaire de s'adresser à un concessionnaire ou à un atelier agréé par le constructeur.
- Le constructeur n'assume aucune responsabilité pour la mauvaise utilisation, altération ou modification à l'installation de gaz d'origine ou à la non-exécution des vérifications de l'installation. Remplacer le tuyau en caoutchouc du régulateur selon la date indiquée sur le tuyau lui-même.
- L'installation de gaz est alimentée par une ou plusieurs bouteilles amovibles, reliées à un détendeur.
- L'installation distribue le gaz aux appareils suivants à travers une centrale : réchauds et éventuellement four de cuisson, réchauffeur Combi, chaudière Alde et réfrigérateur.

6.7.2 CENTRALE DE DISTRIBUTION GAZ

La centrale permet de distribuer le gaz à tous les appareils alimentés par l'installation.

AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser pour la première fois les appareils à gaz décrits dans ce paragraphe, lire attentivement les manuels d'utilisation des fabricants respectifs.

Avant de mettre en marche un appareil, il est nécessaire d'ouvrir le robinet principal de gaz situé sur la bouteille et le robinet correspondant sur la centrale de distribution de gaz. Selon les modèles, la centrale de distribution de gaz est située sous l'évier ou sous le placard.

Chaque robinet (Fig.6.24) est marqué d'un symbole représentant l'appareil auquel il est raccordé.

- A. Robinet du plan de cuisson
- B. Robinet du réfrigérateur
- C. Robinet Combi
- D. Robinet du four

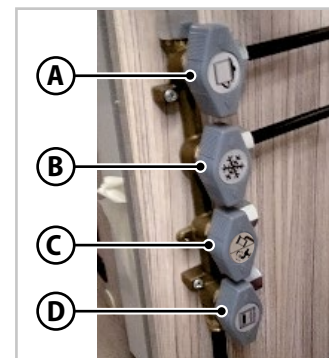


Fig.6.24 - Robinets de distribution de gaz

Fonctionnement : les robinets sont fermés (**B** - Fig.6.25) lorsque la poignée est perpendiculaire au tuyau de sortie, tandis qu'ils sont ouverts (**A** - Fig.6.25) lorsque la poignée est orientée comme le tuyau de sortie.

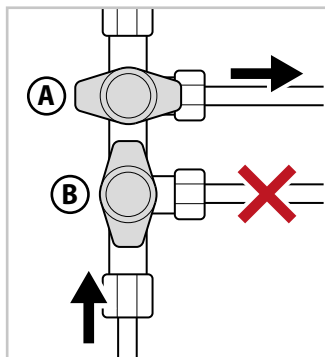


Fig.6.25 - Ouverture et fermeture des robinets

6.7.3 BOUTEILLES DE GAZ



Fig.6.26 - Compartiment à bouteilles de gaz

Les bouteilles amovibles sont logées dans un compartiment spécial aéré (Fig.6.26), dont l'accès se fait uniquement de l'extérieur du véhicule et qui est totalement isolé de l'habitacle.



AVERTISSEMENT

- **Toujours vérifier soigneusement que les grilles d'aération du compartiment à bouteilles sont bien dégagées.**
- **Il est interdit de ranger tout autre objet dans le compartiment à bouteilles.**

- Fixer les bouteilles dans le compartiment avec les sangles appropriées, en position verticale et de manière à ce qu'elles ne puissent pas tourner.
- Avant d'enlever de la bouteille le détendeur ou le flexible, fermer la vanne principale.
- Visser manuellement la bague du détendeur aux bouteilles et n'utiliser la clé que pour le serrage final.

AVIS

La bague du détendeur étant fileté à gauche, la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la visser.

- Le gaz de la bouteille amovible, dotée d'une vanne de fermeture, arrive aux différents appareils en passant à travers un détendeur et une centrale de distribution ayant plusieurs robinets, un pour chaque appareil ; la centrale est située à l'intérieur du meuble de cuisine ou d'un placard.
- Chaque appareil est doté d'une soupape de sécurité à thermocouple qui, en

cas d'extinction accidentelle de la flamme, coupe la sortie du gaz.

- Lorsque le véhicule est en stationnement, il est conseillé d'éteindre soigneusement tous les appareils fonctionnant au gaz. De plus, toujours fermer la vanne des cylindres et les robinets de la centrale à l'intérieur de l'habitacle.

Remplacement de la bouteille de gaz

1. Fermer la vanne principale sur la bouteille en tournant la poignée dans le sens des aiguilles d'une montre.

NOTE

Le sens de rotation de la bague de fermeture de la vanne est gravé sur la bague.

2. Avec la clé prévue à cet effet, dévisser dans le sens des aiguilles d'une montre la bague du détendeur de gaz (filetage à gauche) et le débrancher de la vanne de la bouteille.
3. Décrocher la sangle de fixation de la bouteille et retirer la bouteille du compartiment.
4. Positionner la bouteille pleine dans le compartiment et la bloquer avec les sangles de fixation.
5. Remplacer le joint du détendeur par un neuf.



ATTENTION

Le joint du détendeur de la bouteille doit être remplacé par un neuf chaque fois qu'il se desserre ou que la bague du détendeur est complètement dévissée.

NOTE

Sur plusieurs bouteilles, le joint neuf est inséré dans le cache de fermeture de l'embout de la bouteille.

6. Monter le détendeur sur la vanne principale de la bouteille et visser dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre la bague du détendeur (filetage à gauche).

6.7.4 DUO CONTROL CS VERTIKAL - HORIZONTAL (EN OPTION)

NOTE

Pour plus d'informations sur l'utilisation et le fonctionnement du détendeur de sécurité à commutation automatique, se référer à la documentation fournie par le fabricant du régulateur.

6.7.5 DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE ET DE FUMÉE (SELON LES MODÈLES)

Certains véhicules sont équipés de dispositifs de détection de monoxyde de carbone (**A** - Fig.6.27) et de fumée (**B** - Fig.6.27). Les appareils sont positionnés au mur ou sur le toit du véhicule à proximité de la porte d'entrée.



Fig.6.27 - Détecteurs de CO et de fumée

NOTE

Pour plus d'informations sur l'utilisation et le fonctionnement du détecteur de fumée et du détecteur de monoxyde de carbone, se reporter à la documentation fournie par le fabricant de l'appareil.



AVERTISSEMENT

Avant le départ et au moins une fois par semaine, vérifier le bon fonctionnement du détecteur de monoxyde de carbone (A - Fig.6.27) et le détecteur de fumée (B - Fig.6.27) comme décrit dans le manuel d'utilisation fourni par le fabricant de l'appareil.

Détecteur de monoxyde de carbone

Le dispositif de détection de monoxyde de carbone (**A** - Fig.6.27), avertit par une alarme si la quantité de gaz dépasse la limite autorisée. Lorsque les batteries sont connectées au dispositif, un voyant vert clignote toutes les minutes pour indiquer que le dispositif fonctionne.

Appuyer sur le bouton TEST pour vérifier que l'alarme fonctionne correctement. Elle doit émettre un signal sonore de test.

Détecteur de fumée

Le dispositif de détection de fumée (**B** - Fig.6.27) avertit par une alarme si la quantité de gaz dépasse la limite autorisée. Lorsque les batteries sont connectées au dispositif, un voyant LED clignote toutes les 30 secondes pour indiquer que le dispositif est en marche.

Appuyer sur le bouton TEST pendant environ 3 secondes pour vérifier le bon fonctionnement de l'alarme. Elle doit émettre un signal sonore de test.

6.8 INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Toutes les fonctions électriques à l'intérieur de la caisse sont contrôlées depuis le panneau de commande (voir par. 6.11.4). Les consommateurs électriques sont alimentés par la batterie d'appoint (voir par. 6.8.4).

6.8.1 CONSIGNES D'UTILISATION

! AVERTISSEMENT

Risque d'électrocution :

- Toute intervention de réparation de l'installation électrique doit exclusivement être effectuée par des opérateurs qualifiés et en tout cas auprès d'un concessionnaire ou d'un atelier agréé par le constructeur.
- Avant d'effectuer toute intervention sur l'installation électrique, éteindre tous les appareils et l'éclairage, couper le branchement éventuel au secteur à 220 V et débrancher la batterie d'appoint en utilisant l'interrupteur prévu à cet effet.

! ATTENTION

En cas de remplacement d'un fusible grillé, éteindre avec l'interrupteur l'appareil concerné et utiliser pour son remplacement un fusible neuf du type d'origine de la même puissance que celle du fusible grillé (même couleur). Avant de remplacer le fusible, identifier la source du défaut

6.8.2 ALIMENTATION 220 V

! AVERTISSEMENT

Risque d'électrocution. L'alimentation externe à 220 V doit être protégée par un disjoncteur différentiel de 30 mA. Le disjoncteur différentiel varie en fonction du modèle de véhicule.

En stationnement, le véhicule peut être connecté à un réseau d'alimentation externe 220 V. Le point de connexion ne doit pas être situé à plus de 20 mètres du véhicule.

Le panneau d'alimentation 220 V (**A** - Fig.6.28) du véhicule est protégé par un disjoncteur magnétothermique différentiel bipolaire (**B** - Fig.6.28). La prise d'alimentation est dotée du troisième pôle de mise à la terre comme prévu par les normes en vigueur.

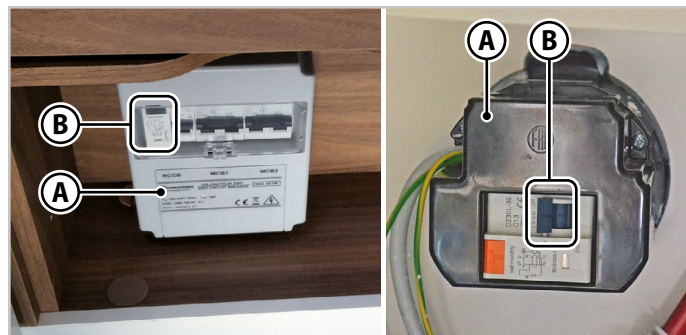


Fig.6.28 - Panneau d'alimentation

Le branchement au secteur 220 V permet d'alimenter :

- les prises de courant 220 V
- le réfrigérateur 220 V
- La recharge automatique de la batterie d'appoint et de la batterie moteur via le chargeur de batteries monté dans le véhicule (centrale électrique). Le courant de charge est adapté au niveau de charge de la batterie. Toute surcharge est par conséquent impossible.

Connexion à l'alimentation 220 V

Pour se connecter à l'alimentation 220 V :

1. Abaisser les leviers (**B** - Fig.6.28) du disjoncteur différentiel.
2. Soulever le couvercle (**C** - Fig.6.29) de la prise (**D** - Fig.6.29) situé sur le côté du véhicule.
3. Connecter un câble externe de section appropriée et de type homologué à la prise (**D** - Fig.6.29).
4. Connecter le câble externe à l'alimentation 220 V.
5. Relever les leviers (**B** - Fig.6.28) du disjoncteur différentiel.

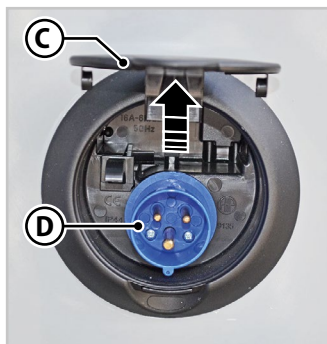


Fig. 6.29 - Prise d'alimentation 220 V



ATTENTION

- Si le disjoncteur différentiel se déclenche lorsque les leviers sont relevés, ne pas insister pour l'actionner mais vérifier la connexion.
- Le câble de connexion externe au secteur 220 V doit être conforme aux caractéristiques signalées par la réglementation locale du pays où a lieu l'opération de connexion ou de charge.

6.8.3 ALIMENTATION 12 V

Le véhicule est équipé d'une alimentation 12 V fournie par la batterie d'appoint. L'alimentation 12 V alimente les consommateurs des services, et donc l'éclairage intérieur et toutes les installations et les accessoires de l'habitacle.

Lorsque le véhicule roule, les deux batteries du véhicule (moteur et d'appoint) sont rechargées par l'alternateur qui alimente également le réfrigérateur 12 V.

Pour éviter la décharge rapide de la batterie d'appoint, le réfrigérateur est alimenté à 12 V seulement lorsque le moteur tourne.

NOTE

- Le réfrigérateur à compresseur est alimenté uniquement en 12 V.
- Lorsque le réfrigérateur à compresseur est présent, le véhicule est configuré pour l'installation de deux batteries afin de permettre au réfrigérateur d'être alimenté même lorsque le véhicule est éteint.

AVIS

Lorsque le moteur est éteint et que le véhicule n'est pas branché sur le secteur externe à 220 V, ne pas alimenter les consommateurs électriques avec la batterie à 12 V pendant une longue période. La réserve d'énergie de la batterie d'appoint ne permet son usage que pendant un laps de temps limité.

NOTE

Le niveau de charge des batteries est affiché sur le panneau de commande.

AVIS

Respecter la position d'insertion de la clé en faisant correspondre les deux dents avec les logements de l'interrupteur.

L'interrupteur est situé à l'intérieur du siège de la dînette droit ou à l'intérieur de la trappe du plancher passager et a deux positions :

- **OFF** : Batterie débranchée
- **ON** : Batterie connectée

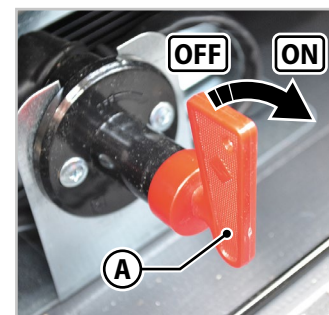


Fig.6.30 - Coupe-batterie

6.8.3.1 Coupe-batterie

La fonction coupe-batterie peut être activée, selon le modèle de véhicule :

- Via un coupe-batterie
- En débranchant manuellement la batterie
- En débranchant automatiquement la batterie du panneau de commande

Coupe-batterie (si présent)

Le circuit électrique 12 V de la batterie d'appoint peut être équipé d'un interrupteur qui permet de couper l'alimentation électrique en insérant et en tournant la clé appropriée (**A** - Fig.6.30).

Déconnexion manuelle



AVERTISSEMENT

Risque d'électrocution. Avant de procéder à la déconnexion manuelle de la batterie d'appoint, vérifier que le véhicule est éteint.

Lorsque le coupe-batterie n'est pas présent, il est possible de déconnecter manuellement la batterie des pôles (d'abord le pôle négatif, puis le positif).

Déconnexion automatique

Il est également possible de débrancher automatiquement la batterie, via le panneau de commande, en fonction de l'équipement du véhicule.

Panneau Type A (Fig.6.42, page 74)

1. Appuyer et maintenir enfoncé le bouton d'alimentation pendant 10 secondes.
2. Après quelques secondes, des signaux acoustiques sont émis et se terminent par un bip plus long.
3. A la fin du bip, la fonction coupe-batterie est activée.

Panneau Type B (Fig.6.43, page 74)

Appuyer sur le bouton « Arrêt » pour activer la fonction coupe-batterie.

NOTE

- Une fois le coupe-batterie activé, les consommateurs restent alimentés pendant encore 180 secondes.
- Pour plus d'informations sur le fonctionnement du panneau de commande, consulter le manuel d'utilisation fourni par le fabricant du dispositif.

6.8.4 BATTERIES

Le véhicule est équipé de deux batteries, qui sont automatiquement rechargées par l'alternateur durant la conduite :

- **Batterie moteur** : elle alimente les parties électriques du châssis d'origine (moteur, feux extérieurs du véhicule, etc.).
- **Batterie d'appoint** : elle alimente les consommateurs des services, et donc l'éclairage intérieur et toutes les installations et les accessoires de l'habitacle. Elle est logée dans la cabine de conduite ou à l'intérieur du siège de la dinette droite.

Consignes générales

AVIS

- Avant de prendre la route, il est conseillé de vérifier la charge de la batterie moteur et de la batterie d'appoint.
- Lors d'arrêts prolongés, brancher le véhicule sur le secteur 220 V, si possible, pour rétablir le niveau de charge de la batterie d'appoint.

AVIS

- Si l'une ou les deux batteries sont déchargées, il est conseillé de les recharger complètement avant de prendre la route. Veiller à charger la batterie 48 heures avant et 48 heures après un voyage.
- Dans le cas d'une batterie complètement déchargée, il faut la recharger pendant au moins 10 heures.



ATTENTION

- Si votre véhicule doit rester immobilisé pendant une longue période, il faut néanmoins procéder tous les 4 mois à la recharge complète de la batterie.
- Une batterie laissée déchargée pendant plus de six mois s'endommage irrémédiablement et perd toute capacité de recharge.

- Si la température ambiante est élevée (au-dessus de 30 °C), la décharge de la batterie d'appoint, ainsi que de celle du moteur, est plus rapide. À une température de 20 °C la batterie perd 2 % environ de charge par mois, alors qu'à 40 °C la perte de charge atteint 15 à 20 %.
- Si la température ambiante est très basse, la batterie d'appoint, ainsi que celle du véhicule, subit une perte de capacité et risque d'exiger des opérations de charge plus fréquentes.

Batterie d'appoint



AVERTISSEMENT

- Utiliser uniquement des batteries scellées (sans entretien) comme batterie d'appoint. Si une batterie au plomb non AGM est utilisée, il est nécessaire de raccorder à l'extérieur le tube servant à évacuer les vapeurs générées pendant la phase de charge.
- L'installation de la batterie d'appoint doit être effectuée selon les instructions fournies par le fabricant concerné et exclusivement par des opérateurs qualifiés.



ATTENTION

- Selon la configuration, le véhicule peut être prévu pour l'installation d'une ou deux batteries d'appoint. En cas d'installation de deux batteries d'appoint, utiliser des batteries du même type.
- Vérifier que le chargeur est correctement réglé pour le type de batterie utilisé

AVIS

Les batteries sans entretien ne requièrent aucun contrôle de niveau du liquide.

Si le véhicule doit rester immobilisé pendant une longue période, débrancher la batterie d'appoint au moyen de l'interrupteur coupe-batterie.

Lors de l'utilisation d'une **batterie au lithium** comme batterie d'appoint :



AVERTISSEMENT



Risque d'explosion. Les batteries au lithium contiennent des matières très dangereuses qui peuvent provoquer des explosions dans des conditions de température particulières.



Danger de matières corrosives. Les batteries au lithium contiennent des matières hautement corrosives et doivent être manipulées avec précaution en utilisant un équipement de protection individuelle adéquat et uniquement par des opérateurs qualifiés.



Risque de brûlure. Les batteries au lithium peuvent atteindre des températures élevées et doivent donc être manipulées avec précaution en utilisant un EPI adéquat et uniquement par des opérateurs qualifiés.

**AVERTISSEMENT**

L'entretien des batteries au lithium doit être effectué uniquement par des opérateurs qualifiés et autorisés par le fabricant de la batterie.



Conserver les batteries au lithium hors de portée des enfants.

**ENVIRONNEMENT**

Les batteries au lithium contiennent des matières nocives pour l'homme et l'environnement. Eliminer les batteries au lithium correctement et dans des points de collecte spécialisés.

Paramètres de la batterie Panneau Type A (Fig.6.42, page 74)

1. Appuyer sur le bouton de la batterie  pour visualiser l'état de charge de la batterie (pour plus d'informations voir le paragraphe suivant « Niveau de charge »).
2. Appuyer et maintenir enfoncé le bouton de la batterie  pendant 5 secondes. Un « LI » clignotant apparaîtra, indiquant le réglage par défaut pour le type de batterie (batterie au lithium).
3. Appuyer à nouveau sur le bouton de la batterie  pour changer le type de batterie. Après avoir sélectionné le type de batterie souhaité, attendre que le sigle cesse de clignoter.

NOTE

Les types de batteries pouvant être sélectionnés sont : LI (batterie au lithium), AGM (batterie AGM), Gel (batterie gel) et Pb (batterie au plomb).

Paramètres de la batterie Panneau Type B (Fig.6.43, page 74)

1. Dans le menu des paramètres, appuyer sur le bouton « Batteries ».
2. Appuyer sur le bouton « Modifier » (icône en forme de crayon) d'une des deux batteries d'appoint.
3. Appuyer sur les boutons « - » et « + » pour sélectionner le type de batterie.
4. Appuyer sur le bouton « Appliquer » pour confirmer la sélection.

NOTE

Si deux batteries d'appoint sont montées sur le véhicule, la sélection du type de batterie est automatiquement appliquée aux deux.

Niveau de charge

Le relevé correct du niveau de charge d'une batterie n'est possible que 4 heures après avoir terminé l'opération de recharge.

Pour vérifier le niveau de charge, procéder comme suit :

1. Débrancher le câble d'alimentation externe du secteur 220 V.
2. Éteindre toutes les lumières et les appareils électriques.

Panneau Type A (Fig.6.42, page 74)

3. Appuyer sur le bouton de la batterie . En appuyant sur le bouton de la batterie, il est possible de faire défiler les informations relatives à la charge de la batterie. Pour comprendre à quelle batterie se réfèrent les informations affichées, se référer à l'icône :



Batterie de démarrage



Batterie d'appoint 1



Batterie d'appoint 1 et 2



Batterie d'appoint 2

Panneau Type B (Fig.6.43, page 74)

3. Accéder au menu batteries. Depuis le menu des batteries, il est possible de visualiser les données de charge de la batterie.

AVIS

- La tension affichée sur l'écran ne doit pas être inférieure à 12,5V.
- Si la batterie est déchargée, la valeur de 12,5V est atteinte en la rechargeant pendant environ 12 heures.

Charge des batteries

La batterie du moteur et la batterie d'appoint peuvent être rechargées non seulement pendant que le véhicule roule, mais aussi à l'arrêt, en connectant le véhicule au réseau électrique 220V.

AVIS

Il est recommandé de charger les batteries au moyen du chargeur de batterie du véhicule, en branchant le câble sur l'alimentation secteur externe à 220 V.

NOTE

Pour plus d'informations sur la charge des batteries, consulter le manuel d'utilisation et d'entretien du châssis et les instructions fournies par le fabricant de la batterie d'appoint.

Conservation des batteries en hiver

À basse température, les batteries perdent très rapidement leur capacité. Si le véhicule reste immobilisé pendant de longues périodes, il est donc conseillé de brancher périodiquement le câble d'alimentation sur le secteur externe 220V.

6.8.5 CONSEILS ET VÉRIFICATIONS À EFFECTUER SUR L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Tableau de distribution 220 V

AVERTISSEMENT

Risque d'électrocution. Avant toute intervention sur le tableau de distribution, positionner le disjoncteur différentiel (B - Fig.6.28) sur « 0 » (OFF) et débrancher la fiche du secteur 220 V.

- Pour couper l'alimentation de l'ensemble de l'installation 220 V, positionner le disjoncteur différentiel (B - Fig.6.28) sur « 0 » (OFF).
- Brancher et débrancher le réseau externe 220 V uniquement avec le disjoncteur différentiel sur la position « 0 » (OFF).
- En cas de déclenchement du disjoncteur différentiel, avant de rebrancher le courant il faut impérativement identifier la panne et la faire réparer auprès d'un atelier agréé du fabricant.

Chargeur de batterie

AVERTISSEMENT

Le compartiment du chargeur de batterie doit toujours être sec et aéré.

- Vérifier la charge correcte des batteries via le panneau de commande.

- Le chargeur de batterie ne peut rester connecté au secteur externe 220 V que le temps nécessaire à la recharge des batteries.
- Le chargeur de batterie ne fonctionne que lorsqu'il est branché sur la batterie.

Jauges des réservoirs

ATTENTION

Risque d'endommagement des sondes des réservoirs. Ne pas laisser l'eau dans les réservoirs pendant des périodes trop longues, notamment le réservoir de récupération des eaux grises, pour éviter les incrustations et les dépôts.

6.9 INSTALLATION D'EAU



AVERTISSEMENT

Toute intervention d'entretien ou de réparation de l'installation d'eau doit être effectuée auprès d'un concessionnaire ou d'un atelier agréé par le constructeur.



ATTENTION

Risque de gel. En hiver, en cas d'inutilisation prolongée, vider l'installation d'eau du véhicule et les réservoirs associés.

L'installation d'eau du véhicule est composée des éléments suivants :

- **Réservoir d'eau propre (par. 6.9.1) :** réservoir de grande capacité logé dans le véhicule.
- **Réservoir d'eaux grises (par. 6.9.2) :** réservoir de récupération des déchets d'évier et de douche positionné sous le plancher.
- **Cassette WC (par. 6.9.3) :** réservoir avec accès extérieur relié au WC.

Il est possible de contrôler le niveau d'eau propre et des eaux grises depuis le panneau de commande :

- Pour le panneau **de Type A** (Fig.6.42, page 74), appuyer sur le bouton des réservoirs .
- Pour le panneau **de Type B** (Fig.6.43, page 74), dans le menu « Ressources ».

6.9.1 RÉSERVOIR D'EAU PROPRE



AVERTISSEMENT

Risque de contamination biologique :

- Ne jamais utiliser l'eau contenue dans le réservoir d'eau propre comme eau potable, pour usage alimentaire ou pour se brosser les dents. Au bout de quelques jours, l'eau potable du réservoir risque de perdre ses caractéristiques hygiéniques.
- Remplacer souvent l'eau contenue dans le réservoir. Avant de changer l'eau, nettoyer l'intérieur du réservoir avec un liquide désinfectant spécifique.
- Avant d'utiliser le véhicule, bien rincer le réservoir et les tuyaux avec beaucoup d'eau potable (voir par. 7.3).

Remplissage du réservoir d'eau propre

Pour remplir le réservoir d'eau propre, procéder comme suit :

1. Soulever le cache (**A** - Fig.6.31) pour accéder au goulot de remplissage d'eau situé sur le côté du véhicule.
2. Insérer la clé dans la serrure (**B** - Fig.6.31).
3. Tourner la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et la retirer.
4. Tourner le bouchon (**C** - Fig.6.31) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer.
5. Remplir le réservoir à l'aide du tube approprié.

ATTENTION

Nettoyer le tuyau d'eau avant de l'insérer dans le goulot et veiller à éviter l'entrée de corps étrangers ou de saletés.

6. Pour fermer le goulot, répéter les opérations dans l'ordre inverse.

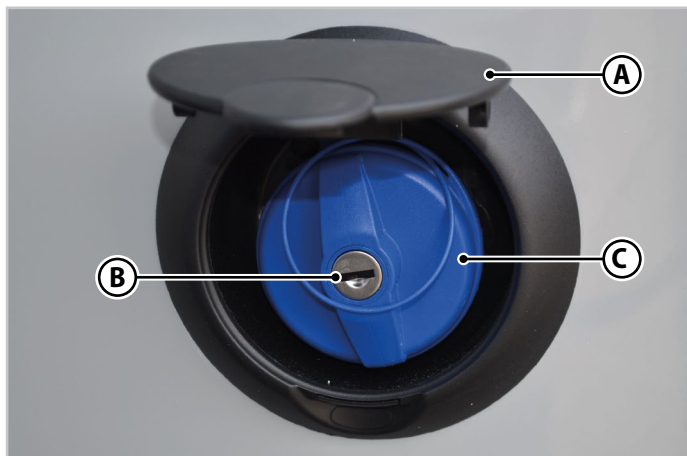


Fig.6.31 - Remplissage du réservoir d'eau propre

ATTENTION

Le poids de l'eau contenue dans le réservoir contribue à déterminer le poids total du véhicule, qui doit être conforme au poids total homologué. Par conséquent, pour déterminer la charge utile, il faut tenir compte de l'eau contenue dans le réservoir.

Utilisation du réservoir d'eau propre

Le débit d'eau est automatique à l'ouverture des robinets grâce à l'action de la pompe électrique à pressostat, qui doit d'abord être activée depuis le panneau de commande.

ATTENTION

Pour éviter d'endommager la pompe à eau, ne pas la faire fonctionner lorsque le réservoir d'eau propre est vide.

AVIS

Si l'eau ne sort pas des robinets, mais qu'elle est présente dans le réservoir et la pompe fonctionne, la cause pourrait être le colmatage des filtres des robinets ou du filtre de la pompe à eau. Procéder d'abord au nettoyage des filtres des robinets, puis, au besoin, à celui du filtre de la pompe (voir par. 7.5).

Vidange du réservoir

Certains modèles sont équipés d'une vanne de vidange (**D** - Fig.6.32) appliquée au-dessus du réservoir d'eau propre.

La vanne de vidange a deux positions : en tournant la molette dans le sens des aiguilles d'une montre, il est possible de vider le réservoir partiellement (20 litres en ordre de marche) ou complètement.

Pour fermer la vanne de vidange, tourner la molette complètement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

D'autres modèles sont équipés de deux bouchons pour vider le réservoir d'eau propre (Fig.6.33) :

- E.** Retirer le bouchon pour vider partiellement le réservoir (20 litres en ordre de marche).
- F.** Retirer le bouchon pour vider complètement le réservoir.

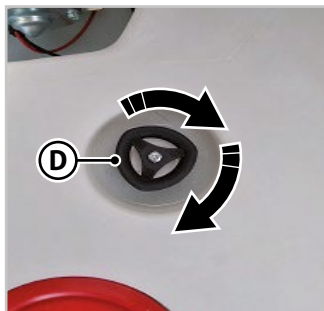


Fig.6.32 - Vanne de vidange d'eau propre

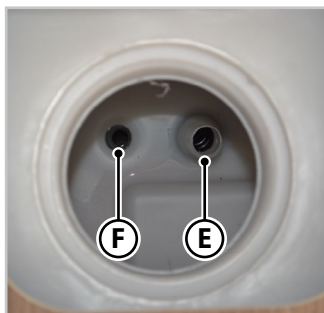


Fig.6.33 - Vanne de vidange d'eau propre

Prise d'eau chaude et froide externe

La prise de douche externe est située dans le compartiment garage et est alimentée en eau par le réservoir d'eau propre.

Pour brancher le tuyau de douche fourni à la prise :

1. Soulever le cache (**E** - Fig.6.34).
2. Insérer le tuyau fourni dans le raccord (**F** - Fig.6.34).

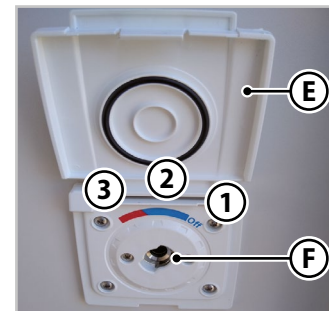


Fig.6.34 - Prise de raccord de douche

Une fois le tuyau de douche branché à la prise, amener le raccord du tuyau dans l'une des trois positions selon le besoin :

1. **Douche fermée (OFF)** : si l'on appuie sur le levier de douche, l'eau ne sort pas.
2. **Eau froide** : de l'eau froide sort lorsque l'on appuie sur le levier de douche.
3. **Eau chaude** : de l'eau chaude sort lorsque l'on appuie sur le levier de douche.

Pour débrancher le tuyau de douche, répéter les opérations dans l'ordre inverse.

6.9.2 RÉSERVOIR D'EAUX GRISES

Les eaux grises (évier de cuisine, lavabo des toilettes et de la douche) sont récupérées dans un réservoir logé dans le sous-caisse. Un témoin sur le panneau de commande signale la nécessité de vider le réservoir. Ce témoin s'allume lorsque 100 % de la capacité totale du réservoir est atteinte.

⚠ ATTENTION

Risque de gel des conduites et du réservoir d'eaux grises. En hiver et en cas de basses températures, utiliser un liquide antigel spécifique dans le pourcentage indiqué sur l'emballage du produit. Verser le liquide antigel dans le réservoir depuis le drain de l'évier ou du lavabo.

Vidange du réservoir d'eaux grises

Pour vidanger le réservoir, tirer la poignée (**A** - Fig.6.35) de la vanne de vidange, positionnée sous le plancher du véhicule ou dans le compartiment garage. Lorsque le réservoir est vide, fermer la vanne en poussant la poignée à fond dans son logement.

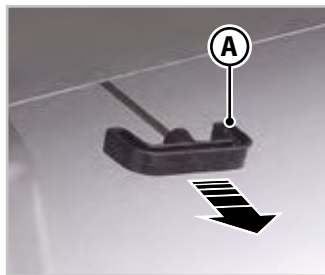


Fig.6.35 - Vanne de vidange des eaux grises



ENVIRONNEMENT

Vider le réservoir d'eaux grises uniquement aux endroits expressément prévus à cet effet (Camper Service) ou dans les puisards d'évacuation des campings.

Réchauffeur du réservoir d'eaux grises

Le réchauffeur est une résistance électrique insérée à l'intérieur du réservoir qui évite aux eaux grises de geler. La sonde est contrôlée par un interrupteur (**B** - Fig.6.36) positionné à l'entrée du véhicule. L'interrupteur est équipé d'un indicateur LED et marqué du symbole d'identification approprié.

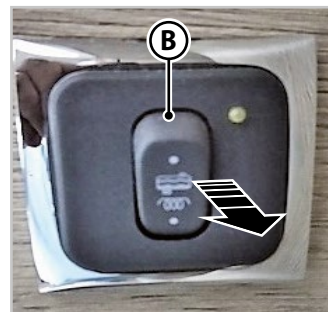


Fig.6.36 - Interrupteur du réchauffeur

6.9.3 CASSETTE WC

AVIS

Avant la première utilisation du WC à cassette amovible, lire attentivement la notice d'emploi fournie par le fabricant du dispositif.

Le véhicule est équipé d'un WC muni d'une cassette amovible (ou réservoir à cassette). La chasse d'eau du WC est alimentée par l'eau du réservoir d'eau propre. Le WC varie suivant le modèle du véhicule.

La cassette WC est située à l'extérieur du véhicule, à côté des toilettes.

La partie supérieure du WC (**A** - Fig.6.37) peut tourner vers la droite ou vers la gauche pour optimiser l'utilisation des espaces.

Rinçage du WC

Pour le rinçage du WC :

1. Déplacer le levier (**B** - Fig.6.37) en position (**C** - Fig.6.37) pour ouvrir le volet d'évacuation.
2. Maintenir le bouton (**E** - Fig.6.37) de rinçage enfoncé pour le temps nécessaire.
3. Pour fermer le volet d'évacuation, déplacer le levier en position (**D** - Fig.6.37).

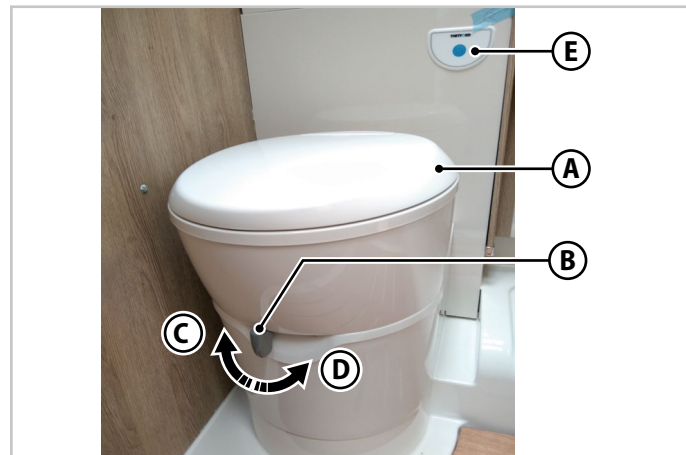


Fig.6.37 - Rinçage du WC

Vidange de la cassette WC



ATTENTION

- La capacité de la cassette WC est de 18 litres environ. Elle doit être vidée lorsque le témoin rouge situé sur le panneau de commande des toilettes s'allume.
- Après chaque vidange de la cassette WC, renouveler le produit désintégrant comme indiqué dans la notice d'emploi des toilettes et du produit.

Selon le modèle de véhicule, la trappe d'accès au réservoir peut se trouver sur le côté droit ou gauche ou sur la paroi arrière.

Pour vider le réservoir de la cassette WC, procéder comme suit :

1. Vérifier que la trappe d'évacuation du WC est fermée : le levier **(B)** - Fig.6.37) doit être en position **(D)** - Fig.6.37).
2. Ouvrir la serrure avec la clé **(F)** - Fig.6.38), puis retirer la clé.
3. Appuyer sur les boutons **G** et **F** (Fig.6.38) et ouvrir la trappe.
4. Exeracer une légère pression vers le haut sur la poignée **(H)** - Fig.6.38) et retirer le réservoir.
5. Retirer le bouchon **(I)** - Fig.6.38) et appuyer sur le bouton d'évacuation pour vider le réservoir.



ENVIRONNEMENT

Vider la cassette WC uniquement aux endroits expressément prévus à cet effet (Camper Service) ou dans les points de collecte appropriés des campings. Pour des raisons d'hygiène, il est interdit de vidanger la cassette dans les WC des campings.



ATTENTION

Risque de gel. En cas de basses températures et en l'absence de chauffage, vidanger entièrement la cassette WC.

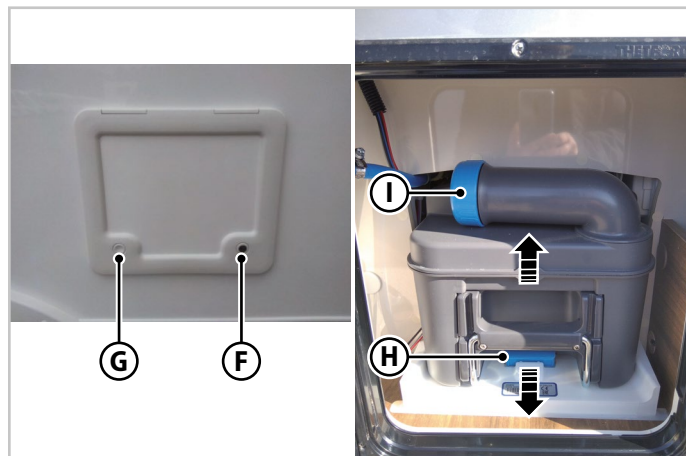


Fig.6.38 - Vidange de la cassette WC

6.10 INSTALLATION DE CHAUFFAGE

Le chauffage à l'intérieur du véhicule peut s'effectuer, selon le modèle, via le réchauffeur Combi (voir par. 6.10.3) ou l'installation de chauffage Alde (voir par. 6.10.4).

6.10.1 AVERTISSEMENTS IMPORTANTS



AVERTISSEMENT

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone. Une fois par an, faire contrôler dans un atelier agréé par le constructeur les échappements de tous les appareils fonctionnant au gaz. En particulier, l'échappement du réchauffeur Combi et de la chaudière Alde doit être en parfait état de fonctionnement et libre de toute obstruction. Veiller à ne pas écraser, perforer, déchirer ou déboîter le tuyau d'échappement du réchauffeur afin d'éviter tout risque d'échappement de monoxyde de carbone.



ATTENTION

L'échangeur de chaleur des réchauffeurs et des chaudières à gaz doit être remplacé 10 ans après sa première mise en marche. Le remplacement doit être effectué auprès du fabricant du réchauffeur ou de la chaudière ou dans un atelier agréé par le fabricant. Le propriétaire du véhicule est responsable du remplacement en question.

NOTE

- Pour plus d'informations sur le réchauffeur Combi, consulter les paragraphes dédiés de ce manuel et le manuel d'utilisation fourni par le fabricant du réchauffeur.
- Pour plus d'informations sur l'installation Alde, consulter les paragraphes dédiés de ce manuel et la notice d'emploi fournie par le fabricant de l'installation.

6.10.2 RÉGLAGE DES AÉRATEURS

L'installation de distribution de l'air chaud se compose de tuyaux d'amenée et d'aérateurs de sortie répartis dans l'habitacle.

Pour diriger le flux d'air vers les points souhaités, tourner l'aérateur en utilisant la bague (A - Fig.6.39).

Sur certains modèles les aérateurs sont également réglables : en plus d'être orientés, ils peuvent être ouverts ou fermés. Pour orienter et régler le flux d'air, tourner l'ailette (B - Fig.6.39).

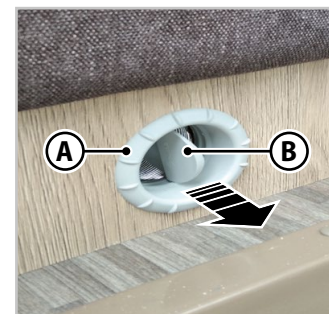


Fig.6.39 - Aérateurs

AVIS

Lorsque tous les aérateurs sont ouverts, le flux d'air chaud sortant de chacun d'eux sera limité. Pour obtenir un flux d'air plus intense d'un ou de plusieurs aérateurs, fermer tous les autres.

6.10.3 RÉCHAUFFEUR COMBI (SELON LES MODÈLES)

Le véhicule peut être équipé d'un réchauffeur avec réservoir d'eau intégré (réchauffeur Combi), alimenté au gaz, au diesel ou électrique. Ce système très compact intègre un réchauffeur à air chaud à haut rendement et un réservoir d'eau très performant.

Le réchauffeur Combi permet de chauffer l'eau et fournit également de l'air chaud pour chauffage du véhicule.

Avant d'allumer le réchauffeur Combi à gaz, ouvrir le robinet correspondant (C - Fig.6.24) sur la centrale de distribution de gaz.



AVERTISSEMENT

- Avant d'utiliser le réchauffeur Combi pour la première fois, lire attentivement le manuel d'utilisation fourni par le fabricant de l'appareil.
- Si le réchauffeur Combi n'est pas utilisé pour des périodes prolongées, fermer le robinet du gaz et la vanne de fermeture rapide.



AVERTISSEMENT

- Risque d'intoxication au monoxyde de carbone. La cheminée est une prise d'air essentielle pour le réchauffeur Combi et permet également d'évacuer les fumées de combustion. Maintenir la cheminée d'évacuation des gaz d'échappement et d'amenée d'air de combustion toujours propre.



ATTENTION

- Risque de gel. En cas de températures basses ou d'arrêts prolongés, vider le réservoir du réchauffeur Combi.
- Lors de l'ouverture de la trappe d'accès à la soute arrière, veiller à ne pas la bloquer près de la cheminée d'évacuation des gaz d'échappement. Si le Combi est en marche, les fumées d'échappement peuvent endommager la trappe de soute.

NOTE

Lors de l'utilisation normale du réchauffeur Combi, des auréoles brunes peuvent se former avec le temps.

Fonctionnement

Le réchauffeur Combi sélectionne automatiquement le niveau du brûleur en fonction de la nécessité de chaleur requise par les conditions ambiantes. Dès que la température ambiante sélectionnée est atteinte, le thermostat désactive le réchauffeur. La baisse de température à l'intérieur du véhicule rallume automatiquement le chauffage. Pendant la phase de chauffage, le contenu

d'eau du réservoir (12 litres environ) atteint automatiquement la température maximale.

En mode « été » seule l'eau est chauffée jusqu'à 40 °C ou 60 °C.

AVERTISSEMENT

Si le dispositif ne s'allume pas après deux tentatives de mise en marche, attendre 10/15 minutes avant de répéter l'opération pour permettre l'évacuation d'éventuelles émanations de gaz dangereuses.

AVIS

- Une fois le réchauffeur Combi allumé, attendre environ 15 à 30 minutes pour avoir de l'eau chaude.
- La température ambiante et la température de l'eau peuvent être réglées en même temps ou indépendamment l'une de l'autre.

Panneau de commande

Le véhicule dispose d'un panneau de commande pour l'utilisation du réchauffeur Combi qui varie en fonction de l'équipement du véhicule.

NOTE

Pour plus d'informations sur le panneau de commande, consulter le manuel d'utilisation fourni par le fabricant de l'appareil.

6.10.3.1 Soupape de sécurité

Le réchauffeur Combi est muni d'une vanne de vidange de sécurité (Fig.6.40) qui s'ouvre automatiquement pour empêcher la congélation de l'eau à l'intérieur du réservoir intégré. La vanne s'ouvre automatiquement dès que la température baisse sous 4 °C et évacue l'eau à travers un tuyau de vidange. La vanne de vidange de sécurité peut fonctionner sans alimentation en courant. En cas de gel, l'eau contenue dans le réservoir est automatiquement évacuée à travers un tuyau d'évacuation.

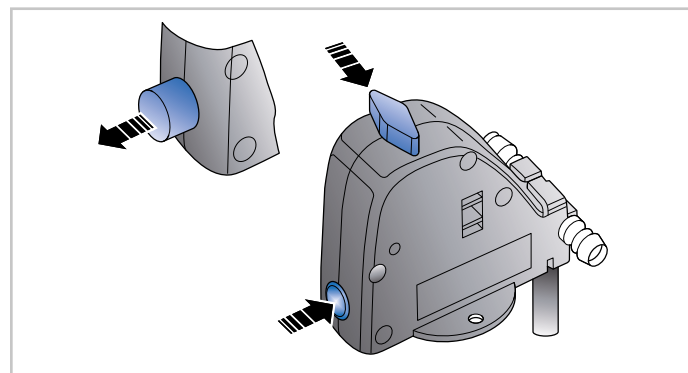


Fig.6.40 - Soupape de sécurité Combi

6.10.4 INSTALLATION DE CHAUFFAGE ALDE (SELON LES MODÈLES)

Le véhicule peut être équipé d'une installation de chauffage Alde. Dans ce type d'installation, l'air chaud destiné au chauffage de l'habitacle est généré par une chaudière à gaz à travers un fluide caloporteur.

L'eau chaude est fournie par un réservoir intégré à la chaudière de l'installation.



AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser l'installation de chauffage Alde pour la première fois, lire attentivement le manuel d'utilisation fourni par le fabricant de l'appareil.

Vérification de l'installation avant utilisation

Vérifier le niveau du mélange de glycol (Fig.6.41) dans le vase d'expansion. Lorsque l'installation est froide, le niveau doit être environ 1 cm au-dessus de l'indicateur de niveau minimum. Dans les véhicules neufs, des bulles d'air peuvent se former et disparaître lors de la première utilisation de l'installation. Dans ce cas le niveau de liquide pourrait baisser dans le vase d'expansion.



ATTENTION

Ne pas mettre la chaudière en marche sans mélange de glycol. Ne pas mélanger différents types de glycol, car cela pourrait provoquer la coagulation du mélange.



Fig.6.41 - Niveau du mélange de glycol



AVERTISSEMENT

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone. La cheminée est une prise d'air essentielle pour la chaudière et permet également d'évacuer les fumées de combustion :

- Vérifier que la cheminée est toujours exempte de neige, de glace et d'autres impuretés.
- Vérifier qu'aucun autre objet n'empêche ou n'obstrue la sortie des fumées et l'entrée de l'air dans la cheminée.
- Vérifier que la cheminée ne débouche pas dans un espace clos, comme un store extérieur.

- Vérifier que les prises d'air ne sont pas obstruées. Les vannes bloquées réduisent l'efficacité de l'installation de chauffage et détériorent la qualité de l'air à l'intérieur du véhicule.
- Vérifier qu'aucun objet n'empêche la circulation de l'air à l'intérieur de l'habitable.
- Vérifier que les coussins et couvertures n'obstruent pas ou n'entravent pas la circulation de l'air derrière les dossiers des canapés.
- Si le véhicule est recouvert de moquette, s'assurer qu'elle ne couvre pas les prises d'air et les convecteurs.
- Ne pas obstruer les passages prévus pour la recirculation de l'air dans le véhicule.

AVIS

Pour profiter au maximum du principe de circulation de la chaleur à travers l'eau, il est important que l'air circule librement sous les lits et derrière les dossiers et les armoires.

Première mise en marche de l'installation



AVERTISSEMENT

- Risque de contamination biologique. L'eau chaude de la chaudière n'est pas potable et ne doit pas être utilisée pour la préparation d'aliments.
- Risque de brûlure. L'eau contenue dans la chaudière peut atteindre des températures élevées.



ATTENTION

En présence de basses températures, vider le réservoir de la chaudière pour éviter de l'endommager. La garantie ne couvre pas les dommages causés par le gel.

Lors de la première mise en marche de l'installation de chauffage Alde ou après une longue période de non-utilisation :

1. Effectuer des contrôles adéquats sur l'installation de chauffage (voir par. « Vérification de l'installation avant utilisation »).
2. Allumer la chaudière en suivant les instructions ci-dessous.

NOTE

La chaudière peut être utilisée même s'il n'y a pas d'eau dans son réservoir.

3. Régler l'horloge.

4. Régler le mode souhaité (GPL et/ou électrique) et la température interne souhaitée.

NOTE

- La chaudière GPL et la résistance électrique peuvent fonctionner simultanément.
- Pour plus d'informations sur l'utilisation de l'installation de chauffage Alde, consulter le manuel d'utilisation fourni par le fabricant de l'installation.

6.10.5 CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PAR LE PLANCHER (EN OPTION)

Le chauffage par le plancher, s'il est présent, peut être allumé et éteint :

- à partir de l'interrupteur situé dans la dinette de gauche ou sur côté de l'entrée de la dinette de droite ;
- directement depuis le panneau de commande.

L'installation est branchée sur la ligne 220 V et est ainsi protégée par le disjoncteur différentiel.

Le plancher est doté d'une fonction automatique en fonction des températures ressenties. Les câbles chauffants à réglage automatique se composent d'une âme en polymère qui, alimentée à 220 V, augmente la température, en fonction de la température ambiante, à travers l'échange électrique de particules de carbone. Les avantages principaux sont :

- Réglage automatique de l'émission de chaleur.
- Aucun risque de surchauffe lors de l'utilisation.

Le système peut fonctionner également à travers un convertisseur (pendant le voyage) grâce justement à la faible absorption.

6.11 APPAREILS DU VÉHICULE

AVIS

Pour plus d'informations sur l'utilisation et le fonctionnement des appareils ou des accessoires installés sur le véhicule, consulter les livrets d'instructions des fabricants respectifs, fournis avec la documentation du véhicule.

6.11.1 PLAN DE CUISSON

Le plan de cuisson présent sur le véhicule peut varier tant en forme qu'en position selon le modèle de véhicule.



AVERTISSEMENT

- Avant la première utilisation du plan de cuisson, lire attentivement le manuel d'utilisation fourni par le fabricant de l'appareil.
- Risque d'intoxication au monoxyde de carbone. Avant de mettre le plan de cuisson en marche, aérer adéquatement l'habitacle en ouvrant les baies et les lanterneaux. Ne jamais utiliser le réchaud à gaz comme chauffage.



AVERTISSEMENT

- Risque d'incendie. Lorsque le réchaud à gaz est allumé, ne pas approcher de ce dernier des objets inflammables.
- Ne jamais modifier les raccords de gaz du plan de cuisson.
- En cas de réparation du plan de cuisson nécessitant la déconnexion de l'installation de gaz, toujours effectuer un test d'étanchéité de l'installation avant de mettre l'appareil en marche.

Avant de mettre le plan de cuisson en marche, ouvrir le robinet correspondant (A - Fig.6.24) sur la centrale de distribution de gaz.



AVERTISSEMENT

Pour les caractéristiques des casseroles à utiliser avec les différents brûleurs du plan de cuisson, se conformer aux dimensions des casseroles indiquées dans le livret d'instructions fourni par le fabricant du plan de cuisson.

6.11.2 FOUR

Le four peut être installé au-dessus du réfrigérateur ou sous la cuisine, selon la configuration du véhicule.

**AVERTISSEMENT**

- Avant la première utilisation du four, lire attentivement le manuel d'utilisation fourni par le fabricant de l'appareil.
- Risque d'intoxication au monoxyde de carbone. Avant de mettre le four en marche, aérer adéquatement l'habacle en ouvrant les baies et les lanterneaux. Ne jamais utiliser le four comme chauffage.
- Risque d'incendie. Lorsque le four est allumé, ne pas placer d'objets inflammables à l'intérieur.
- En cas de réparation du four nécessitant la déconnexion de l'installation de gaz, toujours effectuer un test d'étanchéité de l'installation avant de mettre l'appareil en marche.

Avant d'allumer le four, ouvrir le robinet correspondant (**D** - Fig.6.24) sur la centrale de distribution de gaz.

6.11.3 RÉFRIGÉRATEUR

Le réfrigérateur présent dans le véhicule peut varier selon le modèle du véhicule ; il peut s'agir d'un réfrigérateur à compresseur ou d'un réfrigérateur à alimentation trivalente (gaz, 220 V, 12 V).

**AVERTISSEMENT**

- Avant la première utilisation du réfrigérateur, lire attentivement le manuel d'utilisation fourni par le fabricant de l'appareil.
- Avant d'utiliser le réfrigérateur, nettoyer soigneusement l'intérieur.
- Ne jamais conserver de boissons gazeuses dans le congélateur.
- Si le réfrigérateur doit fonctionner pendant une longue période à une température interne du véhicule inférieure à 10 °C, la température constante à l'intérieur du congélateur ne peut pas être garantie. La température peut augmenter et les produits peuvent se décongeler.
- Les performances du réfrigérateur peuvent changer en fonction des conditions environnementales. Pour une utilisation efficace et sûre du réfrigérateur, se reporter au manuel d'utilisation du fabricant de l'appareil.
- En cas de réparation du réfrigérateur nécessitant la déconnexion de l'installation de gaz, toujours effectuer un test d'étanchéité de l'installation avant de mettre l'appareil en marche.

Pour utiliser le réfrigérateur à gaz, ouvrir le robinet correspondant (**C** - Fig.6.24) sur la centrale de distribution de gaz.

6.11.4 PANNEAU DE COMMANDE

Le véhicule est équipé d'un panneau de commande pour gérer les consommateurs installés sur le véhicule. Le panneau de commande varie selon le modèle ou la configuration :

Panneau de commande Type A



Fig.6.42 - Panneau de commande Type A

Panneau de commande Type B



Fig.6.43 - Panneau de commande Type B



ATTENTION

Avant la première utilisation du panneau de commande, lire attentivement le manuel d'utilisation fourni par le fabricant de l'appareil.

NOTE

Pour plus d'informations sur le panneau de commande, consulter le manuel d'utilisation fourni par le fabricant de l'appareil.

6.11.5 PANNEAU SOLAIRE (SELON LES MODÈLES)

Le véhicule peut être équipé d'un régulateur de charge pour surveiller et optimiser l'utilisation de l'énergie provenant du panneau solaire.

NOTE

Pour plus d'informations sur le régulateur de charge, consulter le livret d'instructions fourni par le fabricant de l'appareil.

7 ENTRETIEN

Un bon entretien du véhicule est la meilleure garantie pour l'utiliser en toute sécurité et pour le maintenir un bon état.

AVIS

- Pour l'entretien du moteur et du châssis, se conformer au Plan d'Entretien Programmé prévu par le constructeur du châssis et figurant dans le manuel d'utilisation.
- Pour l'entretien et toute réparation des appareils montés sur le véhicule (par exemple réfrigérateur, réchauffeur, chaudière, plan de cuisson, four, etc.), consulter les manuels d'utilisation et d'entretien correspondants fournis par les fabricants respectifs.

7.1 PIÈCES DE RECHANGE D'ORIGINE

Les pièces de rechange d'origine et les accessoires prévus pour le véhicule ont été conçus et testés pour s'intégrer parfaitement à celui-ci.

Les opérateurs qualifiés des concessionnaires et des ateliers agréés par le constructeur ont l'expérience de tous les détails techniques et des caractéristiques des pièces de rechange et des accessoires prévus pour le véhicule, ainsi que la compétence nécessaire pour effectuer les interventions de réparation et de remplacement. En outre, ils sont en mesure de conseiller au sujet d'éventuels accessoires et de fournir les pièces de rechange d'origine.

- Ne pas utiliser de composants et d'accessoires non autorisés par le constructeur.

**AVERTISSEMENT**

L'utilisation de composants et d'accessoires non autorisés par le constructeur peut compromettre la sécurité et le bon fonctionnement du véhicule.

- Pour installer des composants et des accessoires sur le véhicule, contacter les concessionnaires ou les ateliers agréés par le constructeur.

**AVERTISSEMENT**

Les interventions de modifications effectuées par du personnel non autorisé peuvent compromettre le niveau de fonctionnement et de sécurité du véhicule et invalider la garantie.

- S'adresser aux concessionnaires ou aux ateliers agréés par le constructeur également pour le montage d'accessoires spéciaux qui pourraient entraîner l'obligation d'enregistrement. Lors du montage des accessoires spéciaux, il faut respecter les dimensions caractéristiques autorisées et le poids homologué pour le véhicule.

AVIS

Il est recommandé de garder à bord les pièces de rechange suivantes : fusibles d'ampérage différent, ampoules LED, pompe à pressostat pour le réservoir d'eau propre, trousse à outils.

7.2 NETTOYAGE EXTÉRIEUR

Les matériaux utilisés à l'extérieur du véhicule ont été sélectionnés en fonction de leur résistance particulière à l'agression des agents atmosphériques. Dans tous les cas, pour garder le véhicule dans le meilleur état, respecter les consignes ci-dessous :

**ATTENTION**

- **Ne pas utiliser de machines haute pression ou à haute température pour laver le véhicule.**
 - **Bien fermer les baies et les trappes du véhicule pendant le lavage et veiller à ne pas orienter les jets d'eau contre les aérateurs et la grille du réfrigérateur.**
- Laver périodiquement les parties extérieures du véhicule, surtout après avoir séjourné au bord de la mer où l'air est imprégné d'embruns.
 - En hiver, nettoyer soigneusement le sous-caisse et les parties mécaniques du véhicule pouvant être agressées par le bas. Le sel de déneigement répandu sur les routes endommage la partie basse du véhicule.

7.2.1 SURFACES EXTÉRIEURES

- Laver les surfaces extérieures du véhicule avec beaucoup d'eau et du shampoing neutre, puis les essuyer avec un chiffon approprié.
- Si la surface du véhicule présente des zones dépolies, traiter la surface concernée avec un bon produit de polissage non abrasif pour carrosserie.
- Pour les parties en fibre de verre, procéder au nettoyage et au polissage comme sur la carrosserie normale d'une voiture, en utilisant les produits disponibles dans le commerce (pâte abrasive, polish, etc.).

**ATTENTION**

Pour éviter d'endommager les surfaces brillantes du véhicule :

- Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou abrasifs.
- Ne pas utiliser de brosses dures, de chiffons rugueux ou d'autres supports abrasifs.
- Ne pas laver le véhicule après une longue exposition au soleil, pour ne pas altérer le brillant de la peinture.
- Ôter dès que possible les taches de goudron, les fientes d'oiseaux, les insectes, la rouille et toute autre substance pouvant attaquer la peinture de la carrosserie.
- Nettoyer et éliminer périodiquement tous les matériaux qui se sont déposés sur le toit.

7.2.2 VERRES ACRYLIQUES

- Laver le verre acrylique uniquement à l'eau et au savon neutre, puis l'essuyer avec une éponge, un chiffon doux ou un chiffon spécial.
- Au besoin, utiliser des détergents spécifiques pour les surfaces acryliques.

**ATTENTION**

- Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou abrasifs.
- Ne pas frotter la surface des vitres acryliques lorsqu'elle est sèche. La poussière pourrait la rayer.

7.2.3 CHARNIÈRES

Lubrifier régulièrement les charnières des portes et des volets externes avec des produits sans acides pour ne pas compromettre leur bon fonctionnement.

7.3 NETTOYAGE INTÉRIEUR

Nettoyer périodiquement les matériaux et appareils internes du véhicule pour les maintenir en bon état et préserver leur fonctionnalité.

NOTE

Pour un nettoyage spécifique des appareils installés sur le véhicule, consulter les livrets d'instructions fournis par les fabricants respectifs.

Pour nettoyer les différents composants, suivre les instructions ci-dessous :

7.3.1 HOUSSES DES COUSSINS, RIDEAUX ET AUTRES TISSUS

Nettoyer les housses des coussins, les rideaux et les tissus en général par lavage à sec pour éviter le rétrécissement et la décoloration.

7.3.2 MOBILIER

**ATTENTION**

Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou abrasifs.

Nettoyer la surface des meubles avec un chiffon doux légèrement humide.

7.3.3 ÉVIERS, LAVABOS ET RÉCHAUDS

ATTENTION

- Pour nettoyer le plan de cuisson, suivre les instructions ci-dessous et dans le livret fourni par le fabricant de l'appareil.
- Pour éviter d'endommager le réchaud à gaz, ne pas laisser l'eau pénétrer dans les ouvertures du réchaud.
- Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou abrasifs.

- Pour le nettoyage, utiliser de l'eau et un détergent en crème, sans particules abrasives.
- Nettoyer le réchaud à gaz avec une éponge humide.

7.3.4 BAIES

ATTENTION

Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou abrasifs.

Pour le nettoyage, utiliser uniquement une solution d'eau et de savon neutre.

7.3.5 TOILETTES, DOUCHE ET THERMOFORMÉS

ATTENTION

Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou abrasifs.

Pour le nettoyage, utiliser uniquement une solution d'eau et de savon neutre.

7.3.6 PLANCHER

ATTENTION

- Ne pas utiliser de produits de nettoyage corrosifs ou abrasifs.
- Ne pas utiliser de brosses dures, de chiffons rugueux ou d'autres supports abrasifs.

Pour le nettoyage, utiliser une solution de savon neutre et d'eau tiède. Frotter délicatement avec une éponge non abrasive et rincer à l'eau tiède ou froide.

7.4 INSTALLATION DE GAZ

- Au moins une fois par an, faire vérifier la parfaite étanchéité des tuyaux et raccords de l'installation par un concessionnaire ou un atelier agréé par le constructeur.
- Vérifier périodiquement que le tuyau flexible de raccordement de la bouteille de gaz ne présente aucune anomalie ou porosité. Dans tous les cas, remplacer le tuyau flexible avant la date de péremption indiquée sur le tuyau lui-même. Le remplacement doit être effectué avec un tuyau conforme aux réglementations de sécurité en vigueur sur les appareils à gaz.
- En cas de défauts de l'installation (par exemple, odeur de gaz, consommation anormale), fermer immédiatement la vanne principale de la bouteille et bien aérer l'intérieur en ouvrant les portes, fenêtres et lanterneaux. Ne pas allumer d'allumettes ni de briquets et ne pas fumer. N'actionner aucun interrupteur électrique (par exemple, appareils de service, lumières, démarreur). Faire contrôler et réparer la panne exclusivement par des opérateurs autorisés par le constructeur.
- Vérifier à intervalles réguliers le fonctionnement des dispositifs de sécurité contre le dégagement de gaz imbrûlés. Le dispositif de sécurité doit se fermer automatiquement dans la minute qui suit l'extinction de la flamme de l'appareil à gaz correspondant. La fermeture est signalée par un déclic.
- Avant le départ et au moins une fois par semaine, vérifier le bon fonctionnement du détecteur de monoxyde de carbone et du détecteur de fumée (voir par. 6.7.5), s'ils sont présents.

7.4.1 DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE ET DE FUMÉE



ATTENTION

Ne pas utiliser de détergents ou de solvants pour nettoyer le détecteur de monoxyde de carbone et le détecteur de fumée.

NOTE

Pour plus d'informations sur l'entretien du détecteur de fumée et du détecteur de monoxyde de carbone, se reporter à la documentation fournie par le fabricant de l'appareil.

7.5 INSTALLATION D'EAU

- Nettoyer le réservoir d'eau propre et l'installation associée au moins une fois par mois (voir par. 7.5.1).
- Nettoyer régulièrement les filtres des robinets des différents consommateurs avec des produits spécifiques pour éviter la formation de calcaire.
- Nettoyer régulièrement les évacuations et le réservoir d'eaux grises (voir par. 7.5.2). Vider le réservoir d'eaux grises (voir par. 6.9.2) lorsque le témoin correspondant sur le panneau de commande s'allume.
- Vider (voir par. 6.9.3) et nettoyer (voir par. 7.5.3) la cassette WC après avoir utilisé le véhicule et lorsque le témoin rouge du panneau de commande des toilettes s'allume.
- Nettoyer régulièrement le filtre externe de la pompe à eau (voir par. 7.5.4), notamment lorsque l'eau sort des robinets avec un débit réduit bien que :
 - les filtres du robinet aient été nettoyés ;
 - il y ait de l'eau dans le réservoir d'eau propre ;
 - la pompe fonctionne.
- Vérifier périodiquement le serrage des colliers de la tuyauterie au niveau des consommateurs (pompe, robinets, évacuation lavabos et éviers, etc.) et notamment des tuyaux de l'eau chaude.

7.5.1 NETTOYAGE DU RÉSERVOIR D'EAU PROPRE



AVERTISSEMENT

Pour nettoyer le réservoir et l'installation d'eau propre, ne pas utiliser de produits nocifs pour la santé, car ils peuvent polluer l'eau contenue dans le réservoir et dans toute l'installation.

AVIS

- **Pour le nettoyage, utiliser des liquides désinfectants couramment disponibles en pharmacie en respectant le dosage et les instructions du fabricant.**
- **Le réservoir d'eau propre est doté d'un embout interne pour le nettoyage, positionné en haut du réservoir.**

Nettoyer complètement le réservoir et ses conduits au moins une fois par mois. Pour nettoyer le réservoir d'eau propre et les conduites d'eau :

1. Vider complètement le réservoir d'eau propre en ouvrant tous les robinets et en laissant couler l'eau jusqu'à ce qu'il soit complètement vide.
2. Ouvrir le goulot interne du réservoir d'eau propre et nettoyer l'intérieur avec un chiffon humide.
3. Verser la solution désinfectante dans le réservoir d'eau propre.
4. Remplir le réservoir d'eau propre par le goulot de remplissage externe (voir par. 6.9.1).
5. Mettre l'installation d'eau propre sous pression en activant la pompe depuis le panneau de commande et laisser le produit agir à l'intérieur selon les temps indiqués par le fabricant.

6. Laver l'installation d'eau propre en ouvrant les robinets des différents consommateurs de l'installation jusqu'à ce qu'elle soit vide.
7. Remplir à nouveau le réservoir d'eau propre et rincer l'installation en ouvrant tous les robinets jusqu'à ce que le réservoir soit complètement vide.

7.5.2 NETTOYAGE DU RÉSERVOIR D'EAUX GRISES

AVIS

Pour le nettoyage, utiliser des produits spécifiques pour le traitement des évacuations et respecter le dosage et les instructions du fabricant.

ATTENTION

Ne pas utiliser de produits corrosifs pour nettoyer les évacuations et le réservoir d'eaux grises. L'utilisation de produits corrosifs pourrait endommager les composants de l'installation d'évacuation.

Nettoyer régulièrement les évacuations d'eaux grises et le réservoir comme suit :

1. Verser le produit nettoyant dans les évacuations reliées au réservoir d'eaux grises (évier de cuisine, toilettes et douche).
2. Rincer le produit en respectant les temps et les méthodes indiqués par le fabricant.
3. Vider le réservoir d'eaux grises (voir par. 6.9.2).

7.5.3 NETTOYAGE DE LA CASSETTE WC

AVIS

Pour le nettoyage, utiliser des produits spécifiques pour traitement des cassettes WC en respectant le dosage et les instructions du fabricant.

Vider et nettoyer la cassette WC après avoir utilisé le véhicule et lorsque le témoin rouge s'allume sur le panneau de commande des toilettes.

Pour le nettoyage, procéder comme suit :

1. Retirer et vider la cassette WC (voir par. 6.9.3).
2. Verser le produit nettoyant dans le réservoir.
3. Remplir le réservoir d'eau.
4. Laisser agir le produit en respectant les temps et les méthodes indiqués par le fabricant.
5. Vider le réservoir et le réinsérer dans son logement sur le côté du véhicule.

ATTENTION

Après chaque vidange de la cassette WC, renouveler le produit désintégrant comme indiqué dans la notice d'emploi des toilettes et du produit.

7.5.4 NETTOYAGE DU FILTRE EXTERNE DE LA POMPE À EAU

Nettoyer régulièrement le filtre externe de la pompe à eau, notamment lorsque l'eau sort des robinets avec un débit réduit bien que :

- les filtres du robinet aient été nettoyés ;
- il y ait de l'eau dans le réservoir d'eau propre ;
- la pompe fonctionne.

Pour nettoyer le filtre externe de la pompe, procéder comme suit :

1. Débrancher l'interrupteur de la pompe à eau du panneau de commande.
2. Vider le réservoir d'eau propre (voir par. 6.9.1) et tous les tuyaux de l'installation d'eau.
3. Accéder à la pompe à eau (**A** - Fig.7.1) en enlevant les coussins du canapé de la dinette et le couvercle du compartiment du réservoir d'eau potable.
4. Dévisser le raccord en plastique (**C** - Fig.7.1) qui raccorde le filtre au tuyau d'évacuation.

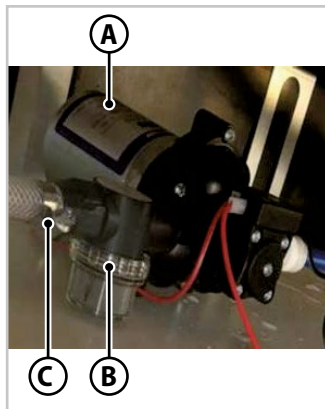


Fig.7.1 - Filtre externe de la pompe à eau

5. Dévisser le capot transparent (**B** - Fig.7.1) du filtre et sortir le corps filtrant.
6. Nettoyer le filtre avec de l'eau et une petite brosse.

7. Reposer le filtre.



ATTENTION

Le nettoyage du filtre sur les pompes munies de filtre interne (à pressostat) doit être effectué auprès d'un concessionnaire ou d'un atelier agréé par le constructeur.

7.6 ROUES ET PNEUS



ATTENTION

Lire attentivement les instructions et les mises en garde sur l'utilisation des pneus figurant dans le manuel d'utilisation du constructeur du châssis.

- Vérifier régulièrement les conditions d'usure des pneus, la profondeur de la bande de roulement et la présence éventuelle de dommages sur les flancs.
- Respecter la profondeur minimale de la bande de roulement prévue par le code de la route.
- Pour le remplacement des pneus :
 - Toujours utiliser des pneus du même type, marque et version (été ou hiver) que ceux montés sur le véhicule.
 - Utiliser exclusivement des pneus autorisés pour le type de jante montée sur le véhicule. Les dimensions autorisées figurent sur la carte grise du véhicule.
- Avec des pneus neufs, modérer la vitesse sur les 100 premiers kilomètres afin qu'ils se calent convenablement.

- En cas de longue immobilisation du véhicule, il est conseillé de poser ce dernier sur des chevalets prévus à cet effet pour réduire le poids sur les pneus ; une autre possibilité est de déplacer le véhicule une fois par mois afin de modifier la position d'appui des roues. Ces mesures permettent d'éviter la déformation des pneus et de réduire les points de pression sur les roulements des roues.

7.6.1 PRESSION DES PNEUS

- La pression des pneus doit être mesurée à froid.
- Vérifier régulièrement la pression des pneus.



AVERTISSEMENT

Perte de stabilité. Une pression excessive ou insuffisante des pneus nuit à la sécurité de la conduite, provoque une consommation anormale et peut entraîner l'éclatement des pneus.

NOTE

Pour vérifier les valeurs de pression préconisées pour le véhicule, se reporter au manuel d'utilisation du constructeur du châssis, en prenant en compte la valeur indiquée pour la condition « à pleine charge ».

7.6.2 REMPLACEMENT DES ROUES

- Pour réparer ou remplacer une roue :
 1. Si nécessaire, signaler l'état d'urgence du véhicule avec les moyens de signalisation prévus par le code de la route.
 2. Serrer le frein de stationnement et engager la première vitesse.
 3. Placer les cales d'arrêt de manière à empêcher tout mouvement du véhicule.
 4. Soulever le véhicule aux points indiqués par le constructeur du châssis avec l'équipement de levage approprié.
 5. Procéder à la réparation ou au remplacement de la roue.



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement :

- Ne jamais tenter de lever le véhicule en faisant prise sur la caisse.
- Ne jamais rester sous le véhicule soulevé.
- Ne pas mettre le moteur en marche lorsque le véhicule est soulevé.

- Le remplacement des jantes par d'autres d'un type non prévu pour le véhicule peut compromettre la sécurité de la conduite.

AVIS

Les modèles qui ne sont pas équipés de la roue de secours sont munis d'un compresseur pour le gonflage, alimenté en 12 V et avec une prise de courant à insérer dans l'allume-cigare, ainsi que d'un kit pour la réparation des crevaisons. Le mode d'emploi du kit et du compresseur figurent sur l'emballage.

**AVERTISSEMENT**

La réparation effectuée avec le kit est temporaire et ne doit être utilisée que pour rejoindre le réparateur de pneus le plus proche. En cas de pneu crevé et réparé avec le kit fourni, procéder lentement et avec une extrême prudence : il est interdit de dépasser 80 km/h.

7.7 INSTALLATION ÉLECTRIQUE**7.7.1 FUSIBLES**

- Le remplacement d'un fusible grillé doit se faire avec l'appareil auquel il est connecté hors service et par un fusible d'origine ayant la même valeur et couleur.
- Si après avoir remplacé un fusible grillé, le nouveau saute également, se rendre chez un électricien auto ou un concessionnaire de confiance pour le faire remplacer et identifier la nature du défaut.
- Les fusibles principaux du véhicule sont réunis dans le boîtier à fusibles situé sur la partie avant de la dinette, côté conducteur ou côté passager, suivant le modèle, protégé par un cache en plastique. D'autres fusibles sont placés près de chaque consommateur (par exemple près du WC avec cassette).

AVIS

En cas de dysfonctionnement d'un consommateur, après avoir vérifié le bon état des fusibles groupés dans la centrale, lire les instructions du manuel du dispositif en panne fourni par le fabricant de ce dernier pour vérifier la présence et l'emplacement du fusible de protection correspondant.

NOTE

Pour plus d'informations sur le porte-fusibles, se reporter à la documentation fournie par le fabricant.

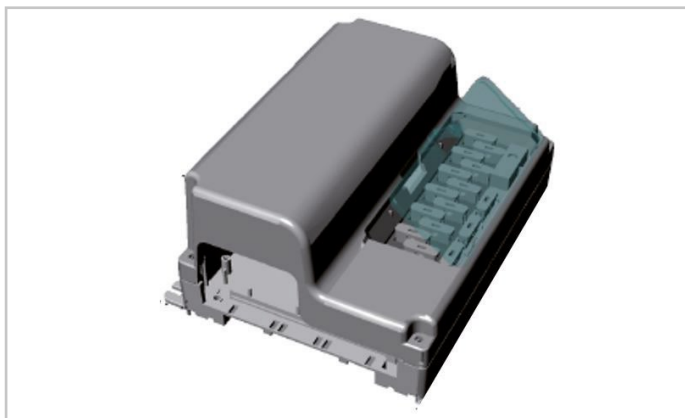


Fig.7.2 - Porte-fusibles C/Poliswitch

Remplacement des ampoules extérieures

AVERTISSEMENT

Sur les modèles semi-intégrés et capucines, avant de remplacer les ampoules extérieures avant du véhicule, lire attentivement les mises en garde et les instructions générales concernant le remplacement des ampoules, notamment celles halogènes, figurant dans le manuel d'utilisation du constructeur du châssis.

7.7.2 GROUPES OPTIQUES ARRIÈRE

ATTENTION

En cas de dysfonctionnement des feux extérieurs arrière, s'adresser à un atelier ou à un concessionnaire agréé par le constructeur.

7.7.3 FEUX DE GABARIT LATÉRAUX

Pour remplacer l'ampoule des feux de gabarit latéraux, procéder comme suit :

1. Éteindre les feux extérieurs et retirer la clé de contact.
2. Démonter le cache blanc-rouge (A - Fig.7.3) en retirant les vis de fixation (B - Fig.7.3).
3. Retirer l'ampoule endommagée.
4. Monter la nouvelle ampoule.
5. Remettre le cache blanc-rouge (A - Fig.7.3) à l'aide des vis de fixation (B - Fig.7.3) précédemment retirées.

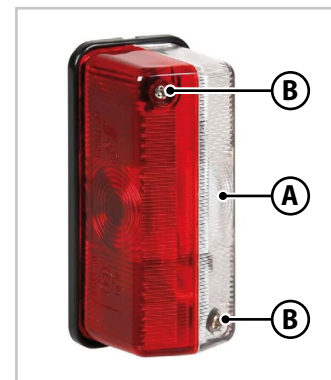


Fig.7.3 - Feux de gabarit latéraux

7.7.4 BATTERIE D'APPOINT

Un entretien approprié assure une plus longue durée de vie à la batterie, qui sera en mesure de toujours fournir l'énergie nécessaire.

Lire attentivement les instructions d'entretien et les mises en garde du fabricant de la batterie d'appoint.



ATTENTION

- Après avoir installé la batterie, vérifier le réglage correct du chargeur de batterie et/ou du panneau de commande pour éviter des problèmes avec l'installation électrique.
- Selon la configuration, le véhicule peut être prévu pour l'installation d'une ou deux batteries d'appoint. En cas d'installation de deux batteries d'appoint, utiliser des batteries du même type.



AVERTISSEMENT

Risque d'électrocution et de matières corrosives :

- Pour les opérations d'entretien non décrites dans ce manuel ou pour remplacer la batterie d'appoint, contacter un concessionnaire ou un atelier agréé par le constructeur.
- Pour accéder à la batterie en cas d'interventions d'entretien ou de remplacement, s'adresser à un concessionnaire ou un atelier agréé par le constructeur.



AVERTISSEMENT

Risque d'électrocution et de matières corrosives :

- Si la batterie d'appoint doit être retirée de son logement pour être remplacée, s'adresser à un concessionnaire ou un atelier agréé par le constructeur.
- Ne pas essayer d'ouvrir le couvercle des batteries scellées.

Entretien périodique (à effectuer 1 fois par mois)

- Vérifier le serrage des plots de connexion de la batterie.
- Vérifier l'état de charge de la batterie depuis le panneau de commande.
- Lorsqu'il est nécessaire de rétablir le niveau de charge de la batterie, brancher le câble sur le secteur à 220 V : le chargeur de batterie est automatiquement activé.

Entretien extraordinaire (à effectuer 2 fois par an)

- Nettoyer et graisser les plots de la batterie avec un produit spécifique ou avec de la vaseline pour les protéger de l'oxydation et de la corrosion.
- Vérifier le serrage des plots de connexion.
- Les batteries scellées et/ou les batteries gel ne demandent aucun entretien. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de contrôler le niveau de l'électrolyte ou d'ajouter de l'eau distillée. Nettoyer et graisser les plots de la batterie avec un produit spécifique ou avec de la vaseline pour les protéger de l'oxydation et de la corrosion, puis vérifier leur serrage. Les opérations de contrôle et re-

charge de la batterie sont les mêmes que celles prescrites pour les batteries traditionnelles.

• Même si le véhicule doit rester immobilisé pendant une longue période, il faut néanmoins procéder fréquemment à la recharge complète de la batterie.

7.8 PÉRIODES D'IMMOBILISATION



ATTENTION

Si l'on envisage de laisser le véhicule immobilisé pendant une certaine période, en plus de se conformer aux instructions suivantes, lire attentivement les avertissements et les indications en cas d'immobilisation du véhicule figurant dans le manuel d'utilisation fourni par le constructeur du châssis.

7.8.1 COURTE IMMOBILISATION

Si l'on envisage de laisser le véhicule immobilisé pendant une courte période, respecter les instructions suivantes :

- Enlever tous les aliments périssables.
- Nettoyer l'intérieur du réfrigérateur et laisser la porte entrebâillée pour le passage de l'air.
- Laver soigneusement le véhicule à l'intérieur et à l'extérieur.
- Si possible, garer le véhicule sur un terrain plat, dans un local à l'abri, sec et aéré.
- Placer les cales d'arrêt.
- Recharger complètement les batteries en laissant le véhicule branché sur le secteur 220V pendant environ 12 heures.

- Débrancher la batterie d'appoint.
- Immédiatement après utilisation, avant le remisage, aérer le véhicule.
- Laisser dégagées les prises d'air ne pouvant pas être bouchées.
- Vérifier que tous les robinets du gaz des appareils embarqués et la vanne principale de la bouteille sont fermés.
- Procéder à la vidange complète et au nettoyage de l'installation hydraulique. Vidanger les réservoirs et la chaudière et s'assurer que les tuyaux sont vides.
- Écarter les balais de l'essuie-glace des vitres.
- Contrôler la pression des pneus.
- Avant de réutiliser le véhicule, laver soigneusement et rincer parfaitement le réservoir d'eau propre et les tuyaux d'amenée de l'eau chaude et froide ; contrôler à nouveau la pression des pneus.

7.8.2 IMMOBILISATION PROLONGÉE

Si l'on envisage de laisser le véhicule immobilisé pendant une longue période, respecter les instructions suivantes :

- Enlever tous les aliments périssables.
- Nettoyer l'intérieur du réfrigérateur et laisser la porte entrebâillée pour le passage de l'air.
- Laver soigneusement le véhicule à l'intérieur et à l'extérieur.
- Couvrir les coussins avec une bâche en tissu transpirant pour les protéger du rayonnement solaire.
- Remplir complètement le réservoir de carburant pour éviter la formation d'eau de condensation qui provoque la corrosion et peut endommager sérieusement l'installation d'alimentation.
- Si possible, garer le véhicule sur un terrain plat, dans un local à l'abri, sec et aéré.

- Passer la première vitesse et vérifier que le frein de stationnement n'est pas serré.
- Placer les cales d'arrêt.
- Recharger complètement les batteries en laissant le véhicule branché sur le secteur 220V pendant environ 12 heures.
- Débrancher la batterie d'appoint.
- Débrancher le plot négatif du pôle de la batterie moteur et contrôler son état de charge tous les trois mois.
- Au besoin, recharger les batteries.
- Si les batteries n'ont pas été débranchées, contrôler leur état de charge une fois par mois et garder la charge au niveau maximum.
- Laisser dégagées les prises d'air ne pouvant pas être bouchées.
- Vérifier que tous les robinets du gaz des appareils embarqués et la vanne principale de la bouteille sont fermés.
- Enlever les bouteilles de gaz, même complètement vides, et les ranger à l'abri dans un endroit aéré.
- Procéder à la vidange complète et au nettoyage de l'installation hydraulique. Vidanger les réservoirs et la chaudière et s'assurer que les tuyaux sont vides.
- Saupoudrer de talc les balais de l'essuie-glace et les écarter des vitres.
- Gonfler les pneus à une pression supérieure de 0,5 bar par rapport à celle préconisée et la contrôler périodiquement.
- Avant de réutiliser le véhicule, laver soigneusement et rincer parfaitement le réservoir de l'eau propre et les tuyaux d'amenée de l'eau chaude et froide ; contrôler à nouveau la pression des pneus.
- Avant de reprendre la route après une longue période d'immobilisation, faire réaliser un contrôle approfondi du circuit de freinage et de l'installation de gaz auprès d'un atelier agréé par le constructeur.

7.8.3 HIVERNAGE

Si l'on envisage de laisser le véhicule immobilisé pendant l'hiver, respecter les instructions suivantes :

- Nettoyer à fond la caisse, la sous-caisse et le plancher.
- Vidanger complètement l'installation hydraulique.
- Débrancher et démonter les batteries, puis les ranger dans un endroit à l'abri du gel.
- Débrancher et enlever les bouteilles de gaz, même si elles sont complètement vides.
- Enlever les coussins et les ranger dans un endroit sec.
- Laisser dégagées les prises d'air ne pouvant pas être bouchées.
- Nettoyer l'intérieur du réfrigérateur et laisser la porte entrebâillée pour le passage de l'air.
- Placer des déshumidificateurs à l'intérieur du véhicule et aérer l'habitacle toutes les trois/quatre semaines.
- Nettoyer et graisser les charnières des portes et des volets externes.
- Vaporiser de l'huile de lubrification dans les serrures et dans les mécanismes internes de fermeture.
- Saupoudrer les joints en caoutchouc d'une petite quantité de talc.
- Débrancher la batterie d'appoint.
- Rester vigilant en cas de fortes chutes de neige. Dans ce cas, éliminer la neige du toit du véhicule.

7.9 INSTALLATION D'ACCESSOIRES

NOTE

Pour le nettoyage et l'entretien spécifique des accessoires installés sur le véhicule, consulter les livrets d'instructions fournis par les fabricants respectifs.

Le véhicule est équipé de tuyaux pour le montage de:

Fixation pour porte-vélos

Sur la paroi arrière du véhicule se trouvent quatre points de fixation pour le porte-vélo.

Prise pour téléviseur

Une zone pour l'installation d'un téléviseur a été prévue à l'intérieur de l'habitacle. La prise pour le câble du téléviseur est située dans cette zone.

Console pour téléviseur

Certains modèles de véhicules sont équipés d'une console pour téléviseur (en option) et d'une prise d'antenne (de série). Le type et l'installation de la console pour téléviseur varient en fonction du modèle du véhicule.

Store extérieur

Un store extérieur peut être installé sur le côté de la cellule, du côté de la porte.

8 GARANTIE

AVIS

- Une éventuelle lumière filtrant à travers certains points de la structure de la cellule dépend des caractéristiques de construction de la caisse et des propriétés physiques de la fibre de verre et n'indique en aucun cas un défaut de construction, d'étanchéité des jonctions, d'isolation thermique ou de solidité structurelle du véhicule.
- Sur certains modèles la technique de construction ne prévoit pas le collage de la plaque de couverture en fibre de verre sur le toit du véhicule. Par conséquent, en présence de conditions climatiques particulières, la fibre de verre peut subir des faibles dilatations thermiques pouvant se manifester sous forme d'ondulations. Ce phénomène n'indique aucun défaut de construction, ni un manque d'étanchéité, d'isolation thermique ou de solidité structurelle du véhicule.

8.1 GARANTIE CONVENTIONNELLE

Le carnet de garantie a été remis à la livraison du véhicule.

Il est nécessaire de faire effectuer par le concessionnaire vendeur, les concessionnaires ou les ateliers agréés par le constructeur le programme annuel de révision qui assure le maintien de l'efficacité et de la sécurité du véhicule, dans le respect des garanties contractuelles.

8.2 LE SERVICE D'ASSISTANCE ET GARANTIE

Les prestations de garantie sont assurées par les concessionnaires et les ateliers agréés par le constructeur. Pour consulter la liste actualisée de ces prestations, voir le site www.trigano.it.

Lors d'une demande d'une intervention sous garantie, il faudra présenter le Certificat de Garantie qui a été remis avec le véhicule, dûment rempli et tamponné par le concessionnaire vendeur, ainsi que les reçus des interventions précédemment effectuées.

Les éléments tels que le châssis et ses composants, le réfrigérateur, le réchauffeur Combi, la chaudière Alde, le four, la centrale, l'installation sanitaire, la batterie d'appoint sont couverts par les garanties fournies par les différents fabricants. Les garanties correspondantes sont remises avec le véhicule ; il est recommandé, par conséquent, de vérifier leur présence dans la documentation de bord.

Nous rappelons que la garantie ne pourra pas s'appliquer, et qu'elle sera considérée nulle, en cas de défauts dépendant d'interventions d'entretien programmé non effectuées, d'un manque évident d'entretien régulier ou d'altérations du produit d'origine.

Dans des situations où l'application de la garantie n'est pas certaine, le concessionnaire chargera le client des frais de l'intervention, et suspendra le remboursement correspondant jusqu'à la décision définitive du constructeur.

8.3 CONDITIONS DE GARANTIE

• Le concessionnaire agréé par le constructeur n'assume aucune obligation de garantie pour des défauts dépendant de l'usure normale du véhicule, de sa mauvaise utilisation, d'une utilisation différente de celle normalement prévue, d'un entretien insuffisant, de surcharges ou de vitesse trop élevée.

• Toute modification apportée au véhicule, ainsi que d'éventuelles réparations ou altérations, même partielles, non exécutées auprès des ateliers du constructeur, des concessionnaires ou des ateliers agréés par le constructeur sans l'accord préalable de ce dernier, invalident automatiquement la garantie.

AVIS

- **La garantie n'est également plus valable en cas d'utilisation de pièces de rechange autres que celles prescrites par le constructeur.**
- **La garantie devient nulle si, en cas de passage de propriété, le nouveau propriétaire n'en a pas informé dans les 10 jours le concessionnaire agréé qui doit effectuer l'enregistrement sur le portail du constructeur.**
- **La garantie ne couvre pas les éléments et les accessoires non fabriqués par le constructeur, notamment : le châssis, les feux de signalisation, les réfrigérateurs, les réchauffeurs, les chaudières, les fours, les chauffe-eau, les éviers et les lavabos, les réchauds et les pneus. Pour ces éléments, le constructeur cède à l'acheteur son propre droit de garantie, légale et/ou conventionnelle, à l'égard des fabricants de ces produits.**

• Les conditions de garantie susmentionnées sont impératives et irrévocables ; lors de l'achat du véhicule, l'acheteur s'engage à les accepter.

8.4 GARANTIE CONTRE LES INFILTRATIONS

NOTE

Pour les conditions de la garantie conventionnelle contre les infiltrations, se reporter aux informations contenues dans le carnet fourni avec le véhicule.

AVIS

- S'assurer que le contrôle du véhicule est effectué conformément aux procédures de contrôle de la caisse établies par le constructeur. Les dates et les modalités des contrôles figurent dans le carnet de garantie.
- Les frais de contrôle sont à la charge du client ; le contrôle doit être certifié en remplissant les coupons de contrôle prévus, joints à la garantie avec la documentation fiscale d'origine (reçu, facture, etc.).

AVIS

En cas de vente et de passage de propriété, l'enregistrement sur le portail du constructeur permet au nouveau propriétaire de succéder au client cédant dans la garantie, pourvu que les conditions de garantie figurant dans le présent carnet aient été rigoureusement respectées et que la documentation fiscale atteste l'exécution de l'entretien périodique.

- Les infiltrations ont été déterminées par des dommages causés au véhicule dans des circonstances fortuites, telles qu'accident, montage incorrect d'accessoires, négligence, traitement de la caisse avec des matériaux non adaptés et par tout autre facteur ne pouvant pas être imputable directement au constructeur.
- Les dommages certifiés n'ont pas été signalés à un concessionnaire ou un atelier agréé par le constructeur dans les 30 jours suivant la date où ils se sont produits, ou bien les pièces de rechange d'origine du constructeur et les matériaux préconisés n'ont pas été employés.
- Le client (l'actuel ou le précédent) n'a pas respecté l'échéance périodique d'inspection et de contrôle prévue et par conséquent n'a pas fait éliminer les endommagements éventuellement relevés qui ont déterminé ou pourraient déterminer les infiltrations.
- En cas de passage de propriété, la garantie n'est plus applicable si le nouveau propriétaire ne l'a pas communiqué au constructeur.

Au cours de la période de validité de la garantie, en cas de défauts de fabrication concernant l'étanchéité de la caisse, les frais suivants sont à la charge du constructeur :

- main d'œuvre nécessaire pour les réparations éventuelles ;
- matériaux et composants nécessaires aux réparations.

En revanche, il faudra considérer à la charge du client :

- le coût pour la réalisation du coupon de contrôle ;
- les frais de transport pour le transfert éventuel du véhicule auprès du concessionnaire ou de l'atelier agréé par le constructeur, choisi pour les contrôles et les éventuelles réparations ;
- les frais pour les interventions de réparation à effectuer en cas d'accidents et

L'application de la présente garantie est annulée dans les cas suivants :

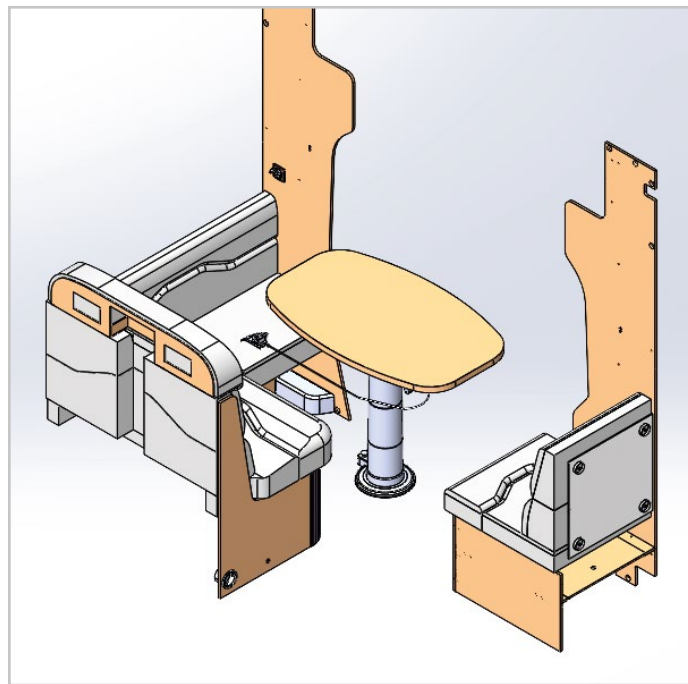
en tout cas dépendant d'un usage incorrect du véhicule ;

- tout type de dommage et de frais dépendant de l'impossibilité d'utilisation du véhicule au cours de la réalisation des interventions de réparation.

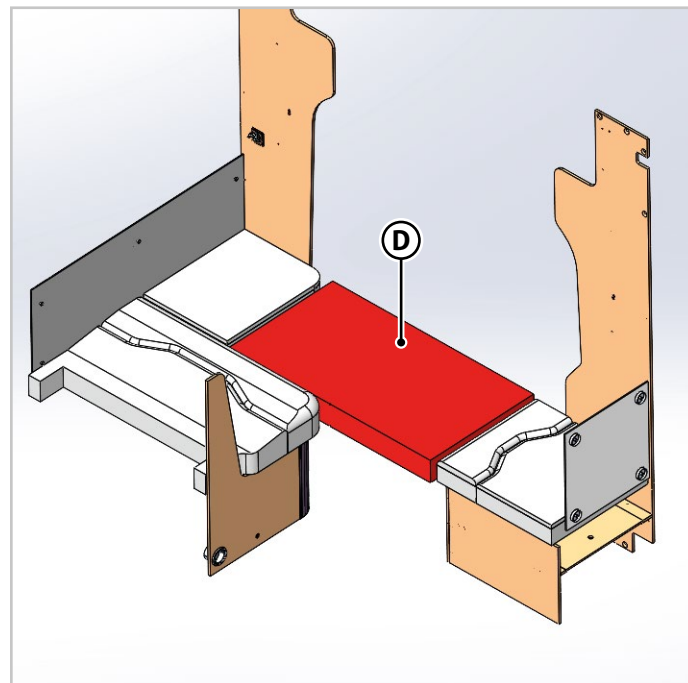
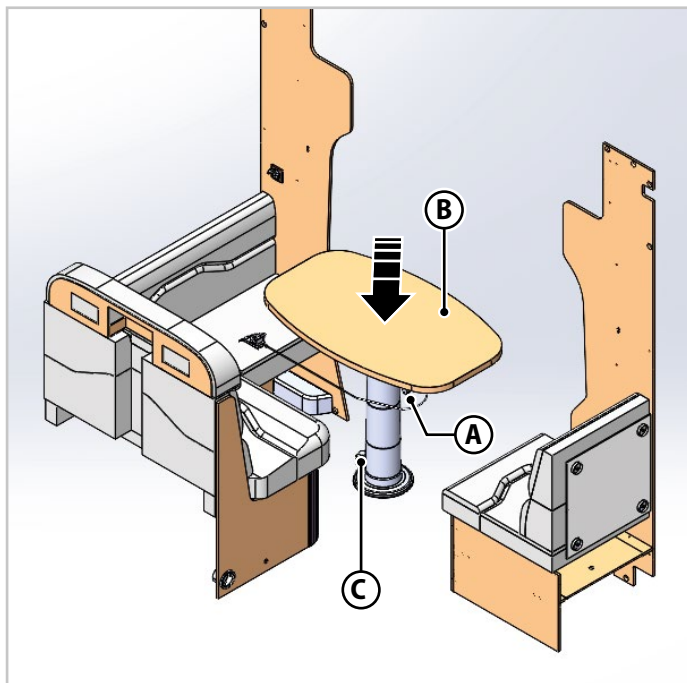
9 ANNEXE

9.1 COMPOSITION DU LIT DÎNETTE AVANT

Type A

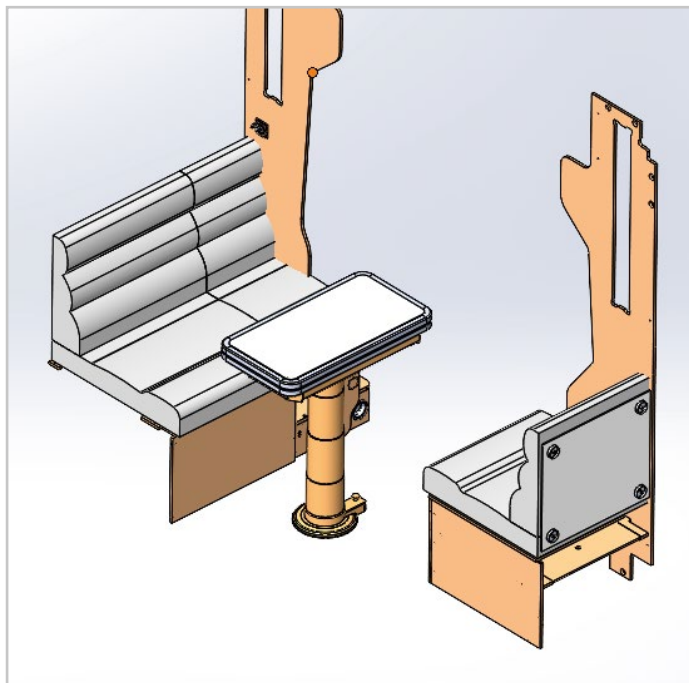


1. Configuration jour

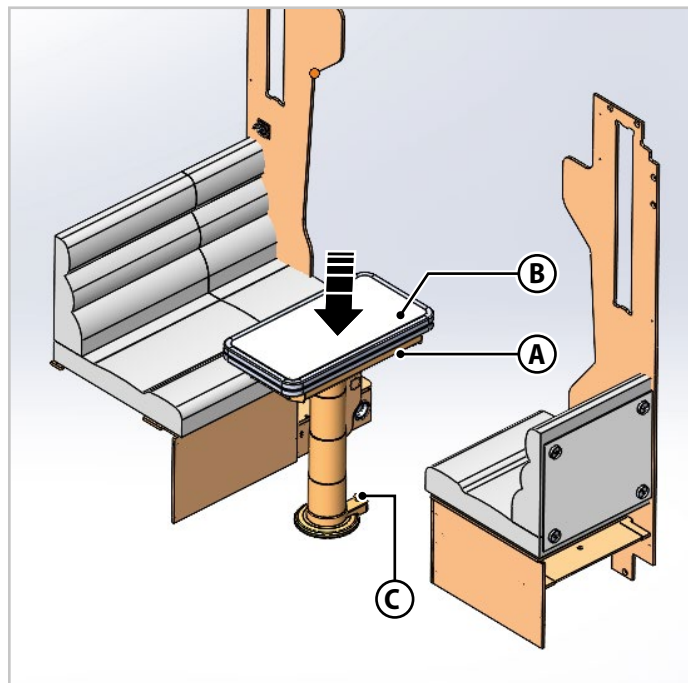


2. Utiliser le levier **A** pour amener le plateau de la table **B** en position centrale, entre le canapé et le fauteuil. Appuyer sur le bouton **C** et abaisser le plateau de la table **B**.

3. Mettre en place le coussin supplémentaire **D**.

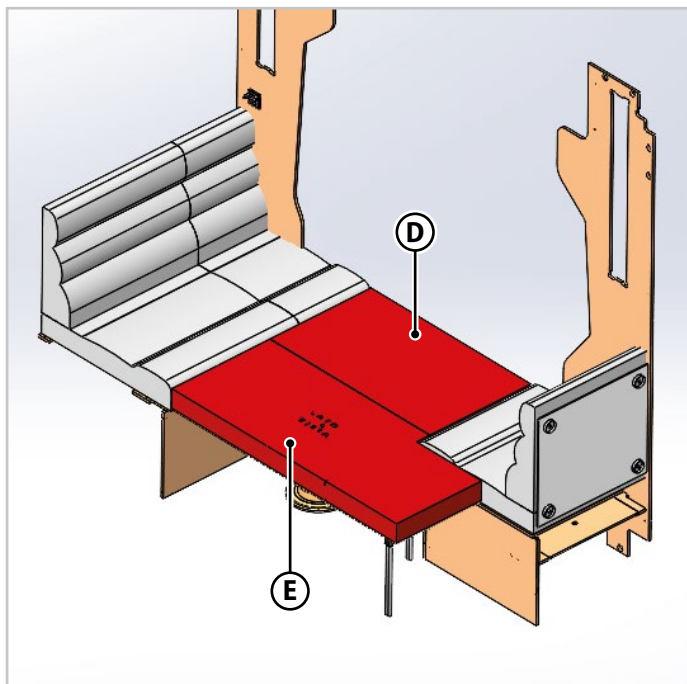
Type B

1. Configuration jour



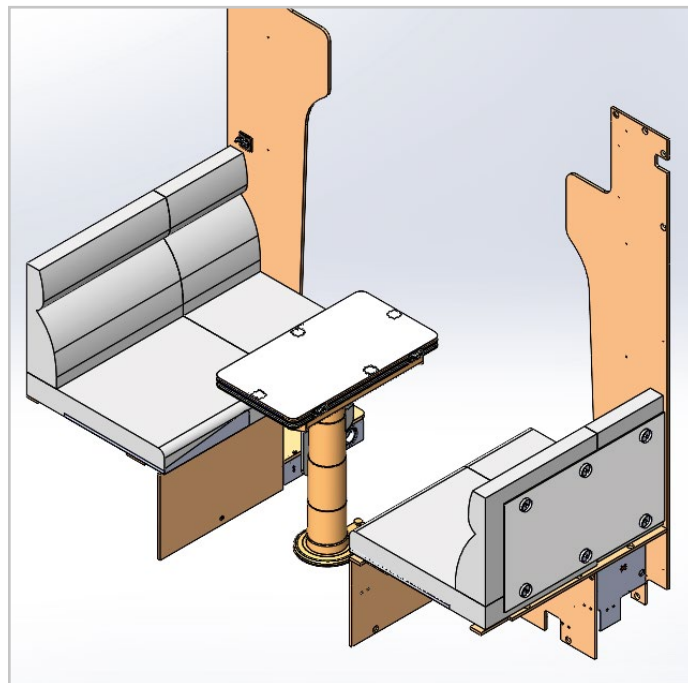
2. Insérer les rallonges de support pour créer le lit. Les rallonges sont équipées de pieds de support.
3. Utiliser le levier **A** pour amener le plateau de la table **B** en position centrale. Appuyer sur le bouton **C** et abaisser le plateau de la table **B**.
4. Dégager les loquets situés sous la table et faire pivoter le plateau de 90°.
5. Ouvrir le plateau de la table **B** en le laissant reposer sur la structure en des-

SOUS.

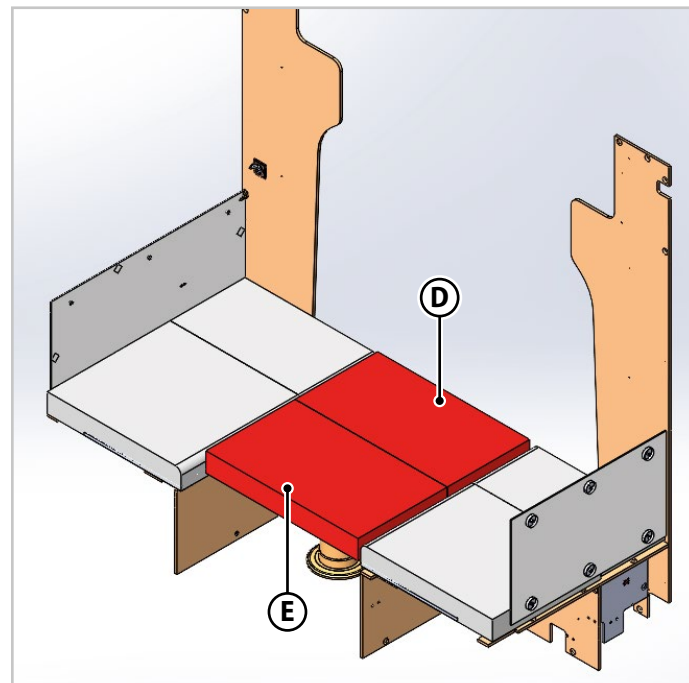
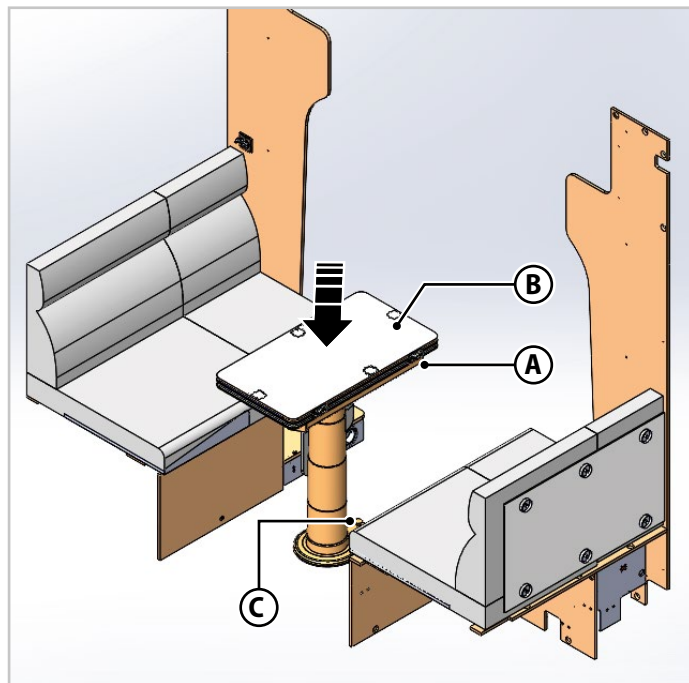


6. Mettre en place les coussins supplémentaires **D** et **E**.

Type C

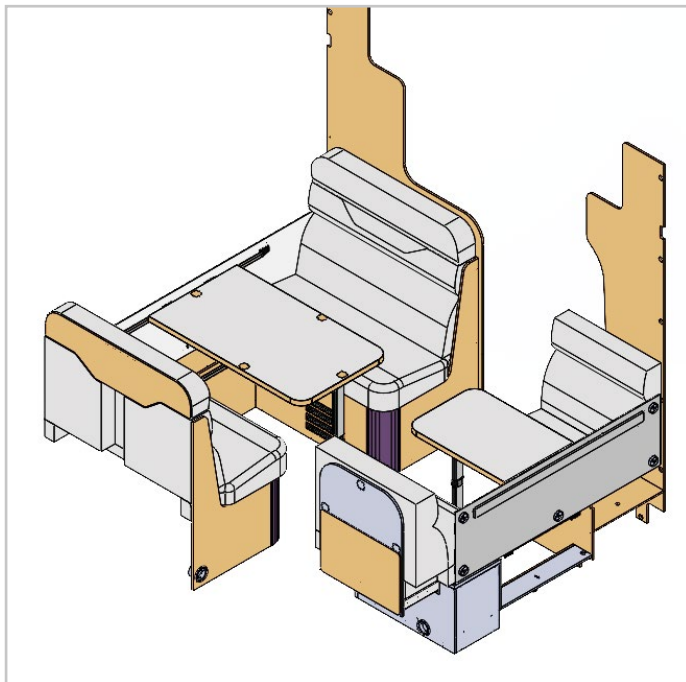


1. Configuration jour

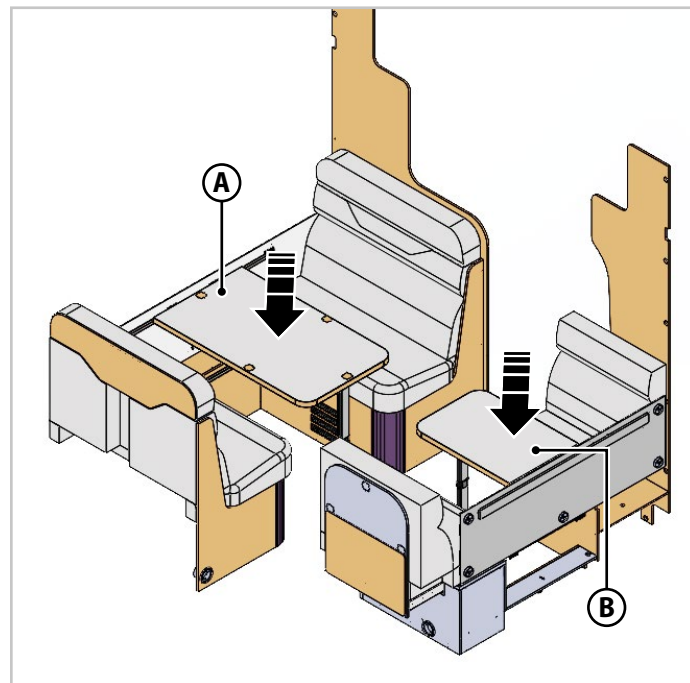


2. Utiliser le levier **A** pour amener le plateau de la table **B** en position centrale. Appuyer sur le bouton **C** et abaisser le plateau de la table **B**.
3. Dégager les loquets situés sous la table et faire pivoter le plateau de 90°.
4. Ouvrir le plateau de la table **B** en le laissant reposer sur la structure en dessous.

5. Mettre en place les coussins supplémentaires **D** et **E**.

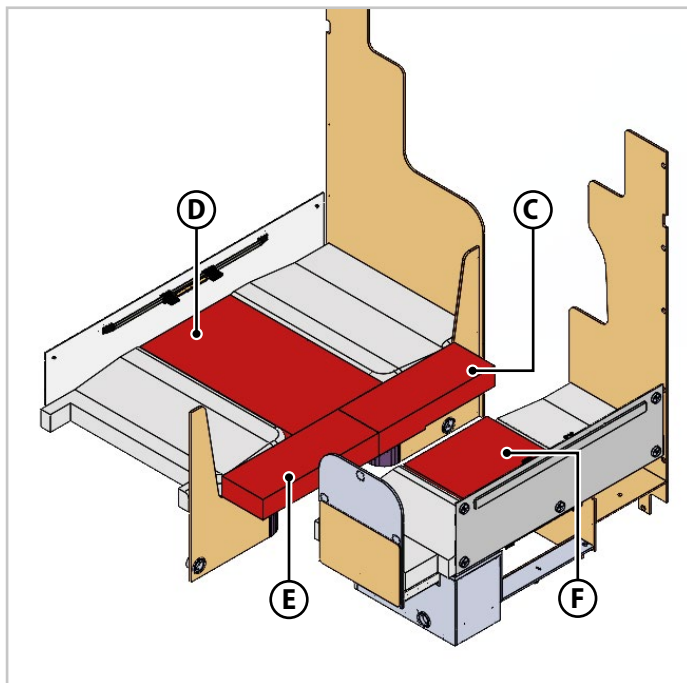
Type D

1. Configuration jour



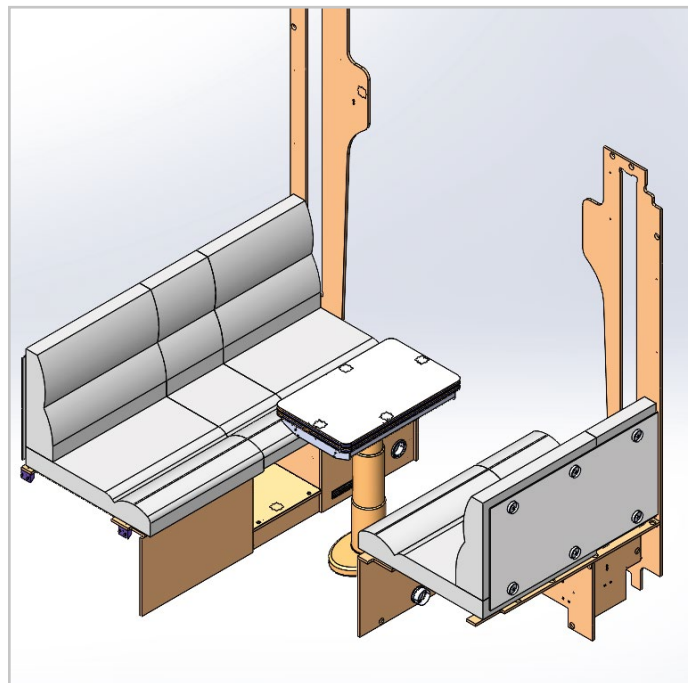
Répéter les opérations sur les deux tables (**A** et **B**) :

2. Soulever la partie arrière de la table.
3. Dégager les loquets de fixation murale sous la table.
4. Détacher la table du guide mural.
5. À l'aide du bouton approprié situé sur le pied, plier ce dernier et placer la table entre les deux sièges.

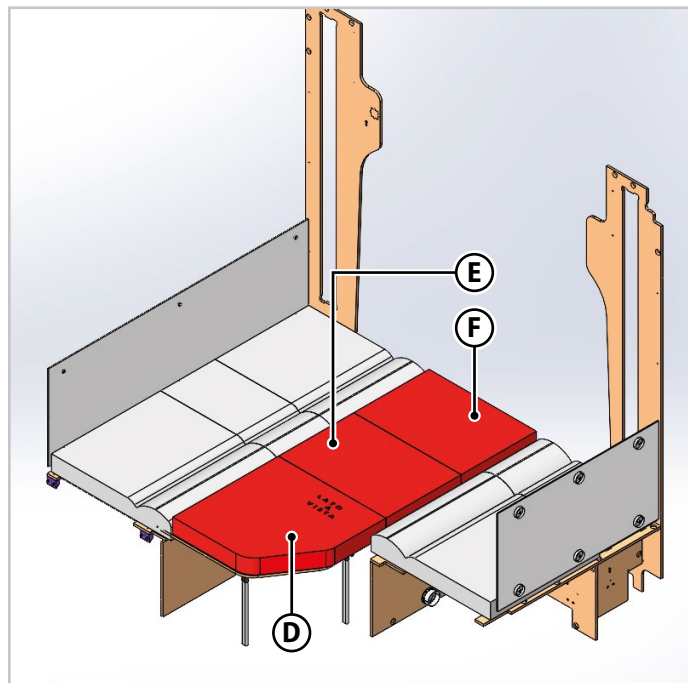
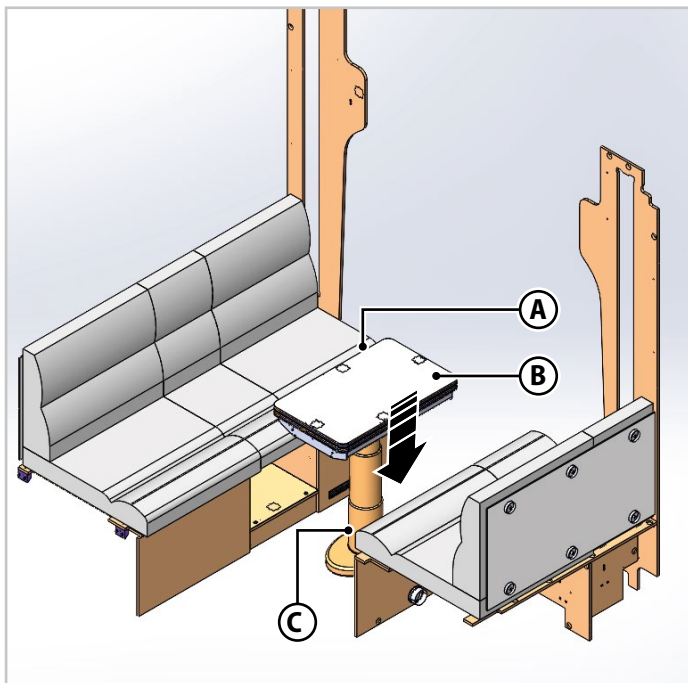


6. Mettre en place les coussins supplémentaires **C, D, E et F**.

Type E



1. Configuration jour



2. Insérer les rallonges de support pour créer le lit. Les rallonges sont équipées de pieds de support.
3. Utiliser le levier **A** pour amener le plateau de la table **B** en position centrale. Appuyer sur le bouton **C** et abaisser le plateau de la table **B**.
4. Dégager les loquets situés sous la table et faire pivoter le plateau de 90°.
5. Ouvrir le plateau de la table **B** en le laissant reposer sur la structure en dessous.

6. Mettre en place les coussins supplémentaires **D**, **E** et **F**.



SEA SPA



Via Val d'Aosta 4
53036 Poggibonsi (SI) - IT



+39 0577 99511



info@trigano.it

elnagh.com

